

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

—
Rapport Financier Annuel 2011

—
www.gfi.fr



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 avril 2012 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce document de référence est disponible sur le site internet de Gfi Informatique www.gfi.fr ou auprès de la Direction de la Communication, au 145 boulevard Victor-Hugo – 93400 Saint-Ouen.

Le site internet de Gfi Informatique dispose de nombreuses informations concernant le Groupe (stratégie, implantations, filiales, chiffres clés, informations financières). En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés et individuels et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 65 à 145 du document de référence de l'exercice 2010 déposé auprès de l'AMF en date du 28 avril 2011 sous le n° D.11-0400 ;
- les informations financières figurant aux pages 11 à 58 du document de référence de l'exercice 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2011 sous le n° D.11-0400 ;
- une actualisation du document de référence de l'exercice 2010 déposé auprès de l'AMF en date du 22 juin 2011 sous le n° D.11-0400-A01 ;
- les comptes consolidés et individuels et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 63 à 144 du document de référence de l'exercice 2009 déposé auprès de l'AMF en date du 30 avril 2010 sous le n° D.10-0384 ;
- les informations financières figurant aux pages 7 à 55 du document de référence de l'exercice 2009 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2010 sous le n° D.10-0384 ;
- les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes à un autre endroit du document de référence.

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

—
Rapport Financier Annuel 2011



RAPPORT DE GESTION5**MESSAGE DU PRÉSIDENT7****1 L'ACTIVITÉ..... 11****1.1. Présentation générale de l'activité 12****1.2. Les zones géographiques..... 12**

1.2.1. France.....12

1.2.2. Espagne – Portugal.....13

1.2.3. Bélux – Suisse13

1.2.4. Maroc13

1.2.5. Canada.....13

1.3. Les offres 14

1.3.1. Cinq branches14

1.3.2. Cinq secteurs16

1.4. Organigramme simplifié du Groupe 18**1.5. Données financières issues des états financiers consolidés 19**

1.5.1. Marge opérationnelle19

1.5.2. Autres éléments opérationnels19

1.5.3. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers19

1.5.4. Résultat net.....20

1.5.5. Résultat par action.....20

1.5.6. Flux financiers et politique d'investissement20

1.5.7. Endettement21

1.6. Le marché des services informatiques et les perspectives du Groupe 21

1.6.1. Le marché et les tendances21

1.6.2. Perspectives du Groupe22

1.7. Données financières issues des comptes sociaux 22

1.7.1. Résultat d'Exploitation22

1.7.2. Résultat Financier.....22

1.7.3. Résultat Exceptionnel22

1.7.4. Impôt sur les sociétés23

1.7.5. Résultat Net.....23

1.7.6. Acquisitions et restructurations.....13

1.7.7. Filiales et Participations – Inventaire des Valeurs mobilières23

1.7.8. Résultats des cinq derniers exercices23

1.7.9. Affectation du résultat de Gfi Informatique24

1.7.10. Dividendes et politique de distribution24

1.8. Innovation et certification..... 24

1.8.1. Recherche et Développement.....24

1.8.2. Système de Management de la Qualité et Certification25

1.9. Gestion sociale - Ressources humaines 25

1.9.1. Effectifs.....25

1.9.2. Évolution de la masse salariale26

1.9.3. Formation26

1.9.4. Organisation du temps de travail.....27

1.9.5. Participation et Intéressement.....27

1.9.6. Actionnariat salarié – Politique d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions ou d'attribution d'actions gratuites.....28

1.10. Responsabilité sociétale d'entreprise..... 28

1.10.1. Développement durable28

1.10.2. Responsabilité sociale29

1.11. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice 29**1.12. Facteurs de risques 29**

1.12.1. Risques Opérationnels - Risques Juridiques.....29

1.12.2. Risques Financiers30

1.12.3. Risques Stratégiques.....31

1.12.4. Risques liés à la propriété intellectuelle.....31

1.12.5. Assurance et couverture des risques31

1.13. Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique..... 32**1.14. Délais de paiement des fournisseurs de Gfi Informatique S.A..... 32****2 LES ACTIONS – LE CAPITAL 33****2.1. Informations générales 34**

2.1.1. Capital social.....34

2.1.2. Négociabilité des actions.....34

2.1.3. Forme des actions34

2.1.4. Mode d'inscription en compte des actions.....34

2.1.5. Conditions d'accès aux Assemblées générales34

2.2. Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2011 35

2.2.1. Actionnariat salarié35

2.2.2. Franchissements de seuils.....36

2.2.3. Participations réciproques36

2.2.4. Pacte d'actionnaires.....36

2.3. État des autorisations financières au 31 décembre 2011 36**2.4. Capital et évolution du Capital..... 37**

2.4.1. Capital potentiel.....37

2.4.2. Évolution du capital depuis le 1^{er} janvier 200837

2.4.3. Émission d'une Océane le 30 juin 201138

2.4.4. Émission de BSAAR38

2.5. Rachat par la société de ses propres actions..... 39

2.5.1. Descriptif du « Programme de Rachat 2012 »39

2.5.2. Les modalités des rachats.....39

2.5.3. Bilan du « Programme de Rachat 2011 »40

2.6. Autres informations sur les actions – Cours de Bourse	41
2.6.1. Nantissement d'actions de la société et de ses filiales.....	41
2.6.2. Analyse des transactions.....	41
2.6.3. Cours de Bourse	42

3 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE 43

3.1. Conseil d'administration au 14 mars 2012	44
3.1.1. Liste des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de Gfi Informatique dans toute société.....	44
3.1.2. Rémunérations des mandataires sociaux.....	48
3.1.3. Autres informations sur les mandataires sociaux.....	51
3.2. Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau	52
3.3. Rapport du Président du Conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.....	53
3.3.1. Fonctionnement du Conseil d'administration et étendue des pouvoirs du Directeur général	53
3.3.2. Conseil d'administration	53
3.3.3. Administrateurs indépendants	53
3.3.4. Censeurs	54
3.3.5. Fréquence des réunions.....	54
3.3.6. Relations du Conseil d'administration avec les tiers.....	54
3.3.7. Principales décisions adoptées par le Conseil d'administration	54
3.3.8. Directeur général.....	55
3.3.9. Directeurs généraux délégués.....	55
3.3.10. Comité d'audit et de contrôle interne	55
3.3.11. Comité des nominations et des rémunérations	56
3.3.12. Comité des investissements.....	56
3.3.13. Comité stratégique	57
3.3.14. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.....	57
3.4. Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Gfi Informatique	61

4 ÉVÉNEMENT INTERVENU APRÈS L'ARRÊTÉ DES COMPTES..... 63

5 RAPPORTS SPÉCIAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE 65

5.1. Rapport du Conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites.....	66
5.1.1. Droits à l'attribution gratuite d'actions : plan du 9 décembre 2009	66
5.1.2. Droits à l'attribution gratuite d'actions : plans du 10 mars 2011.....	66
5.1.3. Droits à l'attribution gratuite d'actions : plans du 14 mars 2012.....	67

6 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 69

6.1. États financiers consolidés	70
6.1.1. État du résultat global consolidé.....	70
6.1.2. Tableaux consolidés des flux de trésorerie	71
6.1.3. État de la situation financière consolidée.....	72
6.1.4. Variation des capitaux propres consolidés	73
6.2. Informations générales	74
6.3. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation	74
Faits caractéristiques.....	74
Périmètre de consolidation	76
Liste des sociétés consolidées	77
6.4. Principes et méthodes comptables.....	79
Base de préparation des états financiers	79
Principes généraux de consolidation	80
Présentation	80
Méthodes d'évaluation	81
6.5. Notes sur l'état du résultat global consolidé.....	86
Note 1 : Chiffre d'affaires.....	86
Note 2 : Charges de personnel et effectifs	86
Note 3 : Résultat opérationnel.....	86
Note 4 : Coût de l'endettement financier net.....	87
Note 5 : Autres produits et charges financiers	87
Note 6 : Impôts sur les résultats.....	88

6.6. Notes sur l'état de la situation financière consolidée	90
Note 7 : Écarts d'acquisition	90
Note 8 : Autres immobilisations incorporelles	92
Note 9 : Immobilisations corporelles	93
Note 10 : Actifs financiers non courants.....	93
Note 11 : Clients et comptes rattachés	94
Note 12 : Autres créances	94
Note 13 : Capitaux propres	95
Note 14 : Endettement.....	96
Note 15 : Provisions non courantes.....	97
Note 16 : Autres passifs financiers non courants et courants.....	98
Note 17 : Provisions courantes	99
Note 18 : Passifs financiers courants	100
Note 19 : Dettes fiscales et sociales	100
Note 20 : Autres passifs courants	100
6.7. Autres informations	101
Note 21 : Information sectorielle.....	101
Note 22 : Instruments financiers.....	102
Note 23 : Risques divers.....	104
Note 24 : Engagements hors bilan.....	104
Note 25 : Événements postérieurs.....	106
Note 26 : Informations relatives aux parties liées....	106
Note 27 : Objectifs et politique de gestion des risques financiers.....	107
Note 28 : Application IFRS 5, tableaux de passage.....	109
6.8. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	114

7 COMPTES SOCIAUX DE GFI INFORMATIQUE SA 115

7.1. Comptes annuels au 31 décembre 2011... 116	
Bilan.....	116
Compte de résultat.....	117
7.2. Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2011	118
7.2.1. Principaux événements de l'exercice.....	118
7.2.2. Événements postérieurs à la clôture	118
7.2.3. Règles et principes comptables.....	118
7.2.4. Notes sur le bilan	122
7.2.5. Notes sur le compte de résultat.....	129
7.2.6. Autres informations significatives.....	133
7.3. Autres informations.....	136
7.3.1. Résultat financier des 5 derniers exercices.....	136
7.3.2. Inventaire des valeurs mobilières détenues par Gfi Informatique SA	137
7.4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	138
7.5. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....	140

8 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE GÉNÉRAL..... 143

8.1. Renseignements concernant la société....	144
8.1.1. Dénomination sociale et siège social.....	144
8.1.2. Forme juridique	144
8.1.3. Date de constitution et durée de la société.....	144
8.1.4. Objet social (article 2 des statuts).....	144
8.1.5. Registre du commerce et des sociétés.....	144
8.1.6. Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société.....	144
8.1.7. Exercice social.....	144
8.1.8. Assemblées générales (article 17 des statuts)	145
8.1.9. Affectation et répartition du résultat (article 19 des statuts).....	145
8.1.10. Modalités du paiement des dividendes (article 20 des statuts).....	145
8.1.11. Participations significatives.....	145
8.1.12. Identification des détenteurs de titres au porteur (article 7 des statuts)	145
8.1.13. Nomination et révocation des administrateurs (article 11 des statuts).....	145
8.1.14. Rémunération des administrateurs (article 15 des statuts).....	146
8.2. Renseignements concernant la Direction de la société	146
8.3. Responsable du document.....	146
8.4. Responsables du contrôle des comptes... 147	
8.4.1. Commissaires aux comptes titulaires	147
8.4.2. Commissaires aux comptes suppléants.....	147
8.5. Communication financière	148
8.5.1. Listes des informations publiées par le Groupe Gfi Informatique au cours des 12 derniers mois	148
8.5.2. Calendrier de publication 2012.....	148
8.5.3. Responsable de l'information financière.....	148

9 TABLE DE CONCORDANCE ET INDEX 149

- **RAPPORT DE GESTION**

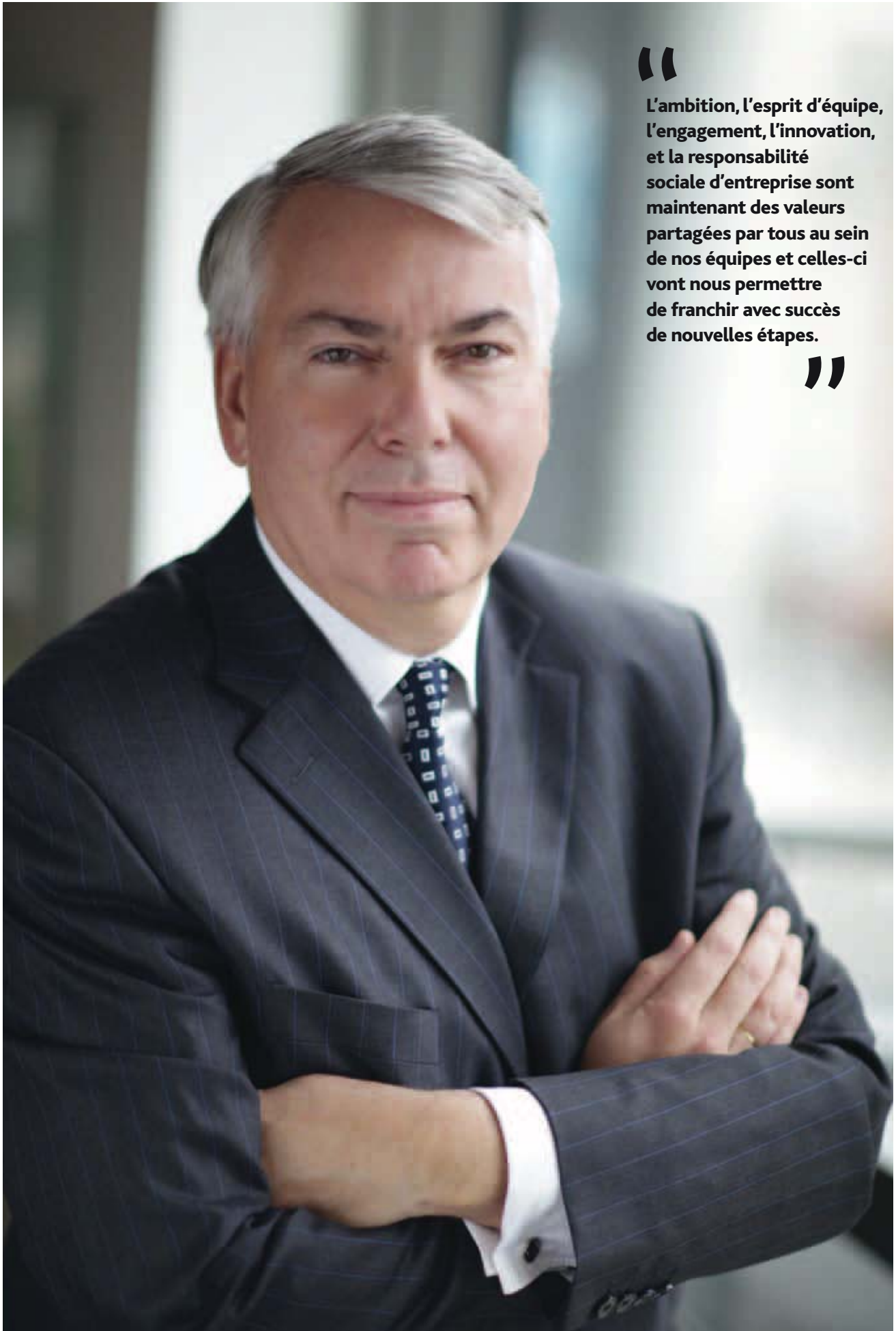
● RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la société et du Groupe Gfi Informatique au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, de son organisation, et de vous présenter les perspectives du Groupe.

Les éléments présentés ci-après aux chapitres 1 à 3 ainsi que leurs renvois aux chapitres 6 et 7 sont constitutifs du rapport de gestion.

- **MESSAGE DU PRÉSIDENT**



“

L'ambition, l'esprit d'équipe, l'engagement, l'innovation, et la responsabilité sociale d'entreprise sont maintenant des valeurs partagées par tous au sein de nos équipes et celles-ci vont nous permettre de franchir avec succès de nouvelles étapes.

”

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Dans un contexte économique difficile, notre Groupe a poursuivi son redressement et a enregistré une croissance de son activité avec une progression de ses résultats en France et une résistance globale à l'international.

L'amélioration de la profitabilité, la bonne maîtrise du besoin en fonds de roulement et l'Océane émise en juin dernier ont restauré notre situation financière. La cession des activités canadiennes à un moment opportun a également permis de renforcer notre structure financière.

Ainsi, les progrès accomplis en deux ans par Gfi Informatique sont significatifs. Nous avons recentré notre activité sur nos marchés clés en Europe, progressé significativement dans la chaîne de valeur en améliorant notre rentabilité et restauré une marge de manœuvre financière confortable. Les principales étapes du plan stratégique annoncé en 2009 ont été menées à bien dans les délais prévus.

La nouvelle identité visuelle, présentée l'année dernière, a été le signe externe de notre transformation.

Nous poursuivrons activement cette stratégie gagnante en la renforçant par une politique de croissance externe ambitieuse et ciblée. Nous visons à faire de Gfi Informatique un acteur régional de proximité alliant une capacité d'industrialisation alignée sur des offres à valeur ajoutées basées sur l'innovation.

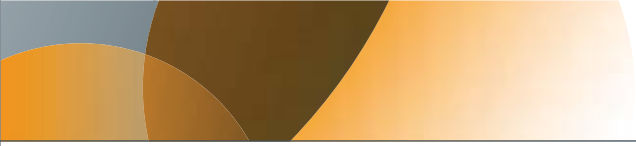
L'ambition, l'esprit d'équipe, l'engagement, l'innovation, et la responsabilité sociale d'entreprise sont maintenant des valeurs partagées par tous au sein de nos équipes et celles-ci vont nous permettre de franchir avec succès de nouvelles étapes.

Je suis heureux de vous présenter le document de référence 2011 qui retrace les progrès accomplis notamment grâce à nos collaborateurs que je veux ici remercier.

Très cordialement.

Vincent Rouaix
Président-directeur général





1 L'ACTIVITÉ

1.1. Présentation générale de l'activité.....	12	1.9. Gestion sociale – Ressources humaines.....	25
1.2. Les zones géographiques.....	12	1.10. Responsabilité sociale et environnementale.....	28
1.3. Les offres.....	14	1.11. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	29
1.4. Organigramme simplifié du Groupe.....	18	1.12. Facteurs de risques.....	29
1.5. Données financières issues des états financiers consolidés.....	19	1.13. Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.....	32
1.6. Le marché des services informatiques et les perspectives du Groupe.....	21	1.14. Délais de paiement des fournisseurs de Gfi Informatique SA.....	32
1.7. Données financières issues des comptes sociaux.....	22		
1.8. Innovation et certification.....	24		

1.1. Présentation générale de l'activité

Dans un contexte économique difficile, le Groupe a poursuivi son redressement et enregistré en France une croissance de son activité, avec une progression de ses résultats et à l'international une bonne résistance globale.

En France, et pour le quatrième trimestre consécutif, le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2011, a progressé. Cette confirmation permet d'afficher sur l'année, une croissance globale de 6,1 % avec un chiffre d'affaires de 496,7 millions d'euros contre 468,3 millions d'euros en 2010. La croissance organique est de 2,7 %.

À l'international, les situations sont contrastées ou plus difficiles comme au Portugal.

Les activités canadiennes dont la cession est intervenue le 7 mars 2012, sont présentées dans le présent rapport comme des activités abandonnées⁽¹⁾, conformément à la norme IFRS 5.

C'est dans ces conditions que le chiffre d'affaires consolidé est de 618,1 millions d'euros en 2011 à comparer à 586,2 millions d'euros, ce qui représente une croissance globale de 5,4 % et une croissance organique de 2,4 %. Pour rappel, avant application de la norme IFRS 5, le chiffre d'affaires s'établit à 683,8 millions d'euros contre 657,9 millions d'euros en 2010.

La marge opérationnelle qui s'était déjà redressée au premier semestre 2011, a continué à s'améliorer au second semestre pour s'établir à un montant de 34,3 millions d'euros, soit un taux de 5,6 % à comparer avec 5,0 % en 2010. Le résultat opérationnel du Groupe s'établit ainsi à 19,6 millions d'euros en 2011, à comparer avec un montant de 16,1 millions d'euros en 2010. Pour rappel, avant application de la norme IFRS 5, la marge opérationnelle s'établit à 45,1 millions d'euros, soit un taux de 6,6 % à comparer à 6,1 % en 2010 et le résultat opérationnel s'établit à 28,8 millions d'euros à comparer 30,4 millions d'euros en 2010.

Le résultat net de l'ensemble consolidé, avant résultat des activités abandonnées, est positif avec 6,6 millions d'euros en 2011, à comparer avec un bénéfice de 7,5 millions d'euros en 2010.

Le résultat des activités canadiennes cédées étant de 6,3 millions d'euros, le résultat net de l'ensemble consolidé y compris celui des activités abandonnées, est de 12,9 millions d'euros, dont 10,5 millions d'euros part du Groupe ; ceci peut être comparé avec un résultat net de 16,2 millions d'euros, dont 12,0 millions d'euros part du Groupe au titre de 2010.

1.2. Les zones géographiques

1.2.1. France

Malgré un contexte difficile, la France a enregistré une croissance globale de son activité de 6,1 % avec un CA de 496,7 millions d'euros en 2011 contre 468,3 millions d'euros en 2010. La croissance organique est de 2,7 %.

C'est l'acquisition le 15 février 2011, par Gfi Informatique de certains actifs et fonds de commerce dans le cadre de la liquidation judiciaire de la société ARES qui explique l'essentiel de la croissance externe. Ces activités ont été intégrées dans les différentes unités opérationnelles et ont produit un chiffre d'affaires de l'ordre de 25 millions d'euros⁽²⁾.

Le chiffre d'affaires de la France comprenait en 2010 avant retraitement IFRS 5 une part de l'activité de la branche canadienne cédée en 2012, porté par la sous-filiale française Accovia France. Ce chiffre d'affaires représentait un montant de 4,7 millions d'euros en 2011 et 4,5 millions d'euros en 2010, il est désormais présenté sous la rubrique « résultat des activités abandonnées ».

Cette croissance soutenue, a profité essentiellement aux activités à plus forte valeur ajoutée et aux activités récurrentes qui sont au centre de la stratégie de repositionnement du Groupe.

La croissance de la marge opérationnelle est réalisée malgré un calendrier moins favorable en nombre de jours travaillés. Les contrats au forfait⁽³⁾ ont progressé de 8,8 % contre seulement 1,9 % pour les contrats en régie⁽³⁾. Les activités récurrentes, les prestations de TMA⁽³⁾ (tierce maintenance applicative) et l'infogérance augmentent respectivement de 28 % et de 55 % au détriment des prestations d'assistance technique.

Sur l'ensemble de l'exercice, le taux d'activité (TACE)⁽⁴⁾ est en progression de 1,5 point par rapport à la même période de l'exercice précédent, et le taux journalier (TJM)⁽⁵⁾ progresse de plus de 25 euros.

L'activité en France représente 80 % du chiffre d'affaires consolidé.

La marge opérationnelle courante s'établit à 28,7 millions d'euros en 2011 et représente un taux de 5,8 % contre 25,6 millions d'euros en 2010 et un taux de 5,5 %. Le résultat opérationnel s'établit à 20,1 millions d'euros en 2011 à comparer à 15,4 millions d'euros en 2010.

(1) Les activités canadiennes cédées en 2012 sont composées du secteur géographique Canada ainsi que de l'activité en France de la sous-filiale canadienne Accovia France. Les retraitements effectués sont explicités dans la section III des États financiers consolidés et les tableaux de passage sont présentés en note 28 de ces mêmes États financiers consolidés.

(2) Ce dernier montant constitue une estimation, les activités Ares ayant été progressivement totalement intégrées au Groupe.

(3) Données de gestion

(4) Données de gestion, la société ne publie pas de valeur absolue du TACE, le calcul de cet indicateur qui représente le ratio des temps facturables sur les temps potentiels n'étant pas normé.

(5) Données de gestion, la société ne publie pas de valeur absolue du TJM, le calcul de cet indicateur n'étant pas normé.

1.2.2. Espagne – Portugal

Le Groupe a réalisé en Espagne un chiffre d'affaires de 67,3 millions d'euros en 2011 contre 65,6 millions d'euros en 2010, ce qui correspond à une progression de 2,6 % du niveau d'activité. Cette évolution intervient dans un contexte économique local pourtant difficile. Il faut également signaler les opérations d'outsourcing pluriannuelles pour Ericson et TCS Telephonica.

Le Groupe au Portugal a vu son chiffre d'affaires décroître de 29,4 millions d'euros en 2010 à 24,4 millions d'euros en 2011, ce qui correspond à une régression de 17,0 % du niveau d'activité. Ce sont les réductions de volume des activités télécommunications et du secteur des administrations publiques, qui expliquent cette évolution.

En Espagne, la marge opérationnelle courante est également en forte progression en s'établissant à 4,1 millions d'euros en 2011 contre 2,3 millions d'euros en 2010 (soit un taux de 6,0 % contre 3,6 %).

Au Portugal, la marge opérationnelle courante s'établit à 0,2 million d'euros en 2011 contre 0,6 million d'euros en 2010.

1.2.3. Belux – Suisse

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 23,0 millions d'euros en 2011 au Belux, à comparer à 17,0 millions d'euros en 2010. L'acquisition d'ARES Luxembourg (qui vient de prendre, en 2012, le nom de Gfi PSF) et une bonne tenue des activités historiques expliquent cette croissance globale de 35,2 %. La croissance organique a été de 22,6 %. Il faut signaler la signature d'un contrat important qui a conduit à la création d'un centre de services partagés dédiés à Lotus Notes pour le Groupe BNP Paribas.

Le Groupe a dégagé dans ce pays une marge opérationnelle égale à 1,3 million d'euros, à comparer à 0,6 million d'euros en 2010.

En Suisse, le chiffre d'affaires réalisé a été de 1,3 million d'euros (contre 1,1 million d'euros en 2010), avec une marge opérationnelle négative de 0,5 million d'euros en 2011 (identique en 2010).

1.2.4. Maroc

Le Groupe a continué d'enregistrer une croissance organique de son chiffre d'affaires avec un taux de 12,4 % et 5,3 millions d'euros en 2011 et une marge opérationnelle courante de 0,5 million d'euros.

1.2.5. Canada

Gfi Informatique a finalisé, le 7 mars 2012, la cession de ses activités canadiennes par la cession des actions de Gfi Canada qu'elle détenait, et indirectement de l'ensemble des filiales de Gfi Canada. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de recentrage des activités de Gfi Informatique, conformément au plan stratégique présenté au second semestre 2009. Les activités canadiennes, tant du fait de la structure actionnariale que du portefeuille d'activités, n'avaient pas de synergie commerciale et technique avec le reste du Groupe.

En application de la norme IFRS 5, le résultat net des activités cédées est comptabilisé sous une rubrique spécifique du compte de résultat « activités abandonnées ». Ce résultat est positif de 6,3 millions d'euros au titre de 2011. Il est notamment composé :

- d'un chiffre d'affaires de 61,0 millions d'euros contre 67,3 millions d'euros en 2010. Ceci représente une décroissance faciale de 9,3 % et une décroissance organique du chiffre d'affaires limitée à 3,1 % ;
- et d'une marge opérationnelle courante de 17,6 % en 2011 avec 10,8 millions d'euros, contre 16,3 % en 2010 avec 10,9 millions d'euros.

La note 28 des États financiers consolidés présente, sous forme de tableaux de passage, les effets détaillés de l'application de la norme IFRS 5. La marge opérationnelle et le résultat opérationnel ne comprennent plus les contributions de la branche canadienne à ces agrégats consolidés.

1.3. Les offres

Acteur européen de référence des services à valeur ajoutée et des logiciels, Gfi Informatique occupe un positionnement stratégique différenciant entre les opérateurs de taille mondiale et les acteurs de niche.

Avec son profil de multispecialiste, le Groupe met au service de ses clients, une combinaison unique de proximité, d'organisation sectorielle et de solutions de qualité industrielle. Le Groupe s'est développé de manière significative ces dernières années en s'appuyant sur son expertise et ses compétences réparties dans cinq branches.

Gfi Informatique poursuivra cette stratégie en capitalisant sur une offre toujours plus intégrée, innovante et industrialisée.

► 1.3.1. Cinq branches

Consulting

Le pôle Conseil représente un montant de 10 millions d'euros⁽¹⁾, soit 2 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2011.

Le Business Consulting est constitué d'une équipe de haut niveau, d'environ 200 consultants qui accompagnent les clients dans leurs projets de transformation, en alignement avec leur stratégie. L'ensemble des offres et des missions ont pour vocation d'accélérer l'amélioration de la performance des clients, en leur apportant une valeur ajoutée métier prépondérante, associée à une capitalisation autour des sujets d'organisation, de gouvernance, d'expertise technologique et de vision prospective sur les usages au regard de leurs enjeux technologiques.

Les offres Consulting ont pour vocation de consolider et de valoriser le patrimoine immatériel des clients :

- le conseil RH : plan de transformation, GPEC, politique de rémunération,...
- la gouvernance des systèmes d'informations : schéma directeur, architecture et urbanisation des SI, interopérabilité, agilité du SI, pilotage de portefeuille de projets, performance et maturité IT, MDM ;
- la gestion opérationnelle : AMO, PMO, BPM, Pilotage de programme, change management ;
- l'efficacité opérationnelle : parcours clients, agilité de l'entreprise, réseaux sociaux et outils collaboratifs, externalisation, mobilité, plan de transformation.

Les équipes de consultants accompagnent les projets dans tous les domaines où ces expertises créent de la valeur et contribuent à une amélioration de leur performance.

La vocation de l'équipe de conseil autour des opérations de transformation est d'aider ses clients à déployer leur stratégie et à faire collaborer le management grâce à des opérations de conduite du changement et de pilotage de la performance (Management de projets, Assistance à Maîtrise d'Ouvrages...).

La branche Consulting est une étape importante dans la montée dans la chaîne de valeur et dans la démarche sectorielle du Groupe Gfi Informatique. Par ses expertises fonctionnelles, elle permet au Groupe, grâce à ses interlocuteurs métiers hors DSI, d'avoir une proximité intellectuelle décisive pour intervenir en amont des grands challenges de ses clients en se focalisant sur leurs propres enjeux business.

Enterprise Solutions

S'appuyant sur plus de 400 consultants ou experts fonctionnels en France, cette branche représente 48 millions d'euros⁽¹⁾, soit 8 % du chiffre d'affaires du Groupe.

La branche Enterprise Solutions regroupe les compétences fonctionnelles et techniques qui concernent :

- SAP (ERP, SCM, SRM, All-In-One...). L'entité SAP est la plus conséquente et le partenariat mis en place avec l'éditeur éponyme permet de proposer un haut niveau d'expertise et de qualité à nos clients ;
- Oracle E-Business Suite. Gfi a eu une croissance forte (+ 25 %) sur ce marché en 2011 qui le positionne comme un des partenaires les plus dynamiques en France ;
- Sage X3. Gfi Informatique est le premier intégrateur des solutions ERP X3 de SAGE en France, et cela tant par le nombre de licences vendues que par le chiffre d'affaires de prestations réalisées en 2011 ;
- les solutions SIRH comme HR-Access et PeopleSoft-Oracle où Gfi dispose d'une expertise fonctionnelle et technologique reconnue ;
- les solutions de Business Intelligence (SAP - Business Objects, Cognos, Informatica...). L'entité Performance Management et Business Intelligence permet au Groupe Gfi Informatique de proposer des solutions aux nouveaux enjeux métiers du décisionnel : BI Agile, Big Data ;
- les solutions Microsoft comme Sharepoint, Dynamics CRM, Office 365, Business Intelligence. Gfi est reconnu par Microsoft comme un des grands partenaires en France sur ces offres ;
- l'innovation (Réseaux Sociaux, Mobilité...).

⁽¹⁾ Données de gestion non tirées des États financiers audités.

Les compétences des consultants couvrent l'ensemble du marché, des grands comptes aux PME et les différents secteurs économiques sur lesquels sont développés et mis en œuvre des solutions verticales (Services, Pharmacie-Chimie, Produits de Grande Consommation...).

Application Services

L'Ingénierie (Application Services) est la branche qui constitue l'offre la plus importante du Groupe et qui est son cœur de métier. Gfi Informatique réalise plus de 347 millions d'euros⁽¹⁾ de son chiffre d'affaires dans ce domaine, soit 56 % du total, avec un savoir-faire multiple : projet d'intégration au forfait, assistance à la maîtrise d'ouvrage, développement spécifique, tierce maintenance, tierce recette applicative, e-business, décisionnel.

Le processus d'industrialisation grâce aux centres de services permet de répondre aux attentes de massification et de pérennisation. L'offre TMA s'appuie également sur une industrialisation des processus qui sépare l'exécution des prestations (back-office) de la relation client (front-office). L'organisation en centres de services s'est révélée ici particulièrement efficace.

Les prestations d'assistance en régie tendent à faire place de plus en plus à des réalisations de projets avec engagement de résultats. Le Groupe Gfi Informatique est devenu notamment l'un des principaux acteurs en France en matière de TMA (gestion du patrimoine applicatif). Ce cadre contractuel pluriannuel, avec des moyens adaptés, permet de maintenir le patrimoine applicatif des clients avec un niveau d'engagement de qualité ou de performance.

Le Groupe Gfi Informatique dispose, de plus, d'une capacité à réaliser des prestations en mode offshore dans ses centres en Espagne et au Maroc.

Infrastructure Services

Infrastructures Services représente 21 % du chiffre d'affaires du Groupe avec plus de 134 millions d'euros⁽¹⁾ de chiffre d'affaires en 2011 et un effectif de 2000 collaborateurs.

Face aux enjeux des clients en matière d'infrastructure que sont la disponibilité, l'optimisation économique, et la flexibilité, le Groupe Gfi Informatique se positionne comme « l'architecte et l'opérateur des infrastructures » de ses clients, avec deux principes de base : Industrialisation et Innovation.

Deux familles d'offres à valeur ajoutée ont été développées : les offres de services managés et les offres de transformation.

L'offre de services managés est l'offre majeure ; elle est axée sur l'infogérance des infrastructures, en intégrant une offre de Cloud Computing (Paas). Elle s'adosse à un modèle de production modulable entre le « sur site client », le « hors site client », sachant que le Groupe dispose de plusieurs centres de services en France, en Belgique et au Maroc, ainsi que de trois data-centers.

À côté de cette offre majeure, la famille des offres de transformation permet la maîtrise des grands projets (ITSM, migration, virtualisation, sécurité), la capacité à garantir une dynamique d'innovation et l'obtention de gains de productivité.

Membre fondateur de l'ITSMF, Gfi Informatique est la première SSII à avoir obtenu la Certification ISO 20 000 pour ses centres de services.

Software

Le marché de l'édition de solutions logicielles a représenté pour Gfi Informatique un chiffre d'affaires de 79 millions d'euros⁽¹⁾ en 2011, soit 13 % du chiffre d'affaires du Groupe. Gfi Informatique a été classé 7^e éditeur de logiciels en France, avec une présence incontournable dans le secteur public, dans lequel plusieurs grands cabinets d'analystes (PAC, Gartner) l'ont classé second éditeur derrière Microsoft.

Le marché des collectivités locales et territoriales représente depuis de nombreuses années une base commerciale très importante et le Groupe Gfi Informatique dispose d'une position de leader incontesté dans de nombreuses composantes de l'offre. L'ensemble de l'offre couvre la quasi-totalité des services d'une collectivité : comptabilité, contrôle budgétaire, ressources humaines, action sociale, gestion des transports scolaires avec notamment la solution Pégase. Dans le domaine des établissements publics nationaux, le Groupe Gfi Informatique, via sa filiale Gfi Progiciels, équipe plus de 400 établissements avec sa solution de gestion budgétaire.

Le second marché sur lequel le Groupe Gfi Informatique se positionne en tant que leader, à travers sa filiale Gfi ChronoTime, concerne la gestion du temps. Le Groupe qui dispose de près de 2 000 clients, est présent dans les principaux grands groupes français et dans un nombre très important d'hôpitaux dans lesquels ce service est particulièrement sensible. La gamme Gestor représente plusieurs milliers de sites installés et constitue la ligne de produit la plus riche du marché. Cette gamme comprend les dispositifs de recueil du temps (badgeuses) et de contrôle d'accès. En 2011, des solutions Gestor en environnement totalement Cloud sous Azure de Microsoft ont été mises en place.

⁽¹⁾ Données de gestion non tirées des États financiers audités.

1.3.2. Cinq secteurs

Gfi Informatique a choisi de développer une stratégie fondée sur une approche sectorielle métier. Cinq secteurs majeurs ont été identifiés au niveau du Groupe. Cette dynamique a pour but de répondre aux nouvelles exigences du marché, de plus en plus axées sur la connaissance métiers au-delà de l'expertise technologique.

Cette organisation s'inscrit dans la démarche de progression dans la chaîne de valeur en proposant de nouvelles offres structurées pour chaque secteur, et de capitaliser sur des positions fortes en France pour se développer en Europe et plus particulièrement en Europe du Sud. Elle s'appuie sur une organisation matricielle autour des cinq secteurs présentés ci-après.

Banque Assurance

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de 157 millions d'euros⁽¹⁾ en 2011. Gfi Informatique a renforcé sa présence auprès de ses grands clients : BNP Paribas, BPCE, Société Générale, Crédit Agricole, les assureurs mutualistes (Macif, MMA, Maif, Maaf, AG2R La Mondiale...), Crédit Mutuel, Allianz ainsi que dans le secteur de la retraite complémentaire, autour d'Agirc Arrco.

Le contexte du secteur a été marqué par :

- la contrainte croissante sur les budgets IT, avec une accélération du mouvement d'externalisation (massification et TMA via des centres de compétences et des centres de services) notamment au sein des clients encore peu engagés jusqu'à présent, et une industrialisation en proximité (France, Maroc) qui apporte aujourd'hui une réponse crédible pour la banque de détail, l'assurance IARD et les fonctions corporate ;
- le développement des sujets d'efficacité opérationnelle interne, avec des projets d'EIM (Enterprise Information Management (EIM), dans les domaines du Workflow, Ged & Archivage (Efficacité du collaboratif), de la dématérialisation (Capture décentralisée), de l'éditique (envol de l'interactivité), du BPM (gestion simplifiée de processus complexes), du Search Based Applications (accélérateur du pilotage) et de la BI (vraie connaissance client et maîtrise des risques) ;
- le développement des problématiques d'optimisations technologiques, avec le remplacement des technologies vieillissantes ou la rationalisation, la virtualisation et l'harmonisation des environnements de production.

En 2011, Gfi Informatique a renforcé sa capacité à être un partenaire industriel majeur de ses clients :

- centres de services, avec plus de 100 000 jours de projets à engagement réalisés en AMOA, développements applicatifs, services d'infrastructure, intégration ;
- usines d'homologation fonctionnelle (Testing factory) ;
- migrations technologiques (VB, NSDK, Pacbase, BI, ERP, outils d'exploitation) ;
- virtualisation des SI (postes de travail/serveurs/stockage/réseau).

Gfi Informatique se positionne également comme un expert de spécialités :

- mise à jour des dispositifs de risques réglementaires et opérationnels ;
- efficacité opérationnelle des back-offices et évolution des postes de travail ;
- développement de nouveaux services en ligne et portails ;
- sécurisation de l'exploitation.

Secteur Public

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de l'ordre de 113 millions d'euros⁽¹⁾. Les plus grands ministères sont les principaux clients : justice, finance, intérieur... Le Groupe Gfi compte également dans ses clients une centaine d'établissements publics et d'hôpitaux, 9 régions, 70 départements et plusieurs centaines de communes en France, et des gouvernements régionaux en Espagne.

La simplification administrative, la rationalisation des choix budgétaires et l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques sont actuellement des enjeux pour la modernisation de l'état. L'e-administration, la performance publique, la réduction des coûts et l'ouverture des systèmes d'information apparaissent comme des enjeux majeurs pour les services publics. Parmi les offres métier de ce secteur, on doit citer :

- diversifier les usages et les services numériques : dans le cadre de la préparation d'un plan de développement de l'économie numérique, l'état assure le pilotage et la coordination de l'ensemble des politiques publiques dans le domaine du numérique. Ce plan repose sur quatre priorités : permettre à tous les Français d'accéder aux réseaux et aux services numériques ; développer la production et l'offre de contenus numériques ; accroître et diversifier les usages et les services numériques dans les entreprises, les administrations et chez les particuliers ; moderniser la gouvernance de l'économie numérique dans le sens d'une adaptation des organisations et des modes de gestion conçus avant la révolution numérique.
- développer les portails e-Citoyen : Gfi a mis en place un véritable portail global dans de nombreuses collectivités locales pour donner toute sa mesure à la notion d'e-Citoyen, en optimisant la productivité des agents tout en augmentant le service rendu : mise en ligne de e-Services à destination des usagers, et/ou des partenaires locaux ou nationaux, mise en œuvre de la dématérialisation pour les documents administratifs.
- l'accès à la justice par le numérique : il s'agit d'une adaptation spécifique de la démarche e-Citoyen au monde de la justice. À partir de son savoir-faire spécifique au Ministère de la Justice, le Groupe Gfi a su mettre en place des nouveaux usages pour tous.
- déployer les TIC au service de la santé et du bien-être : la stratégie de modernisation du SI Santé est prise en compte dans le plan Hôpital 2012 du gouvernement. Elle repose sur 4 piliers : le SI partagé, la modernisation des SI hospitaliers, le déploiement de la télésanté et la gouvernance.
- la création de services nouveaux notamment dans le domaine du service mobile a permis à Gfi de développer de nouvelles expertises : visite interactive de musées, promenades virtuelles pour des offices de tourisme orientées en fonction des centres d'intérêts du visiteur.

(1) Données de gestion non tirées des États financiers audités.

Télécom et média

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de l'ordre de 97 millions d'euros⁽¹⁾. Les principaux clients sont Orange, SFR, Telefonica, Vodafone, Euskaltel, TF1.

Avec ses équipes pluridisciplinaires, le Groupe Gfi se positionne comme un partenaire privilégié des opérateurs de télécommunication et des médias et offre l'ensemble des solutions nécessaires à l'accompagnement de ses clients dans leurs évolutions incontournables vers les nouveaux services de communication, de traitement et de diffusion de l'information multimédia. Le Groupe Gfi est positionné sur des domaines stratégiques comme la convergence (fixe, mobile, Internet, image, services à VA, mobilité), le CRM (connaissance client, E-Care, support, services, collecte, médiation, facturation) et l'outsourcing global (en particulier avec un centre de services dédié à Douai).

Les offres Métiers mises en place sur ce secteur sont :

- **Billing** : le système de billing (facturation) de l'opérateur est au cœur de son SI. De multiples applications et données sont à intégrer à celui-ci. Fort d'un partenariat poussé avec COMVERSE, le Groupe Gfi dispose du savoir-faire fonctionnel et technologique pour participer aux grands projets de facturation des opérateurs de téléphonie.
- **Gestion des offres** : la convergence occupe l'avant-scène des nouvelles offres. Le développement des nouveaux usages et le marché associé obligent les opérateurs à être innovants, attrayants et compétitifs sur leurs offres. Le Groupe Gfi sait alors aider tout opérateur pour optimiser une offre (organisation, industrialisation, respect des délais, mesure de l'impact) hautement flexible et adaptée aux réalités d'un marché mouvant.
- **Portail de services** : il est maintenant banal de gérer son abonnement sur le net. Plus globalement, cet accès direct à leurs clients permet aux opérateurs de fournir un meilleur service tout en préservant leurs marges. Des applicatifs complexes voient le jour.
- **Gestion de la fraude** : au-delà du simple vol d'un téléphone portable, de nouvelles démarches frauduleuses se mettent en place. Il est de la responsabilité de l'opérateur d'assurer la sécurité de l'accès à ses clients.

Transport, industrie, distribution & services

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de 192 millions d'euros⁽¹⁾. Il s'agit d'un secteur vertical très significatif au sein du Groupe Gfi, décomposé en TS (Transport-Services) et ID (Industrie-Distribution).

Les principaux clients sont SNCF, RATP, Air France, Amadeus, Eurocontrol et SNCB pour Transport-Services et EADS, PSA, Carrefour, Intermarché, Metro Cash & Carry France, pour Industrie-Distribution.

Concernant le transport de voyageurs et les services postaux, les opérateurs sont confrontés à la concurrence sur leur marché domestique, à des exigences accrues de service et de sécurité de la part des clients, de même qu'à la mutation des infrastructures dans le sens de l'intermodalité.

Les offres Métiers mises en place sur ce secteur sont :

- **Systèmes de Transport Intelligent (STI)** : les STI désignent les applications des technologies de l'information et de la communication au secteur des transports. Le système repose sur des informations, recueillies par des capteurs et dans des systèmes d'information, localisées et traitées par le calcul de façon à assurer des fonctions dites intelligentes telles que la mémorisation, la communication, la réactivité.
- **Workforce Management des personnels roulants et navigants** : la planification, la gestion et l'optimisation des plannings des ressources critiques dans le domaine des transports sont un enjeu clé de rationalisation opérationnelle et de gestion effective des contraintes de sécurité.
- **Offres en ligne et dématérialisation** : l'enrichissement de la proposition de valeur par des services à valeur ajoutée délivrés sur le web permet aux opérateurs historiques de transformer leur business model et d'exploiter leur capital client.

Energies-Utilities-Chimie

En 2011, le chiffre d'affaires du secteur Energie-Utilities-Chimie est de 59 millions d'euros⁽¹⁾.

Dans ce secteur, Gfi a poursuivi son développement de manière significative au sein des Groupes EDF, TOTAL et Veolia tandis qu'un travail de repositionnement s'est engagé dans le Groupe GDF-SUEZ. Gfi est également présent dans le secteur Chimie-Pharmacie notamment chez Arkema et Sanofi.

Au plan des systèmes d'information, les tendances qui se dégagent ces dernières années se sont renforcées avec des demandes de massification, d'industrialisation et d'internationalisation des programmes mais aussi de développements de projets à forte composante métier et à valeur ajoutée.

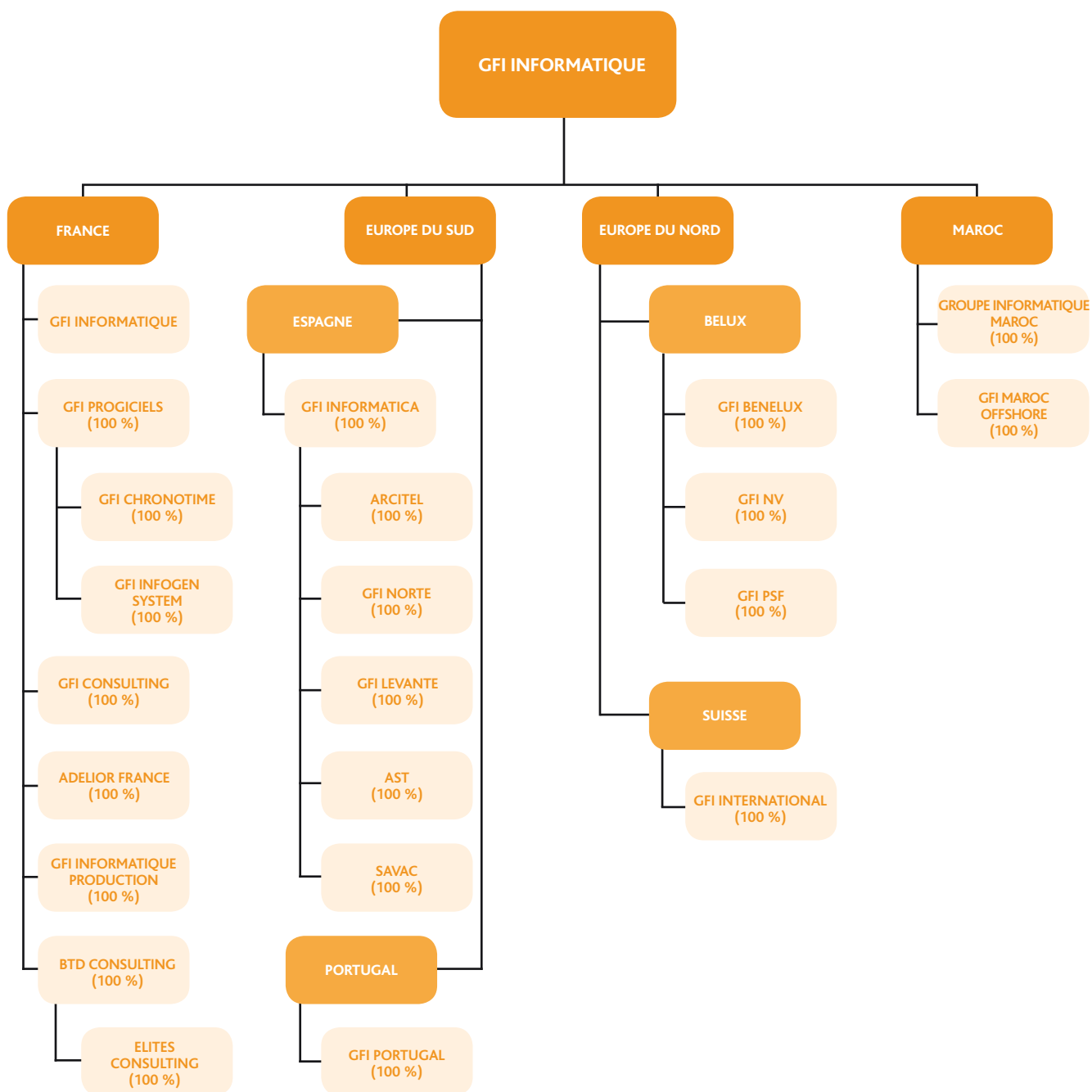
Gfi est positionné sur l'ensemble de ces thèmes ce qui lui permet de développer ses offres et son savoir-faire : TMA, Testing, Entreprise Digitale, Gestion Multicanal du Contact Client, et déploiement International de Core System (SAP).

Gfi met en place aujourd'hui des partenariats, notamment avec HCL et oriente sa croissance sur les problématiques Business Intelligence/BigData, sur les questions de mobilité ainsi que sur l'ensemble de son offre de transformation des infrastructures.

(1) Données de gestion non tirées des États financiers audités.

1.4. Organigramme simplifié du Groupe

L'organigramme simplifié présenté ci-dessous reflète le Groupe après la cession des activités canadiennes, intervenue le 7 mars 2012. La liste exhaustive des filiales du Groupe au 31 décembre 2011 est présentée dans les États financiers consolidés.



1.5. Données financières issues des états financiers consolidés

► 1.5.1. Marge opérationnelle

Dans un contexte économique difficile, le Groupe a poursuivi son redressement et enregistré en France une croissance de son activité, avec une progression de ses résultats et à l'international une bonne résistance globale. En 2011, le Groupe a ainsi confirmé l'amélioration progressive de sa performance, et peut afficher ainsi le résultat des actions engagées vers les activités récurrentes et vers celles à plus forte valeur ajoutée, avec une amélioration de 17,4 % de sa marge opérationnelle.

La marge opérationnelle qui s'était déjà redressée au premier semestre 2011, a continué à s'améliorer au second semestre pour s'établir sur l'année 2011, à un montant de 34,3 millions d'euros, soit un taux de 5,6 %, à comparer avec 29,2 millions d'euros en 2010 et un taux de 5,0 %.

La cession des activités canadiennes a donné lieu à application de la norme IFRS 5, et conformément à celle-ci, ces activités sont comptabilisées sous une rubrique « activités abandonnées ». Sauf indication contraire, les éléments chiffrés présentés ci-après sont établis après application de la norme IFRS 5.

La note 28 des États financiers consolidés, présente sous forme de tableaux de passage, l'application de la norme IFRS 5.

► 1.5.2. Autres éléments opérationnels

Le résultat opérationnel, établi après dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés de 1,5 million d'euros, prend en compte un montant de 13,3 millions d'euros d'opérations non courantes et s'établit à 19,6 millions d'euros en 2011 contre 16,1 millions d'euros en 2010, soit une amélioration de 21,5 %.

Les opérations non courantes de l'exercice se composent des coûts suivants :

- 6,2 millions d'euros : coûts de restructuration principalement en France et au Portugal ;
- 4,5 millions d'euros : dépréciation d'écart d'acquisition de certaines unités en Espagne et au Portugal ;
- 0,5 million d'euros : prise en compte de l'attribution d'actions gratuites à des salariés ;
- 2,1 millions d'euros : autres (selon détail en note 3 des États financiers consolidés).

Ce résultat a pris en compte une dégradation des perspectives futures en Espagne et au Portugal, en dépréciant les écarts d'acquisition de certaines unités de ces pays pour un montant de 4,5 millions d'euros à comparer avec une dépréciation de 1,0 million d'euros en 2010.

► 1.5.3. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net d'un montant total de 5,2 millions d'euros en 2011 à comparer à 3,4 millions d'euros en 2010, comprend essentiellement des charges d'intérêts. La variation du poste s'explique essentiellement par l'évolution des conditions de marché et les intérêts de l'Océane à compter de fin juin 2011.

Les autres produits et charges financiers représentent une charge nette de 0,9 million d'euros ; ils sont constitués essentiellement des charges financières nettes (swap et autres) pour 0,4 million d'euros. Ils comprennent également le coût financier des engagements envers le personnel pour un montant de 0,5 million d'euros.

1.5.4. Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé, avant résultat des activités abandonnées, est un profit qui s'élève à 6,6 millions d'euros en 2011, à comparer à 7,5 millions d'euros en 2010.

Il tient compte d'une charge d'impôts de 6,9 millions d'euros en 2011 à comparer à 3,8 millions d'euros en 2010 ce qui représente une variation négative de 3,1 millions d'euros (cf. note 6 des États financiers consolidés).

Le résultat des activités canadiennes abandonnées étant positif de 6,3 millions d'euros, le résultat net de l'ensemble consolidé est un profit de 12,9 millions d'euros en 2011, à comparer à 16,2 millions d'euros en 2010.

Celui-ci comprend un résultat part du Groupe de 10,5 millions d'euros en 2011, à comparer à 12,0 millions d'euros en 2010 et un résultat net attribuable aux minoritaires d'un montant de 2,3 millions d'euros en 2011, à comparer à 4,2 millions d'euros en 2010.

1.5.5. Résultat par action

Le résultat par action des activités poursuivies est positif de 0,12 euro en 2011 contre 0,14 euro en 2010.

Le résultat dilué par action des activités poursuivies est positif de 0,12 euro en 2011 contre 0,14 euro en 2010.

1.5.6. Flux financiers et politique d'investissement

L'amélioration de la profitabilité conjuguée à une bonne maîtrise du besoin en fonds de roulement ont permis d'améliorer très significativement la situation financière, notamment la capacité d'autofinancement, et le ratio – endettement net sur capitaux propres.

Flux net de trésorerie généré par l'activité

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôts, s'est élevée à 32,3 millions d'euros en 2011 contre 22,7 millions d'euros en 2010, soit une amélioration de 42,6 %. La variation de trésorerie liée au besoin en fonds de roulement du Groupe s'est élevée à 3,2 millions d'euros en 2011. Compte tenu des impôts versés pour 8,5 millions d'euros, les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'établissent à 20,6 millions d'euros en 2011 contre 7,3 millions d'euros en 2010.

Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

Les flux d'investissements ont été de 15,2 millions d'euros en 2011.

Ils se décomposent pour l'essentiel comme suit :

- acquisitions et solde des prix d'acquisition des opérations de croissance externe : - 5,6 millions d'euros ;
- investissements incorporels nets des cessions : - 7,3 millions d'euros ;
- investissements corporels nets des cessions : - 2,8 millions d'euros.

Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement sont positifs de 19,1 millions d'euros en 2011 et sont principalement composés de :

- émission Océane : 43,4 millions d'euros ;
- variation des capitaux propres liée à l'Océane : 5,4 millions d'euros ;
- remboursements d'emprunts : - 16,1 millions d'euros ;
- variation du tirage d'affacturage : - 8,5 millions d'euros ;
- intérêts financiers versés : - 4,5 millions d'euros ;
- coûts des instruments de couverture : - 0,8 million d'euros.

Flux net de trésorerie lié aux activités abandonnées

Les flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées ont été négatifs de 3,9 millions d'euros.

► 1.5.7. Endettement

L'endettement financier brut du Groupe s'élève au 31 décembre 2011 à 100,2 millions d'euros contre 98,0 millions d'euros à fin décembre 2010 ; la trésorerie nette s'élève à 15,3 millions d'euros contre 11,0 millions d'euros à fin décembre 2010.

L'endettement financier net s'établit ainsi à 84,9 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 87,0 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Hors intérêts courus non échus sur les emprunts et les dettes financières, l'endettement est constitué des éléments suivants :

Océane

En date du 30 juin 2011, Gfi Informatique a procédé à une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« Océane ») à échéance unique le 1^{er} janvier 2017, d'un montant nominal de 50 millions d'euros, et qui correspond à l'émission de 10 080 645 obligations.

Les principales caractéristiques de cette émission sont exposées au 2.4.3.

Emprunts bancaires

La cession des activités canadiennes a donné lieu à l'établissement d'un avenant au contrat de crédit passé avec le pool bancaire. Ce dernier définit notamment le montant du remboursement anticipé partiel de l'emprunt lié à la cession des actifs canadiens

et précise le nouvel échéancier pour le solde de l'emprunt. À la suite de ces opérations, le montant total des emprunts auprès des établissements de crédit (hors dettes de crédit-bail) s'élève à 38,9 millions d'euros au 31 décembre 2011. Les échéances de ces dettes se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2011	Échéances futures		
		2012	2013	2014
Emprunts auprès des établissements de crédit	38 912	24 053	9 972	4 887

Autres

Le Groupe Gfi Informatique dispose de lignes de financement auprès d'établissements d'affacturage en France et en Espagne ainsi que des concours bancaires courants et des financements par crédit-bail.

Au 31 décembre 2011, le Groupe utilise 16,4 millions d'euros de tirage sur des créances cédées aux sociétés d'affacturage sur un total autorisé pour le Groupe de 85,2 millions d'euros.

Sur un total autorisé de 20 millions d'euros au niveau du Groupe, un montant de 4,1 millions d'euros de concours bancaires courants était utilisé pour la trésorerie du 31 décembre 2011.

La dette de crédit-bail à plus d'un an est de 0,4 million d'euros, et celle à moins d'un an de 0,4 million d'euros.

1.6. Le marché des services informatiques et les perspectives du Groupe

► 1.6.1. Le marché et les tendances

La crise de l'euro, et les différentes mesures prises tendant à limiter les déficits publics ont créé en 2011 un contexte économique particulièrement défavorable. Ceci a entraîné une montée du chômage, et une stagnation de la demande globale.

Malgré cet environnement et comme annoncé par certains, la demande informatique est restée soutenue pendant une grande partie de l'année, et notamment au dernier trimestre.

Les pays de l'Europe du Sud comme l'Espagne ou le Portugal ont été beaucoup plus sensibles aux politiques de restrictions budgétaires qui ont été mises en place.

► 1.6.2. Perspectives du Groupe

Les incertitudes restent nombreuses et la dégradation de la conjoncture pourrait amener plusieurs donneurs d'ordres à prendre des décisions qui auraient un impact négatif sur les services informatiques. C'est pourquoi, le Groupe reste prudent pour l'exercice 2012, les conditions actuelles du marché offrant une visibilité limitée.

Les grands projets de transformation et l'innovation devraient cependant permettre de dépasser cette situation. Le Groupe Gfi, grâce aux efforts de réorganisation menés dans ces directions depuis 2009, devrait pouvoir renforcer ses positions commerciales tant sur les grands comptes, que sur les offres à plus forte valeur ajoutée. Si l'activité commerciale restait soutenue, le Groupe pourrait viser à nouveau une croissance de son activité et une amélioration de sa rentabilité.

1.7. Données financières issues des comptes sociaux

L'ensemble des informations sont issues des comptes sociaux, ci-après, au chapitre 7 du présent rapport.

► 1.7.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires de Gfi Informatique SA est de 397,8 millions d'euros en 2011 contre 368,0 millions d'euros en 2010. Le résultat d'exploitation s'élève à 6,5 millions d'euros en 2011 contre 6,8 millions d'euros en 2010.

► 1.7.2. Résultat financier

Le résultat financier est négatif de 3,6 millions d'euros en 2011 à comparer à celui négatif de 0,5 million d'euros de l'exercice précédent. Ce résultat comprend des dépréciations nettes de reprises de provisions sur titres et prêts aux filiales pour un montant total de 2,9 millions d'euros à comparer à 3,7 millions d'euros en 2010. Le résultat financier de 2011 enregistre une augmentation des intérêts et autres charges financières, et une réduction des produits et dividendes des participations.

La note 18 des comptes sociaux détaille l'ensemble de ces éléments.

► 1.7.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif de 5,4 millions d'euros, à comparer à un résultat également négatif de 7,3 millions d'euros en 2010. Les charges exceptionnelles comprennent principalement des coûts de restructurations pour un montant net des reprises sur provisions de 3,4 millions d'euros.

La note 19 des comptes sociaux détaille l'ensemble de ces éléments.

► 1.7.4. Impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale mise en place permet à la société de bénéficier d'un produit net d'intégration de 2,4 millions d'euros. La société a présenté un dossier de crédit impôt recherche de 1,6 million d'euros. Ces deux éléments cumulés ont généré un produit fiscal de 4,0 millions d'euros.

La note 20 des comptes sociaux détaille l'ensemble de ces éléments.

► 1.7.5. Résultat net

Le résultat net de 2011 ressort à un bénéfice de 1,5 million d'euros, à comparer à un bénéfice de 9,4 millions d'euros 2010.

► 1.7.6. Acquisitions et restructurations

Ares

Le 15 février 2011, Gfi Informatique a repris certains actifs et fonds de commerce dans le cadre de la liquidation judiciaire de la société ARES. Ces activités représentaient en année pleine et au global un chiffre d'affaires estimé à 32 millions d'euros et un effectif de 404 salariés. Ces données comprennent les activités reprises par les filiales spécialisées du Groupe Gfi Informatique Production, Gfi Progiciels, et Gfi Chrono time. Cette même opération comprenait l'acquisition de la société Ares Luxembourg.

Thales

Gfi Informatique a annoncé le 26 octobre 2011, avoir engagé des négociations exclusives avec Thales sur un projet d'acquisition de l'activité d'informatique de gestion Business Solutions de Thales Services. Ce projet est soumis actuellement à la consultation des instances représentatives du personnel.

L'activité Business Solutions de Thales Services réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 75 millions d'euros avec près de 600 collaborateurs. Son rapprochement avec Gfi Informatique permettrait d'une part d'établir un partenariat à long terme avec Thales, qui est un client de Business Solutions, et de renforcer la présence de l'ensemble auprès de grands groupes industriels ou bancaires en France. D'autre part, il permettrait de disposer d'une capacité de « delivery » de taille significative sur le marché français et d'offrir un panel d'expertises sectorielles renforcé, notamment dans le PLM (Product Life cycle Management). C'est un projet créateur de valeur, qui offre un environnement favorable au développement des activités de Business Solutions.

► 1.7.7. Filiales et participations – Inventaire des valeurs mobilières

Le tableau des filiales et participations et l'inventaire des valeurs mobilières sont présentés en note 28 des comptes sociaux et au chapitre 7.3 du présent document de référence.

► 1.7.8. Résultats des cinq derniers exercices

Le tableau présentant les résultats des cinq derniers exercices est présenté au chapitre 7.3 du présent document de référence.

1.7.9. Affectation du résultat de Gfi Informatique

Le résultat à affecter est composé comme suit :

Origines	(en milliers d'euros)
Report à nouveau	8 936
Résultat de l'exercice	1 466
TOTAL	10 402

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat distribuable	(en milliers d'euros)
Réserve légale	73
Aux actionnaires à titre des dividendes	4 901
Report à nouveau	5 428
TOTAL	10 402

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,09 euro par action. Le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues à la date de mise en paiement sera affecté au compte de report à nouveau.

1.7.10. Dividendes et politique de distribution

Les distributions au titre des cinq derniers exercices ont été les suivantes :

Années	2010	2009	2008	2007	2006
Nombre d'actions au 31 décembre	54 293 742	54 293 742	54 293 742	54 293 742	46 339 887
Valeur nominale (en euros)	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Dividende par action (en euros)	-	-	0,22	0,22	0,20
MONTANT NET DISTRIBUÉ (en euros)⁽¹⁾	-	-	11 861 550	11 854 757	9 251 343

(1) Les actions autodétenues par la société à la date de mise en paiement n'ont pas droit aux dividendes.

1.8. Innovation et certification

1.8.1. Recherche et Développement

Les investissements réalisés par le Groupe en 2011 en France en matière de développement ont été évalués à 6,2 millions d'euros ; ils ont été consacrés :

- au renouvellement technologique des produits de l'ensemble de l'offre RH, Aide sociale pour collectivités locales et des produits de gestion pour les établissements publics ;
- aux évolutions fonctionnelles des Progiciels, notamment pour suivre les évolutions législatives ou réglementaires ;
- à la poursuite du développement en nouvelles technologies des produits de gestion de temps.

Au titre de 2011, les frais de développement encourus en Espagne et au Maroc ont été évalués à 0,4 million d'euros. Hors investissements réalisés au Canada, c'est un total de 6,7 millions d'euros qui, répondant aux critères d'activation, a été porté à l'actif au titre des développements.

Le Groupe a également lancé de nombreux programmes de recherche. Ceux-ci concernent souvent la méthodologie, l'optimisation, et l'industrialisation des processus, ou encore l'authentification des transactions et leur sécurité, dans les nouvelles utilisations des mobiles de dernière génération. Quand les conditions étaient réunies, ces travaux ont donné lieu au dépôt d'un dossier de crédit impôt recherche.

► 1.8.2. Système de Management de la Qualité et Certification

Procédures et meilleures pratiques : « GMS »

Moteur central de la transformation du Groupe, des phases de vente jusqu'aux phases d'industrialisation des prestations en centres de services, un corpus formel de management par la qualité « GMS » (Global Management System) est accessible aux collaborateurs par intranet, de façon sécurisée. Il couvre tous les processus de l'entreprise : Marketing, Vente, Delivery, Ressources Humaines, Finances et Juridique.

Par cet outil, Gfi Informatique facilite la communication de ses exigences fondamentales de fonctionnement. Le partage des processus communs, des procédés industriels, des guides et des outils, favorise une culture commune pour l'ensemble des offres du Groupe qui vise non seulement la capitalisation permanente des bonnes pratiques et leur généralisation, mais aussi leur personnalisation à chaque dossier. Grâce à ces pratiques, la société progresse dans ses capacités à respecter ses engagements tant en terme de délais qu'en niveau de qualité.

Le système qualité Gfi intègre une organisation, des responsabilités, et des processus clairement établis. Une Revue Qualité est autoréalisée chaque année par la Direction Qualité, sur les objectifs visés.

Norme ISO 9001 pour l'amélioration permanente

Gfi Informatique a obtenu, en janvier 2012, le renouvellement pour une période de trois ans de son certificat AFAQ ISO 9001 version novembre 2008.

Ce certificat AFAQ couvre les activités essentielles du Groupe Gfi Informatique sur les sites français en matière de conception, de réalisation et d'intégration de systèmes, ainsi que de maintenance de systèmes informatiques (TMA) et d'infogérance. Il concerne également l'édition et la distribution de progiciels, et les prestations associées (conseil et services) logicielles et d'intégration des ERP.

Gfi Informatique est évalué conformément à la version 2008 de la norme ISO 9001 qui apporte un regard plus précis sur les processus d'externalisation au-delà de l'importance attribuée par la société à la satisfaction de ses clients, au respect de ses engagements, au pilotage par la mesure et l'analyse ainsi qu'à l'amélioration permanente de ses processus et de ses résultats.

En Espagne, Gfi Informatica, Gfi Norte, et Gfi Levante sont également certifiées ISO 9001.

À l'image du Groupe, le centre de services offshore de Casablanca a engagé de longue date une modification de son organisation et de ses processus. Ces efforts lui ont permis d'obtenir en novembre 2010, la certification ISO 9001.

Normes ISO 20 000 et ITIL pour la gestion des services

L'ISO 20 000 constitue la référence pour la certification des centres de services. Pour ses opérations d'infogérance, Gfi Informatique s'est engagé dans une politique de certification de l'ensemble de ses centres de services.

En 2009 le centre de télé-service de Nantes a obtenu la certification ISO 20 000, certification qui a été étendue en 2010 au centre de service support help desk.

Par ailleurs, les équipes s'appuient depuis plusieurs années sur les meilleures pratiques ITIL qui permettent d'optimiser la gestion des services informatiques.

En Espagne, Gfi Informatica est également certifiée ISO 20 000 pour son département de middleware.

Modèle CMMI pour l'intégration

Dans le cadre de ses prestations d'intégration, Gfi Informatique a lancé la démarche d'évaluation de ses centres de services par rapport au modèle CMMI. Le centre de services Ingénierie et Intégration de Systèmes de Lille applique les meilleures pratiques de CMMiSB. En Espagne, Gfi Levante a entrepris une démarche équivalente.

1.9. Gestion sociale – Ressources humaines

► 1.9.1. Effectifs

Les effectifs consolidés ont augmenté de 702 personnes sur l'année 2011 pour s'établir à fin décembre à 9 616 personnes (sous-traitance récurrente en Belgique et au Canada incluse). Hors sous-traitant, l'effectif salarié a connu la même évolution avec un effectif de 9 478 en 2011 contre 8 784 en 2010. L'intégration des salariés de la société ARES en février 2011, avec 404 collaborateurs, ainsi qu'un flux positif des entrées sorties, expliquent cette hausse des effectifs.

Ces éléments tiennent compte des effectifs canadiens. Fin 2011, ces effectifs au Canada représentent 814 personnes sous-traitants récurrents inclus.

Les effectifs du Groupe travaillant hors de France représentent 34 % des effectifs totaux et la répartition hommes/femmes est de trois quarts/un quart.

En France, les procédures de licenciement ont concerné 143 personnes et 117 hors de France.

En 2011, dans un contexte de marché de l'emploi concurrentiel, Gfi Informatique a réalisé plus de 1 300 recrutements en France. La cooptation a été mise en valeur et favorisée et a représenté 27 % en 2011, ce qui constitue un bon niveau d'adhésion de nos collaborateurs.

La professionnalisation des acteurs du recrutement a été encore renforcée. L'utilisation des réseaux sociaux pour identifier et attirer des candidats à forte valeur ajoutée s'est intensifiée. Le Groupe a également multiplié les événements et sa présence dans les différentes manifestations. Les partenariats avec plusieurs écoles ont été encouragés, et dans cet esprit, un nombre croissant de stagiaires a été accueilli (une centaine en France cette année). Des formules de l'alternance sont mises en œuvre dans plusieurs unités du Groupe, et elles concernent actuellement une soixantaine de salariés.

Avec l'aide de l'UNIRH (Union pour l'insertion et la réinsertion professionnelle des personnes handicapées), le Groupe a poursuivi sa politique d'embauche de travailleurs handicapés,

notamment au moyen d'annonces spécifiques et de participation à des manifestations dédiées.

Le plan Seniors est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010. Ce plan comporte des actions pour le maintien dans l'entreprise des seniors avec des indicateurs de suivi. Au 31 décembre 2011, les objectifs quantitatifs fixés quant au nombre de seniors étaient atteints à 126 % d'annonces spécifiques et de participation à des manifestations dédiées.

Le plan Seniors est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010. Ce plan comporte des actions pour le maintien dans l'entreprise des seniors avec des indicateurs de suivi. Au 31 décembre 2010, les objectifs quantitatifs fixés étaient atteints à 105 %.

► 1.9.2. Évolution de la masse salariale

L'évaluation régulière des collaborateurs reste le principe directeur de la politique des ressources humaines mise en place ; celle-ci a deux caractéristiques : l'évaluation des missions exécutées et l'évaluation du collaborateur.

L'Entretien Annuel de Développement Professionnel a pour objectif de prendre en compte le référentiel métier existant, tout en détectant des situations individuelles particulières, et leurs évolutions potentielles.

Le Comité salaire apprécie les demandes d'évolutions salariales. Cette pratique permet au Groupe d'appliquer une politique salariale souple et prudente à la fois, en veillant à maintenir une cohérence entre les pratiques du Groupe avec celles en vigueur

dans la profession et celles du marché. Le Comité agit également pour réduire les écarts entre les hommes et les femmes, et corriger les éventuelles discriminations ; il veille au respect des principes d'égalité de traitement.

Les mesures prises dans le cadre de la négociation annuelle des salaires 2011 ont porté sur l'évolution des bas salaires et la garantie d'évolution salariale des femmes à leur retour de congé de maternité ou d'adoption. En France, l'augmentation du salaire moyen fixe ressort à 1,5 %.

Les rémunérations variables concernent environ 15 % des effectifs et sont directement liées à des objectifs précis qui font l'objet d'avenants individuels établis en début d'année.

► 1.9.3. Formation

En France

La préparation des plans de formation est généralisée à l'ensemble des unités dans le cadre du processus GARI. Celui-ci identifie et prend en compte les populations sensibles – femmes, jeunes, seniors, etc. En gérant l'ensemble des compétences des collaborateurs, cet outil est une aide précieuse dans la politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

La stratégie de formation a été déclinée autour de 3 axes : technique, métier et développement personnel.

En adéquation avec la vision du Groupe, les formations proposées par l'Université Gfi ont été enrichies par un module axé sur la connaissance des métiers et des enjeux business des clients des différents secteurs verticaux. Cette formation a également vocation à sensibiliser à la responsabilité sociale de l'entreprise.

Les formations destinées aux directeurs de projets ont été également complétées par un nouveau module pour développer des compétences de maîtrise contractuelle des prestations à engagement. Par ailleurs, l'effort a été poursuivi pour améliorer l'employabilité de certains collaborateurs par des formations longues.

Le partenariat renouvelé SkillSoft, leader mondial du E-Learning, a permis aux collaborateurs de se former en complément des formations présentiels et de se préparer aux certifications éditeurs.

En matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, le Groupe a commencé à déployer en 2010 son plan d'action senior trisannuel visant à maintenir l'employabilité des collaborateurs de plus de 55 ans.

Le déploiement du projet GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), a été qualifié de chantier stratégique de la transformation du Groupe en 2011. L'objectif est d'accompagner le management dans l'anticipation à moyen terme des besoins de compétences en rapport avec la stratégie du Groupe et des différentes entités concernées. Le projet a été déployé en 2011 avec la branche Application Services et sera étendu à l'ensemble du Groupe dès 2012.

En 2011, la politique de formation a été considérée comme un des leviers d'une politique de ressources humaines au service des objectifs définis par le projet GPEC. Des formations ont été mises en œuvre pour permettre aux collaborateurs d'évoluer vers les métiers et compétences qui correspondent aux métiers en progression. Pour réaliser cet objectif, des dispositifs de formation longue (périodes de professionnalisation) ont été largement utilisés ainsi que des formations certifiantes plus courtes.

Par ailleurs, le Groupe a développé et enrichi l'offre de l'Université Gfi par une formation au leadership commercial tout en continuant à dispenser les modules de formation destinés aux chefs de projets et directeurs de projet. Cette formation a également vocation à sensibiliser à la responsabilité sociale de l'entreprise.

Le dispositif de e-learning, basé sur les cours en ligne du leader mondial Skillsoft a été largement utilisé, notamment sur des thématiques IT et pilotage de projet.

En termes d'effort de formation, le Groupe a globalement maintenu le même rythme qu'en 2010 avec une activité plus importante au dernier trimestre 2011. Une attention particulière a été portée tout au long de l'année 2011 à communiquer sur les actions de formation stratégiques, en particulier grâce au journal interne.

En Espagne

Dans le cadre de sa stratégie de recrutement et de fidélisation de ses collaborateurs, Gfi Informatique en Espagne cherche à développer des partenariats avec des Universités et des Instituts.

Une nouvelle application concernant la formation a été mise en place. Outre les simplifications de gestion, elle améliore l'information sur les demandes de formation et les financements disponibles.

Le système de suivi de carrières a bénéficié d'une nouvelle version de gestion des compétences et de leur évolution.

1.9.4. Organisation du temps de travail

Les différentes sociétés du Groupe appliquent les dispositions conformes aux usages de la branche professionnelle de leur pays d'implantation.

Importance de la sous-traitance

Le recours à la sous-traitance concerne essentiellement la recherche de compétences techniques dont le Groupe ne dispose pas, et qui sont proposées soit par d'autres SSII, soit par des consultants indépendants. Le recours à la sous-traitance était significatif au Canada, et dans une moindre mesure en Belgique et au Portugal. Le nombre total de sous-traitants dans ces pays était de 138 personnes au 31 décembre 2011.

Relations du travail

Des séminaires d'accueil « Welcome » sont régulièrement organisés pour les nouveaux embauchés. Le journal interne de Gfi Informatique en France « Gfi Buz » commente l'actualité du Groupe, ses réussites et met en valeur les hommes et femmes ayant participé aux projets traités dans le journal. Au titre des politiques communes mises en place dans l'ensemble des sociétés du Groupe, figurent l'engagement de respecter les législations locales et européennes en matière de relations du travail (égalité professionnelle homme/femme, non-discrimination d'une manière générale, relations sociales, emploi des seniors, etc.) et un certain nombre de normes dans la gestion de la carrière des collaborateurs.

En France, le Groupe est organisé au niveau social en plusieurs ensembles, dont une Unité Économique et Sociale (UES) qui regroupe les sociétés Gfi Informatique, Gfi Informatique Production, Gfi Progiciels, BTD Consulting et Némausic. L'UES regroupe maintenant 5 864 collaborateurs. Les régimes santé et prévoyance sont harmonisés au sein de l'UES à compter du

1^{er} janvier 2011. Une commission paritaire pour l'UES composée de délégués syndicaux de l'entreprise et de représentants de la Direction se réunit périodiquement.

Les instances représentatives du personnel de l'UES ont été renouvelées en juin 2011, pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de la loi du 20 août 2008. Le vote électronique a été retenu, comme en 2007, suite à la conclusion d'un accord collectif. La durée du mandat des élus est fixée à trois ans. Par ailleurs, un accord partiel relatif à l'exercice du droit syndical a attribué des moyens spécifiques aux organisations syndicales non représentatives (participation à la commission paritaire, doublement du crédit d'heures légal des représentants de la section syndicale).

Le comité de pilotage sur les risques psychosociaux, mis en place par accord collectif en 2010, a poursuivi ses travaux visant à établir un diagnostic desdits risques puis à préconiser et mettre en œuvre des mesures de prévention.

En 2011, un accord sur le télétravail a été conclu. Afin de maintenir le lien social des salariés, c'est une modalité de télétravail « pendulaire » qui a été retenue ; cette formule alterne des périodes en entreprise et des périodes à domicile (2 jours maximum par semaine). Le télétravail ne peut être mis en place qu'à l'initiative du salarié, avec l'accord de la hiérarchie en fonction des nécessités opérationnelles.

En 2011, le Groupe a versé en France pour 2,4 millions d'euros de subventions aux différents Comités d'entreprises pour gérer les œuvres sociales.

En Espagne, le Groupe est organisé en 9 sociétés d'importance très différentes. Les deux plus importantes comptent des comités d'entreprise de 13 représentants, les autres, un ou deux représentants désignés par des collaborateurs. Il faut signaler une négociation en cours sur l'application de la convention collective de Vizcaya (Gfi Norte et Savac).

1.9.5. Participation et intéressement

Le montant de la participation distribuable au titre de 2011 en France s'élève à 0,8 million d'euros contre 1,2 million d'euros en 2010. Ces sommes sont gérées dans le cadre d'un PEE (Plan d'épargne entreprise) offrant au choix des collaborateurs plusieurs FCPE (Fonds commun de placement d'entreprise) à vocations diverses, dont le FCPE Gfi Informatique Expansion investi en actions Gfi Informatique. Il n'y a aucun contrat d'intéressement en cours au sein du Groupe.

► 1.9.6. Actionnariat salarié – Politique d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions ou d'attribution d'actions gratuites

Un Plan d'épargne entreprise a été ouvert en 1998 à l'ensemble des salariés du Groupe. Un fonds commun de placement « Gfi Expansion » a été créé afin d'acquérir et gérer des actions Gfi Informatique. Ce FCPE a obtenu l'agrément n° 06985 de la Commission des opérations de Bourse le 7 mai 1998. Le FCPE est géré par Natixis Asset Management et détient au 31 décembre 2011 un total de 189 560 actions Gfi Informatique, soit 0,35 % du capital social.

Le Groupe Gfi Informatique a déjà plusieurs fois mis en œuvre des plans d'attribution d'actions gratuites. Ces plans sont réalisés afin d'associer à l'amélioration de la performance du Groupe, les dirigeants et salariés qui jouent un rôle effectif, direct ou indirect, dans l'obtention des résultats.

Le 9 décembre 2009, le Conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale du 29 juin 2007 pour attribuer 584 000 droits à actions gratuites à une trentaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales

du Groupe sous condition de performance. Le Conseil d'administration du 14 décembre 2011 a validé l'attribution définitive de 156 600 actions de la première tranche de ce plan. Le Conseil d'administration du 14 mars 2012 a constaté la caducité de la tranche 2 du même plan.

Le 10 mars 2011, le Conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale du 19 mai 2010 pour attribuer 508 000 droits à actions gratuites à une quarantaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe, et 91 725 droits à l'ensemble des salariés de la société Gfi Informatique et de ses filiales françaises. Ces attributions ne deviendront définitives qu'à l'issue d'une période d'acquisition d'une durée de deux années et sous conditions de performance relatives aux exercices 2011 et 2012.

Des explications complémentaires sont fournies au 2.2.1 et dans le rapport spécial inséré sous 5.1 ci-après.

1.10. Responsabilité sociale et environnementale

La démarche consiste à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux pour adopter de meilleures pratiques.

► 1.10.1. Développement durable

Audit carbone :

La société a analysé son empreinte carbone pour la France : la mesure carbone, qui a concerné l'ensemble des données relatives aux missions et déplacements, aux consommations d'énergie des bâtiments et des datacenters ainsi qu'à celles des matériels et des consommables, a été réalisée sur la base des données 2008. Le bilan carbone s'élève à 10 700 tonnes, dont 7 500 sont liées aux déplacements professionnels.

Des mesures ont été mises en œuvre pour améliorer ce point de départ, et notamment :

- une démarche systématique de minimisation des déplacements, notamment grâce aux vidéoconférences, et à l'utilisation des outils de netconferencing ;
- la mise en place d'une nouvelle car policy imposant des modèles dont l'émission de CO² ne dépasse pas 151 Gr/Km ;
- les instructions données à l'ensemble des responsables d'établissement de prendre toutes les mesures possibles tendant à réduire les consommations d'énergie avec la mise en place de plans d'extinction des bureaux, et de contrôle des températures des locaux.

Le regroupement sur le site de Saint-Ouen de l'ensemble des sites de la région parisienne en 2010 avait été l'occasion pour l'entreprise de mettre en application ces directives. L'immeuble

est certifié HQE Construction (Haute Qualité Environnementale) et dispose de nombreux dispositifs destinés à réduire les consommations d'énergie. Il dispose, également d'une utilisation partielle des eaux de pluie.

Recyclage des déchets :

Diverses mesures ont été prises qui concernent les actions de recyclage des déchets :

- l'utilisation de papier recyclé et recyclable a été recommandée. La mise en place sur le site de Saint-Ouen de la collecte de papiers de bureau avec un tri sélectif à la source a été étendue à l'ensemble de la France. Ainsi le déploiement se poursuit-il maintenant aux principaux sites régionaux ;
- la sélection et la gestion d'un fournisseur agréé pour la récupération et le retraitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (D.E.E.E.) provenant des matériels informatiques obsolètes mis au rebut ;
- la mise en place de procédures visant à l'application des modalités de récupération des matériels et composants à recycler.

En Espagne, un plan de gestion des déchets – papier, matériels informatiques et téléphones portables – a été mis en place. L'objectif est d'obtenir la certification ISO 14000.

► 1.10.2. Responsabilité sociale

Cette démarche couvre les questions éthiques qui surviennent autour de la relation employeur employé, à savoir les discriminations sur la base de l'âge, du genre, des convictions religieuses, philosophiques ou politiques, du respect de la vie privée, de l'équité du contrat de travail. La Direction Générale a sensibilisé l'ensemble des acteurs de l'entreprise et en particulier son comité de direction, les managers et l'ensemble des collaborateurs sur la responsabilité sociale de l'entreprise.

Plusieurs actions méritent d'être signalées :

- élaboration d'une charte à destination des managers qui leur est proposée à la signature et incorporée à l'avenant annuel qui définit leurs objectifs ;
- élaboration d'un guide du recrutement largement diffusé auprès des acteurs concernés, qui met en avant les principes d'égalité des chances, et de non-discrimination ;
- mise en place d'un partenariat spécifique avec l'UNRIH, afin de promouvoir une politique réelle d'embauche de travailleurs handicapés ;
- mise en place d'un plan de prévention sur les risques psychosociaux en collaboration avec un cabinet spécialisé qui mène un premier diagnostic sur la nature et l'importance des risques psychosociaux auprès des collaborateurs.

Des actions communautaires ont également été entreprises comme le soutien à des associations comme « Sport dans la ville », « École de la deuxième chance », « Enfants & Santé »... ainsi qu'une importante mobilisation pour les « Restaurants du Cœur ».

1.11. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le Groupe a annoncé le 8 mars 2012, avoir finalisé, la cession de ses activités canadiennes par la cession des actions de Gfi Canada qu'elle détenait, et indirectement de l'ensemble des filiales de Gfi Canada. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de recentrage des activités de Gfi Informatique, conformément au plan stratégique présenté au deuxième semestre 2009. Les activités canadiennes, tant du fait de la structure actionnariale que du portefeuille d'activités, n'avaient pas de synergie commerciale et technique avec le reste du Groupe.

Cette opération permet au Groupe Gfi Informatique d'encaisser 75 millions de CAD, soit environ 57 millions d'euros dont 47 millions d'euros immédiatement et le solde dans 18 mois. Avec cette opération, le Groupe Gfi Informatique se donne des moyens supplémentaires pour accélérer son développement et poursuivre sa stratégie d'acquisition ciblée.

En application de la norme IFRS 5, les activités canadiennes sont traitées comme des activités abandonnées dans les États financiers consolidés de l'exercice 2011.

1.12. Facteurs de risques

Le Groupe Gfi Informatique procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs. Elle considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

1.12.1. Risques opérationnels - Risques juridiques

Projets clients

Gfi Informatique intervient sur des projets informatiques parfois complexes comme éditeur de Progiciels, intégrateur de solutions ou prestataire de services. De ce fait, le Groupe n'est pas à l'abri d'une réclamation d'un client considérant que les produits du Groupe ou ses consultants n'ont pas atteint les objectifs attendus dans les délais prévus ou lui ont causé des préjudices. Le Groupe peut alors être exposé à payer des dommages et intérêts.

Les procédures mises en place, sous l'égide de deux comités permettent de s'assurer d'une part, qu'aucun engagement hors norme n'est pris avec un client et d'autre part, que l'exécution des projets est conforme aux prévisions.

Le système Qualité de Gfi Informatique, certifié ISO 9001, définit les règles d'établissement et de validation des propositions techniques et financières.

Réglementation

Le Groupe Gfi Informatique n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale ou administrative, et ce, même pour l'ensemble de ses filiales internationales. Quelques secteurs sensibles dans lesquels opèrent ses clients nécessitent parfois la conclusion d'accords de confidentialité spécifiques.

Toutefois, les risques juridiques qui existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit fiscal, etc.) concernent le Groupe Gfi Informatique au même titre que toute autre entreprise de services.

Les propositions de redressement fiscaux ou ceux émis par l'Urssaf sont provisionnés pour leur montant en principal et intérêts à la réception des avis de mise en recouvrement, et ce même si une réclamation a été émise ou si un contentieux a été ouvert. Dans ce cas, le montant des pénalités et majorations n'est toutefois pas provisionné.

1.12.2. Risques financiers

Solvabilité clients

Le Groupe est exposé au risque de défaillance financière d'un client. Les risques financiers de l'entreprise sont identifiés au stade de la prospection et de l'établissement de la proposition commerciale, technique et financière. Le cas échéant, les clients font l'objet d'une enquête de solvabilité menée par le service recouvrement et dont les résultats sont communiqués au directeur financier du Groupe.

Les dix principaux clients du Groupe Gfi Informatique représentent près de 35 % du chiffre d'affaires consolidé en 2011. Aucun des dix principaux clients ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

La ventilation des créances échues et non dépréciées est décrite en note 11 des États financiers consolidés. L'exposition par pays est présentée en note 21 des États financiers consolidés « Informations sectorielles ».

Risques de taux

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée au niveau d'endettement financier du Groupe. Ce point est développé en note 27 des États financiers consolidés « Gestion des Risques Financiers ».

Risques de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires, et de contrats d'affacturage. Les contrats d'emprunts bancaires comportent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés à la clôture annuelle et pour certaines aux clôtures trimestrielles. Ces clauses dites de défaut sont présentées en note 27 des États financiers consolidés.

Information sur les litiges

Les litiges et contentieux sont évoqués en notes 15 et 17 des États financiers consolidés.

À la connaissance de la société, sur une période couvrant les douze derniers mois, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris, toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Risques de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectué dans la zone euro. Dans les autres cas (Suisse, Maroc), les produits issus de la vente sont générés dans la même devise que les coûts d'exploitation liés, limitant ainsi l'exposition au taux de change. Les flux intragroupe opérationnels en devises étrangères sont extrêmement limités.

Ce point est développé en note 27 des États financiers consolidés « Risques de change ».

Risques liés aux écarts d'acquisition

La valeur des écarts d'acquisition est soumise au risque de dépréciation en cas de dégradation de l'activité concernée et/ou d'évolution défavorable de ses perspectives à long terme et/ou de paramètres externes (hausse des taux d'intérêt, crise économique...).

Dans le cas des activités poursuivies, l'évaluation de la valeur de ces actifs est effectuée périodiquement sur la base de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession et la valeur d'utilité. Les modalités d'évaluation de la valeur d'utilité sont sensibles aux éventuelles évolutions des caractéristiques du modèle économique sous-jacent. Les États financiers consolidés exposent en note 7 les tests de sensibilités réalisés.

Le risque de dépréciation des écarts d'acquisition peut également survenir dans le cadre d'une stratégie de désengagement, lorsque la cession d'une activité est envisagée, tout en poursuivant son exploitation. Dans ce contexte particulier, l'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est alors effectuée sur la base du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession, qui peut être inférieur à la valeur comptable de l'activité.

1.12.3. Risques stratégiques

Risques liés aux acquisitions potentielles

L'acquisition de sociétés qui présentent un intérêt pour le Groupe a pour principal objectif l'implantation sur des nouveaux marchés ou le renforcement dans des activités stratégiques. Les opérations d'acquisition présentent toujours un risque de sélection de la bonne cible, d'intégration des équipes, de réussite des synergies envisagées, et de mise en œuvre des garanties prises. Le Comité d'investissement du Groupe veille au bon déroulement du processus d'acquisition.

Risques de compétition

Gfi Informatique intervient sur un marché concurrentiel dans lequel les ventes de services informatiques et de logiciels sont liées aux décisions d'investissement de ses clients.

Des risques inhérents à la conjoncture peuvent conduire à retarder voire annuler le démarrage de certains projets. La gestion des ressources humaines et des sous-traitants peut également s'avérer sensible, notamment en période de hausse des salaires et des tarifs.

1.12.4. Risques liés à la propriété intellectuelle

Les marques et logos utilisés par le Groupe ont été déposés en France pour les pays de l'Union européenne. De plus, les codes source des Progiciels conçus et développés par le Groupe font l'objet de dépôts réguliers auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP).

1.12.5. Assurance et couverture des risques

En matière d'assurance, il faut distinguer les assurances dommages pour lesquelles les risques sont systématiquement couverts, et les assurances de responsabilité.

Les principales polices d'assurances concernent la responsabilité civile professionnelle et d'exploitation, la couverture du parc d'ordinateurs portables, la couverture de l'ensemble du parc d'automobiles et de l'ensemble des locaux occupés par Gfi Informatique et ses filiales.

Police responsabilité civile professionnelle

Gfi Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle et d'Exploitation Groupe qui a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que Gfi Informatique peut encourir du fait de ses activités professionnelles dès lors qu'elle fait l'objet d'une réclamation fondée au titre des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs ou non. Les montants des garanties sont les suivants, sous déduction d'une franchise de 0,1 million d'euros :

- Responsabilité Civile Professionnelle
 - tous dommages confondus : 20,0 millions d'euros par année d'assurance dont dommages immatériels non consécutifs : 20,0 millions d'euros par année d'assurance.
- Responsabilité Civile Exploitation
 - tous dommages confondus : 10,0 millions d'euros par année d'assurance dont :
 - dommages matériels et immatériels consécutifs : 5,0 millions d'euros ;
 - dommages immatériels non consécutifs : 1,5 million d'euros ;
 - atteintes accidentelles à l'environnement : 1,0 million d'euros.

Police dommages

Gfi Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales françaises une garantie pour l'ensemble du parc informatique lui appartenant, soit le matériel fixe et le matériel portable, ainsi que pour les frais de reconstitution des archives informatiques et les frais supplémentaires, ainsi que pour l'ensemble des dommages susceptibles d'arriver sur un site.

Police flotte automobile

Gfi Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales françaises une garantie couvrant l'ensemble de son parc de location de véhicules longue durée ainsi qu'une garantie couvrant les risques inhérents aux véhicules personnels des collaborateurs lorsqu'ils sont utilisés dans le cadre des activités professionnelles.

Police responsabilité des dirigeants

Gfi Informatique a également souscrit une police couvrant la responsabilité des dirigeants.

1.13. Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, il n'existe pas à la connaissance de la société d'éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique, à l'exception d'un contrat de crédit signé le 15 décembre 2009, ce dernier devenant renégociable en cas de changement de contrôle.

Le solde dû au 31 décembre 2011 était de 39 millions d'euros. La cession des activités canadiennes a donné lieu à l'établissement d'un avenant au contrat de crédit qui a notamment défini un remboursement anticipé partiel à hauteur de 19 millions d'euros. Après ce remboursement intervenu le 7 mars 2012, le solde dû au titre du contrat de crédit s'est réduit à 20 millions d'euros.

1.14. Délais de paiement des fournisseurs de Gfi Informatique SA

(Article L.441-6-1 du Code de commerce)

La dette « fournisseurs » au 31 décembre 2011 peut être décomposée par échéances selon le tableau qui suit :

(en milliers d'euros)	Total	Factures échues	Factures non échues		
			de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	à plus de 60 jours
Fournisseurs	20 690	8 547	10 716	1 167	261

La dette « fournisseurs » au 31 décembre 2010 pouvait être décomposée par échéances selon le tableau qui suit :

(en milliers d'euros)	Total	Factures échues	Factures non échues		
			de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	à plus de 60 jours
Fournisseurs	17 930	10 365	6 957	575	32

2 LES ACTIONS – LE CAPITAL

2.1. Informations générales	34	2.4. Capital et évolution du capital	37
2.2. Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2011.....	35	2.5. Rachat par la société de ses propres actions.....	39
2.3. État des autorisations financières au 31 décembre 2011.....	36	2.6. Autres informations sur les actions – Cours de Bourse	41

2.1. Informations générales

► 2.1.1. Capital social

Au 31 décembre 2011, le capital social s'élève à 108 900 684 euros. Il est divisé en 54 450 342 actions de 2 euros chacune, de même catégorie. Compte tenu des actions autodétenues par Gfi Informatique (385 712 actions) qui n'ont pas droit de vote, le nombre de droits de vote au 31 décembre 2011 est de 54 064 630.

► 2.1.2. Négociabilité des actions

Les actions sont cotées sur Euronext (compartiment B). Elles sont toutes librement négociables, dans les conditions et selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur (article 8 des statuts).

► 2.1.3. Forme des actions

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur selon le choix de l'actionnaire dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur (article 7 des statuts).

► 2.1.4. Mode d'inscription en compte des actions

Les actions sont inscrites au gré des propriétaires (article 7 des statuts) :

- en ce qui concerne les actions nominatives, en compte nominatif pur auprès de la société ou en compte nominatif administré auprès d'un intermédiaire financier habilité ;
- en ce qui concerne les actions au porteur, en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les actions sont admises aux opérations d'Euroclear France. La société a prévu dans ses statuts, et conformément à la loi, la possibilité de rechercher l'identification des actions au porteur.

► 2.1.5. Conditions d'accès aux Assemblées générales

L'article 17 des statuts – rappelé ci-après en 8.1.8. – précise les conditions d'accès aux Assemblées générales. Ces informations sont également rappelées dans l'avis de réunion publié au BALO et sur le site internet de la société www.gfi.fr.

2.2. Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2011

À la connaissance de la société, la structure estimée de l'actionnariat de la société se présente comme suit :

Actionnaires	31.12.2011			31.12.2010			31.12.2009		
	Actions détenues	Capital	Droits de vote	Actions détenues	Capital	Droits de vote	Actions détenues	Capital	Droits de vote
Public	16 275 973	30 %	30 %	18 825 419	35 %	35 %	21 488 586	40 %	40 %
Itefin Participations ⁽¹⁾	17 069 443	31 %	32 %	17 069 443	31 %	32 %	15 069 443	28 %	28 %
Boussard & Gavaudan	16 160 946	30 %	30 %	13 507 502	25 %	25 %	13 675 542	25 %	25 %
Financière de l'Échiquier	3 670 000	7 %	7 %	3 670 000	7 %	7 %	2 740 000	5 %	5 %
Managers et salariés	694 695	1 %	1 %	703 503	1 %	1 %	726 061	1 %	1 %
Administrateurs	4 013	0 %	0 %	4 011	0 %	0 %	4 011	0 %	0 %
FCP Gfi	189 560	0 %	0 %	198 205	0 %	0 %	212 000	0 %	0 %
Actions autodétenues	385 712	1 %	Néant	315 659	1 %	Néant	378 099	1 %	Néant
TOTAL	54 450 342	100 %	100 %	54 293 742	100 %	100 %	54 293 742	100 %	100 %

(1) La société Itefin Participations est détenue par les sociétés FCPR Apax France VII (53,87 %), Altamir Amboise (40,63 %), Auteuil Conseil (5,49 %) et par Monsieur Vincent Rouaix (0,01 %).

Conformément aux statuts de la société, chaque administrateur détient au moins une action sous forme nominative. Hormis les actions autodétenues qui n'ont pas droit de vote, tous les titres de Gfi Informatique sont assortis d'un droit de vote par action. Il n'y a pas de droit de vote double.

2.2.1. Actionnariat salarié

Dans le cadre du Plan d'épargne entreprise, le FCPE « Gfi Expansion » détient au 31 décembre 2011 un total de 189 560 actions Gfi Informatique.

Le 9 décembre 2009, le Conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale du 29 juin 2007 pour attribuer 584 000 droits à actions gratuites à une trentaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe. Ces attributions deviendront définitives à l'issue de la période d'acquisition d'une durée de deux années et sous conditions de performance relatives aux exercices 2010 et 2011. Le Conseil d'administration du 14 décembre 2011 a validé l'attribution définitive de 156 600 actions au titre de la première tranche de ce plan. Le Conseil d'administration du 14 mars 2012 a constaté la caducité de la tranche 2 du même plan.

Le 10 mars 2011, le Conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale du 19 mai 2010 pour attribuer 508 000 droits à actions gratuites à une quarantaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe, et 91 725 droits à actions gratuites à l'ensemble des salariés de la société Gfi Informatique et de ses filiales françaises. Ces attributions deviendront définitives à l'issue de la période d'acquisition d'une durée de deux années et sous conditions de performance relatives aux exercices 2011 et 2012. Le Conseil d'administration du 14 mars 2012 a constaté la réalisation de la performance relative à l'exercice 2011 et a décidé d'annuler les droits qui concernaient la performance attendue pour l'exercice 2012.

Le 14 mars 2012, le Conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale du 19 mai 2010 pour attribuer 699 000 droits à actions gratuites à une cinquantaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe, et 12 droits à actions gratuites à l'ensemble des salariés de la société Gfi Informatique et de ses filiales françaises. Ces attributions deviendront définitives à l'issue de la période d'acquisition d'une durée de deux années et sous conditions de performance relatives à l'exercice 2012.

Des explications complémentaires sont fournies dans le rapport spécial inséré sous 5.1 ci-après.

2.2.2. Franchissements de seuils

La société a été informée des franchissements de seuils suivants :

Franchissement de seuil(s) Date	Seuils franchis en capital et en droits de vote	Sens	Actionnaire(s) ayant franchi le/les seuils	Nombre d'actions détenues	% détenu capital droit de vote
06 juillet 2011	25 %	Hausse	Concert Boussard et Gavaudan AM LP ⁽²⁾ et SAS Boussard et Gavaudan Gestion ⁽³⁾	13 600 453	25,05 ⁽¹⁾

(1) Sur la base d'un capital composé de 54 293 742 actions représentant autant de droits de vote.

(2) Contrôlée par Boussard Gavaudan Partners Limited, agissant pour le compte des fonds Boussard Gavaudan Fund Plc.

(3) Société de gestion de portefeuille, contrôlée par Boussard et Gavaudan Partners limited, agissant pour le compte du fonds commun de placement BG Long Term Value.

Le concert Boussard et Gavaudan AM LP et SAS Boussard et Gavaudan Gestion a déclaré en date du 6 juillet 2011, lors du franchissement à la hausse du seuil de 25 %, détenir également 9 863 987 Océanes. Aucun autre franchissement de seuil n'a été déclaré à la société. À la connaissance de la société, à l'exception des sociétés Boussard & Gavaudan, Itefin Participations et Financière de l'Échiquier, aucun actionnaire ne détient plus de 5 % du capital de la société.

2.2.3. Participations réciproques

Il n'existe aucune participation réciproque permettant un autocontrôle de la société Gfi Informatique.

2.2.4. Pacte d'actionnaires

À la connaissance de la société, il n'existe pas de pacte d'actionnaire, ni d'action de concert à l'exception des concertés liés aux franchissements de seuils.

2.3. État des autorisations financières au 31 décembre 2011

Les autorisations financières en cours sont les suivantes :

Date d'autorisation de l'Assemblée	Nature de l'autorisation	Nombre maximum d'actions autorisées	Plafond cumulé en nombre d'actions	Durée autorisation	Date d'expiration	Utilisation
19 mai 2010 19 ^e résolution	Augmentation de capital par incorporation de réserves	15 000 000	Néant	26 mois	19.07.2012	Néant
19 mai 2010 21 ^e résolution	Attribution gratuite d'actions	1 100 000	Néant	38 mois	19.07.2013	Oui ⁽¹⁾
19 mai 2010 22 ^e résolution	Réduction du capital par annulation des actions autodétenues	5 429 374	Néant	24 mois	19.05.2012	Néant
19 mai 2011 12 ^e résolution	Rachat d'actions (au prix d'achat maximum 6 euros)	5 429 374	Néant	18 mois	19.11.2012	Oui cf. 2.5
19 mai 2011 13 ^e et 14 ^e résolution	Émission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec ou sans DPS	11 000 000	11 000 000	1 année	AGO 2012 ou 30 juin 2012	Oui cf. 2.4.3
19 mai 2011 16 ^e résolution	Émission de Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (BSAAR)	850 000	Néant	18 mois	19.11.2012	Oui cf. 2.4.4
19 mai 2011 17 ^e résolution	Augmentation réservée aux salariés	500 000	Néant	26 mois	19.07.2013	Néant

(1) Le 10 mars 2011, le Conseil d'administration a approuvé un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions sous condition de performance à l'ensemble des salariés de Gfi Informatique et de ses filiales françaises. cf. 2.2.1.

Le 14 décembre 2011, le Conseil d'administration a constaté la réalisation des performances fixées par le Conseil d'administration du 9 décembre 2009 et a, en conséquence, attribué définitivement 156 600 actions nouvelles de la société. Le capital social a été porté ainsi à 108 900 684 euros.

2.4. Capital et évolution du capital

2.4.1. Capital potentiel

Le capital potentiel au 31 décembre 2011 s'élève à 166 482 914 euros. Pour déterminer le capital potentiel, il convient :

- de rappeler que le Conseil d'administration en date du 9 décembre 2009, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 2007, a décidé de consentir aux salariés et dirigeants du Groupe Gfi Informatique, des droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique représentant 584 000 actions de 2 euros de valeur nominale. Le plan d'attribution a posé des conditions de performance et a ainsi créé deux tranches, correspondant chacune à une condition.

Le 14 décembre 2011 après avoir constaté la caducité de 62 000 droits d'attribution du fait de la démission de certains salariés et la réalisation de la performance de la première tranche, le Conseil d'administration a attribué définitivement et gratuitement 156 600 actions nouvelles. Après cette décision, le nombre de droits non encore attribués définitivement est de 365 400.

Il convient également de tenir compte :

- des 508 000 droits à actions gratuites attribués sur autorisation de l'assemblée du 19 mai 2010, actuellement sous conditions de performances, dont 15 000 droits sont annulés en raison du départ de leurs bénéficiaires, soit un solde de 493 000 droits à actions gratuites, (cf. ci-dessus 2.2.1) ;
- des 91 725 droits à actions gratuites attribués sur autorisation de l'assemblée du 19 mai 2010, actuellement sous conditions de performances, dont 9 285 droits annulés en raison du départ de leur bénéficiaire, soit un solde de 82 440 droits à actions gratuites, (cf. ci-dessus 2.2.1) ;
- des 10 080 645 actions qui pourraient être émises lors de la conversion des obligations issues de l'emprunt obligataire de juin 2011 (Océane), (cf. ci-dessus 2.4.3) ;
- des 849 992 actions qui pourraient être souscrites suite à l'émission des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR), (cf. ci-dessus 2.4.4) ;
- des 16 919 638 actions pour lesquelles l'autorisation d'émission n'a pas été utilisée, selon détail ci-après :

Date d'autorisation par l'Assemblée générale	Nature de l'autorisation	Nombre d'actions autorisées	
		à émettre à l'origine	restant à émettre au 31.12.2011
19 mai 2010 19 ^e résolution	Augmentation de capital en numéraire par incorporation de réserves	15 000 000	15 000 000
19 mai 2010 21 ^e résolution	Attributions d'actions gratuites	1 100 000	500 275
19 mai 2011 13 ^e et 14 ^e résolution	Augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	11 000 000	919 355
19 mai 2011 16 ^e résolution	Émission de Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (BSAAR)	850 000	8
19 mai 2011 17 ^e résolution	Augmentation réservée aux salariés	500 000	500 000
TOTAL		28 450 000	16 919 638

2.4.2. Évolution du capital depuis le 1^{er} janvier 2008

Dates des Assemblées générales ou des conseils d'administration	Opérations	Nominal de l'action (en euros)	Augmentation de capital (en euros)	Prime d'émission apport/fusion (en euros)	Montant successif du capital (en euros)	Actions de la société en nombre cumulé (en euros)
1 ^{er} janvier 2008	À nouveau				108 587 484	54 293 742
14 décembre 2011	Constatation augmentation de capital en numéraire (actions gratuites cf. 2.2.1)	2	313 200	-	108 900 684	54 450 342

2.4.3. Émission d'une Océane le 30 juin 2011

En date du 30 juin 2011, Gfi Informatique a procédé à une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« Océane ») à échéance 1^{er} janvier 2017, d'un montant nominal de 50 millions d'euros, et qui correspond à l'émission de 10 080 645 obligations.

Les principales caractéristiques de cette émission sont les suivantes :

- Les obligations ont été émises au pair. Elles sont remboursables au pair le 1^{er} janvier 2017 ;
- La valeur nominale unitaire des obligations a été fixée à 4,96 euros, faisant ressortir une prime d'émission de 30 % par rapport au cours de référence⁽¹⁾ de l'action Gfi Informatique sur le marché NYSE Euronext à Paris ;
- Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 5,25 % payable annuellement à terme échu le 1^{er} janvier de chaque année, en l'absence de conversion et/ou d'échange en actions et en l'absence d'amortissements anticipés ;
- Les obligations donnent droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes Gfi Informatique, à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. À tout moment à compter du 30 juin 2011 (et jusqu'au septième jour ouvré inclus qui précède la date de remboursement normal ou anticipé), les porteurs d'Obligations pourront demander l'attribution d'actions de Gfi Informatique ;
- Les obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la société, sous certaines conditions ;
- Les Océanes Gfi Informatique sont cotées à l'Euronext sous le code ISIN FR0011069442.

2.4.4. Émission de BSAAR

Le Conseil d'administration du 9 novembre 2011 a décidé d'émettre 849 992 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de salariés du Groupe et des mandataires sociaux, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 19 mai 2011 dans sa 16^e résolution.

Le prix de souscription a été fixé à 0,45 euro par le Conseil d'administration après analyse et avis d'un expert indépendant. Chaque BSAAR donnera à son titulaire, le droit de souscrire ou d'acquérir une action ordinaire, moyennant un prix unitaire de 3,84 euros qui correspond à 130 % de la moyenne des cours de clôture de l'action de la société, lors des 20 dernières séances de bourses précédant la date du conseil ayant décidé l'émission.

Les BSAAR devront être exercés entre le 9 novembre 2012 et le 9 novembre 2016, sous peine de caducité.

Il est précisé que le nombre de BSAAR souscrits durant l'exercice par le Président-directeur général, Monsieur Vincent Rouaix, est de 65 384. Aucun bon n'a été exercé pendant l'exercice.

Il est précisé que les BSAAR souscrits durant l'exercice par les dix salariés du Groupe dont le nombre d'options est le plus élevé sont d'un nombre total de 653 840. Aucun bon n'a été exercé pendant l'exercice.

(1) Le cours de référence correspond à la moyenne des cours de l'action Gfi Informatique pondérés par les volumes constatés sur le marché Euronext Paris depuis l'ouverture de la séance de bourse du 28 juin 2011 jusqu'à 12 h 00 (heure de Paris), de 3,81 euros.

2.5. Rachat par la société de ses propres actions

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 19 mai 2011 a autorisé le Conseil d'administration à acquérir un nombre d'actions Gfi Informatique représentant 10 % du capital social. Le prix maximum d'achat par action est de 6 euros. Ce programme de rachat a été bâti en vue de remplir les objectifs suivants :

- l'animation du marché des actions de la société par un prestataire de service d'investissement indépendant au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

- la réduction du capital par voie d'annulation de toutes ou parties des actions acquises ;
- l'attribution d'actions gratuites aux salariés ;
- la conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

La présente autorisation expire le 19 novembre 2012. Une nouvelle autorisation de rachat d'actions sera demandée à la prochaine Assemblée.

2.5.1. Descriptif du « Programme de Rachat 2012 »

La mise en œuvre de ce programme est soumise au vote des actionnaires dans le cadre de l'Assemblée générale de la société Gfi Informatique du 22 mai 2012 dans la résolution reproduite ci-dessous :

Autorisation à conférer au Conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce et aux dispositions du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 portant sur les modalités d'application de la Directive européenne n° 2003/6/CE du 28 janvier 2003 :

- autorise le Conseil d'administration à acheter un nombre d'actions Gfi Informatique représentant 10 % du capital social actuel, aux conditions et selon les modalités suivantes :
- le prix maximum d'achat par action sera de 6 euros, ce montant sera, le cas échéant, ajusté en cas d'opérations sur le capital, notamment en cas d'incorporations de réserves, bénéfices ou primes et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement d'actions ;
- le Conseil d'administration pourra utiliser la présente autorisation en vue notamment de remplir les objectifs suivants :
 - réduction du capital par voie d'annulation de toutes ou partie des actions acquises ;
 - attribution d'actions gratuites aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées ;
 - attribution ou cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion ;
 - animation du marché des actions de la société dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement indépendant dont les termes seront conformes à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

- conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dans la limite de 5 % du capital pour les échanges effectués dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- remise ou échange d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres donnant droit, de quelque manière que ce soit, à l'attribution d'actions de la société ; et
- plus généralement, réalisation de tout autre objectif autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la réglementation.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués à tout moment dans le respect de la réglementation, et par tous moyens, y compris le cas échéant, sur le marché ou de gré à gré, par acquisition ou cession de blocs, par l'utilisation de produits dérivés, ou par la mise en place de stratégies optionnelles.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour conclure tous accords, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tous organismes, et d'une manière générale, faire le nécessaire pour l'application de la présente autorisation.

Le Conseil informera l'Assemblée générale ordinaire annuelle des opérations réalisées en application de la présente résolution. L'autorisation conférée au Conseil d'administration est valable pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée ; elle met fin et remplace, pour la période non écoulée et à hauteur des montants non utilisés à ce jour, celle donnée par l'Assemblée générale mixte du 19 mai 2011.

2.5.2. Les modalités des rachats

Part maximale du capital à acquérir par Gfi Informatique

La société Gfi Informatique serait autorisée à procéder à l'achat d'actions de la société, en une ou plusieurs fois aux époques que le Conseil d'administration déterminera, dans la limite d'un nombre net d'achat d'actions, déduction faite des reventes effectuées pendant la période d'autorisation du programme de rachat, fixé à 10 % du capital social.

La société s'engage à maintenir, à tout moment, le pourcentage d'actions dans le public exigé par le marché Euronext compartiment B, soit 25 %. Les actions pourront être rachetées et revendues dans le respect de la réglementation.

Durée et calendrier du programme de rachat

L'autorisation serait valable pour une durée de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée générale du 22 mai 2012, soit jusqu'au 22 novembre 2013.

Caractéristiques des titres concernés

Nature des titres rachetés : actions cotées au compartiment B d'Euronext.

Libellé : Gfi Informatique Code ISIN : FR 0004038099

2.5.3. Bilan du « Programme de Rachat 2011 »

Gfi Informatique dispose d'un contrat de liquidité avec la société Oddo Corporate Finance, conforme à la charte de l'AFEI. Le Programme de Rachat 2011 est intégré au document de référence de l'exercice 2010 qui peut être consulté sur le site internet de la société ou obtenu sous format papier auprès du siège social par tout actionnaire qui en ferait la demande. Le bilan au 31 décembre 2011 du programme de rachat est le suivant :

Nombre de titres composant le capital de l'émetteur au 1 ^{er} janvier 2011	54 293 742
Nombre de titres autodétenus de manière directe ou indirecte au 1 ^{er} janvier 2011 (en titres et en pourcentage)	315 659 (0,6 %)

Informations cumulées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011

Nombre de titres achetés	1 286 585
Nombre de titres vendus	1 216 532
Nombre de titres transférés	0
Nombre de titres annulés	0
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10 % du capital social ou des dirigeants	0
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres autodétenus au 31 décembre 2011 (en titres et en pourcentage)	385 712 (0,7 %)
Valeur boursière des titres autodétenus au 31 décembre 2011 (en euros)	875 566
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2011 (en euros)	1 272 892
Cours moyen d'achat hors frais au cours de l'année 2011 (en euros)	3,28
Cours moyen de vente hors frais au cours de l'année 2011 (en euros)	3,38
Montant des frais de négociation du 1 ^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 (en euros)	0

Au 31 décembre 2011, les moyens suivants figuraient au compte du contrat de liquidité :

- 385 712 actions Gfi Informatique ;
- 397 326 euros en Sicav de trésorerie.

2.6. Autres informations sur les actions – Cours de Bourse

2.6.1. Nantissement d'actions de la société et de ses filiales

La totalité des actions détenues par Gfi Informatique dans ses deux filiales 3739490 Canada Inc. (soit 5 000 000 actions de catégorie A) et BTD Consulting sont nanties en faveur des banques membres du club deal, par acte en date du 15 décembre 2009.

Une mainlevée du nantissement sur les titres de Gfi Canada a été obtenue le 7 mars 2012 pour permettre la cession des titres de Gfi Canada.

2.6.2. Analyse des transactions

Le titre Gfi Informatique fait partie du compartiment B d'Euronext Paris, de NYSE Euronext et des indices CAC MidSmall 190, CAC Small 90, CAC Technology, CAC Software & Computer Services, CAC All Shares, CAC IT, SBF 250.

Les informations présentées ci-après, provenant d'Euronext, ont été fidèlement reproduites et aucun fait n'a été omis qui les rendrait inexacts ou trompeuses.

	Nombre de séances de cotations	Nombre total de transactions en titres	Moyenne des volumes quotidiens	Total des volumes (en millions d'euros)	Moyenne quotidienne des capitaux (en millions d'euros)	Cours du mois le plus bas (en euros)	Cours du mois le plus haut (en euros)	Cours moyen du mois (Clôture) (en euros)
2010								
Octobre	21	1 086 560	51 740,95	9 248 810	0,44	2,75	3,09	3,05
Novembre	22	1 173 159	53 325,41	3 491 220	0,16	2,73	3,17	2,75
Décembre	23	789 682	34 334,00	2 248 535	0,10	2,73	2,99	2,99
2011								
Janvier	21	1 175 692	55 985,33	3 709 582	0,18	2,96	3,32	3,26
Février	20	2 227 985	111 399,25	7 532 719	0,38	3,10	3,58	3,47
Mars	23	1 875 459	81 541,70	6 729 644	0,29	3,30	3,87	3,75
Avril	19	1 140 007	60 000,37	4 390 632	0,23	3,62	4,04	3,83
Mai	22	1 510 155	68 643,41	6 155 437	0,28	3,87	4,27	4,03
Juin	22	844 134	38 369,73	3 254 422	0,15	3,70	4,03	3,88
Juillet	21	1 049 374	49 970,19	4 139 779	0,20	3,76	4,05	3,92
Août	23	1 493 892	64 951,83	5 055 629	0,22	3,11	4,01	3,38
Septembre	22	1 816 794	82 581,55	5 382 655	0,24	2,74	3,53	2,88
Octobre	21	844 557	40 217,00	2 511 281	0,12	2,75	3,16	2,97
Novembre	22	879 996	39 999,82	2 121 707	0,10	2,07	2,92	2,22
Décembre	21	423 502	20 166,76	960 484	0,05	2,15	2,41	2,26
2012								
Janvier	22	856 182	38 917,36	2 234 261	0,10	2,25	2,83	2,66
Février	21	1 045 552	49 788,19	3 001 596	0,14	2,68	3,04	2,96
Mars	22	820 254	37 284,27	2 447 677	0,11	2,71	3,19	2,74

2.6.3. Cours de Bourse

Indice 100 au 1^{er} octobre 2010



3 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

3.1. Conseil d'administration au 14 mars 2012.....	44	3.3. Rapport du Président du Conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.....	53
3.2. Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau.....	52	3.4. Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Gfi Informatique.....	61

Le Conseil d'administration est composé de sept administrateurs, de deux censeurs et de deux représentants du Comité d'entreprise. La liste des membres du Conseil d'administration de la société est la suivante :

3.1. Conseil d'administration au 14 mars 2012

M. Vincent Rouaix	Président-directeur général
M. William Bitan	Administrateur indépendant
M. Patrick de Giovanni	Administrateur
M. Jean-Paul Lepeyre	Administrateur indépendant
M ^{me} Christiane Marcellier	Administrateur indépendant
Itefin Participations représentée M. Gilles Rigal	Administrateur
M. Nicolas Roy	Administrateur indépendant
M. Henri Moulard	Censeur
M. Bernard Pache	Censeur
M. Alain Kuong Kaing	Représentant le Comité d'entreprise
M. Jean-Luc Louis	Représentant le Comité d'entreprise

Il n'existe pas d'administrateur nommé par les salariés. Conformément aux statuts, chaque administrateur détient au moins une action de la société, inscrite sous la forme nominative.

3.1.1. Liste des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de Gfi Informatique dans toute société

Vincent Rouaix

Né le 16 juin 1959
 Âge⁽¹⁾ : 51 ans
 Nationalité : française
 Adresse professionnelle : 145, Boulevard Victor-Hugo – 93400 Saint-Ouen
 Échéance du mandat d'administrateur⁽²⁾ : 2013

Fonctions principales exercées dans le Groupe Gfi Informatique

Président-directeur général et Administrateur de Gfi Informatique (France)
 Président du Comité des investissements de Gfi Informatique (France)
 Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)
 Président-directeur général de Gfi Informatique-Production, et d'Adeliior France
 Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Gfi Consulting SAS (France)
 Président-directeur général et Administrateur de Gfi International (Suisse)
 Président et Administrateur de Holding Gfi Informatique Maroc (Maroc)

Représentant de Gfi Informatique en qualité Président et d'Administrateur de Grupo Corporativo Gfi Informatica (Espagne)
 Président et Administrateur de Gfi Portugal - Tecnologias de Informacao (Portugal)

Fonctions principales exercées en-dehors du Groupe Gfi Informatique

Gérant d'Auteuil Conseil EURL (France)
 Membre du Comité d'administration d'Itefin Participations SAS (France)
 Administrateur de MoneyLine Banking Systems SA
 Administrateur de Paris Entreprendre (association 1901)

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Membre du Conseil de surveillance de Gfi Informatik Management Holding AG (Allemagne) jusqu'en mars 2010
 Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Gfi Monetic SAS (France) jusqu'en août 2010
 Directeur général délégué de Gfi Informatique SA (France) jusqu'en mars 2009
 Administrateur de la société IB Group, cotée à Paris jusqu'en novembre 2007

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2012.

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'École Supérieure des Travaux Publics, M. Vincent Rouaix a effectué l'ensemble de sa carrière dans des Groupes de services internationaux. En 1986, il rejoint la société Logispace, où il accède au poste de Directeur général, puis de Président-directeur général. En 1999, il est nommé Directeur général de la société Cognicase France, puis en 2001 Executive Vice-Président et Directeur général Europe de la société Cognicase.

M. Vincent Rouaix a ensuite créé et développé le Groupe Adeliior avec le support de fonds d'investissements. Suite à la prise de contrôle du Groupe Adeliior par le Groupe Gfi Informatique, il est nommé administrateur (mars 2006), puis Directeur général délégué (décembre 2006) de Gfi Informatique, et Directeur général depuis le 17 mars 2009. Il a été nommé Président du Conseil d'administration le 20 mai 2009.

William Bitan

Né le 1^{er} janvier 1949

Âge⁽¹⁾ : 63 ans

Nationalité : française

Adresse professionnelle : 44, rue Ferdinand, 75017 Paris

Échéance du mandat d'administrateur⁽²⁾ : 2012

Fonctions principales exercées dans le Groupe Gfi Informatique

Administrateur de Gfi Informatique (France)

Président du Comité d'audit et de contrôle interne de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe Gfi Informatique

Consultant indépendant (société WHB Conseil (France))

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur « Indépendant » de Teamlog (France) jusqu'en 2007

Membre du conseil de surveillance d'Adomos (France) et d'Acheter-Louer.fr (France) jusqu'en juillet 2010.

Expertise et expérience professionnelle

M. William Bitan a commencé sa carrière en 1968 au sein de la Direction Financière de SEMA. En 1986, il est nommé directeur du contrôle de gestion de SEMA Group Plc (société de droit britannique cotée au London Stock Exchange et à la Bourse de Paris), puis directeur financier, membre du Comité exécutif et administrateur, en 1992. Il est nommé directeur opérationnel du Groupe en 2000. En 2001, il rejoint le Groupe Capgemini pour exercer successivement les fonctions de directeur du contrôle de gestion, directeur financier, membre du Comité exécutif et administrateur de nombreuses filiales du Groupe. Depuis 2005, il intervient en qualité de consultant indépendant auprès de sociétés, dans le domaine des fusions-acquisitions, du coaching, de la communication financière et de l'élaboration de plans stratégiques auprès de Groupes internationaux.

Patrick de Giovanni

Né le 4 mars 1945

Âge⁽¹⁾ : 67 ans

Nationalité : française

Adresse professionnelle : 45 avenue Kléber, 75016 Paris

Échéance du mandat d'administrateur⁽²⁾ : 2013

Fonctions principales exercées dans le Groupe Gfi Informatique

Administrateur de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité d'audit et de contrôle interne de Gfi Informatique (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe Gfi Informatique
Administrateur des sociétés Séchilienne Sidec, Altamir Amboise Gérance SA, NWL Investissements SA (Luxembourg).

Directeur général et Membre du Comité d'administration d'Itefin Participations SAS

Directeur général et Membre du comité exécutif de Financière Helios SAS

Gérant de SC Plamet

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Président-directeur général d'Horis (jusqu'en 2007)

Représentant d'Horis au sein de HMI Grande Cuisine SA (jusqu'en 2007)

Représentant légal d'Horis (gérant) au sein de Horis Service SNC (jusqu'en 2007)

Représentant d'Horis au sein de Frimaval (Alpes Froid) SA (jusqu'en 2007)

Administrateur de Vedici SAS (jusqu'en 2008) et de Vedici Groupe SAS (jusqu'en 2010)

Administrateur de Camelia Participations SAS (jusqu'en 2010)

Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein de Finalliance SAS (jusqu'en 2011)

Expertise et expérience professionnelle

M. Patrick de Giovanni est directeur associé d'Apax Partners depuis 1983. Il a réalisé un grand nombre d'investissements dans des entreprises industrielles et de services aux entreprises et dans tous les types d'opérations (LBO, Capital développement, Capital-risque). Il est ancien Président de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC). Patrick de Giovanni est ancien élève de l'École polytechnique.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2012.

Itefin Participations – société non cotée représentée par M. Gilles Rigal

45, avenue Kléber, 75016 Paris

Échéance du mandat d'administrateur d'Itefin Participations⁽²⁾ : 2013

M. Gilles Rigal est né le 26 mai 1958 et est âgé de 54 ans

Fonctions principales exercées dans le Groupe Gfi Informatique

Représentant permanent d'Itefin Participations au Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité des investissements de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité des nominations et des rémunérations de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe Gfi Informatique

Président et membre du Comité d'Administration d'Itefin Participations SAS

Président d'Altrafin Participations SAS

Administrateur de Vocalcom SA, d'Altran Technologies SA, et de Cognitis Group SA

Administrateur d'Apax Partners MidMarket SAS, et de Financière MidMarket SAS

Représentant légal d'Altrafin Participations dans la société en participations Altitude

Director d'Odyfinance (Luxembourg)

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Membre du Conseil de surveillance de Cartesis (jusqu'en 2007)

Président de Sistecar (jusqu'en 2007)

Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein de ASK (jusqu'en 2008)

Représentant permanent d'Apax Partners SA au conseil d'administration d'Odyssey Group SA (Luxembourg) (jusqu'en 2010)

Président de Willink SAS (jusqu'en 2011)

Expertise et expérience professionnelle

M. Gilles Rigal est Directeur Associé d'Apax Partners MidMarket SAS. Gilles Rigal rejoint Apax Partners en 2001 au sein de l'équipe Technologies & Telecom. Il débute sa carrière comme entrepreneur en participant à la création de IGL, société de logiciels et de services informatiques revendue cinq ans plus tard à Thales. Il entre alors chez McDonnell Douglas Information Systems où il devient Directeur de division, puis chez Systar, société internationale de logiciels basée en France dont il est successivement Directeur

général pour la France, pour l'Europe et pour les opérations mondiales. En 1995, il rejoint BMC Software, 5ème éditeur mondial de logiciels en tant que Directeur général France et Vice-Président du marketing et des ventes indirectes pour l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique. Gilles Rigal est Ingénieur ENSEIHT (Toulouse) et titulaire d'un DEA de Robotique de l'Université de Toulouse.

Jean-Paul Lepeytre

Né le 16 août 1947

Âge⁽¹⁾ : 64 ans

Nationalité : française

Adresse professionnelle : 15, rue Berber-du-Mets, 75013 Paris

Chevalier de la Légion d'Honneur

Échéance du mandat d'administrateur⁽²⁾ : 2014

Fonctions exercées dans le Groupe Gfi Informatique

Administrateur de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité des investissements de Gfi Informatique (France)

Président du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe Gfi Informatique

Président de JPL Consulting SAS

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur de Cegos (jusqu'en 2007)

Président du Conseil de surveillance de Faceo (jusqu'en 2008) : Actionnaires Thales et Cegelec ; activité de services de « Facility Management »

Président du Conseil d'administration de Syseca (Thales IS) (jusqu'en 2007)

Administrateur de Thales Avionics, de Thales Communication, de Thales Air Systems et de Thales Optronics jusqu'en avril 2010.

Expertise et expérience professionnelle

M. Jean-Paul Lepeytre a effectué l'ensemble de sa carrière dans le Groupe Thales où il a occupé différents postes de direction dans le domaine Optronique (1972-1987), Électronique de Missiles (1987-1989), Avionique (1989-1999), Services et Sécurité (1999-2008). En 2004, il accède au poste de Directeur général adjoint et membre du comité exécutif de la société Thales, puis de conseiller du Président en particulier pour la Gestion des Risques. Il est entré au Conseil d'administration de Gfi Informatique en tant que censeur en 2010 puis d'administrateur en 2011.

(1) à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2012.

Christiane Marcellier

Née le 24 août 1956

Âge⁽¹⁾ : 55 ans

Nationalité : française

Adresse professionnelle : Financière de Courcelles, 43, rue de Courcelles 75008 Paris

Échéance du mandat d'administrateur⁽²⁾ : 2014

Fonctions exercées dans le Groupe Gfi Informatique

Administrateur de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité des nominations et des rémunérations de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité d'audit de Gfi Informatique (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe Gfi Informatique

Associé-Gérant de la société JD4C Conseil

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur de Axa Assurance IARD Mutuelle

Administrateur de Petit Poucet

Administrateur de HDN-Holding de SAFAC, société d'assurance crédit

Membre de la Société Française des Analystes Financiers (SFAF)

Expertise et expérience professionnelle

Diplômée de Paris IX-Dauphine, titulaire d'un DECS et membre de la société des Analystes Financiers (SFAF), M^{me} Christiane Marcellier a exercé pendant quinze ans le métier d'analyste financier avant d'intégrer la Direction générale de plusieurs Groupes bancaires dont la BNPP à la Direction de la Stratégie, ou encore le Comité exécutif de la CNCE comme responsable de la Stratégie. Elle intègre ensuite le Groupe ABN Amro où elle prend des responsabilités sur l'international avant de créer sa propre structure de Conseil (JD4C) en 2008 et devient partenaire de la Financière de Courcelles.

Nicolas Roy

Né le 7 juillet 1968

Âge⁽¹⁾ : 43 ans

Nationalité : française

Adresse professionnelle : Orange Business Services, 1, place des Droits-de l'Homme, 93457 La Plaine Saint-Denis

Échéance du mandat d'administrateur⁽²⁾ : 2014

Fonctions exercées dans le Groupe Gfi Informatique

Administrateur de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe Gfi Informatique

Directeur Unité d'Affaires Solutions Réseaux au sein d'Orange Business Services

Administrateur de France Telecom lease SA (France)

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur de l'Indivision Maître SA

Expertise et expérience professionnelle

Ancien élève de l'École Normale Supérieure (ENS), diplômé de l'École Nationale Supérieure des Télécommunications, M. Nicolas Roy a commencé sa carrière chez France Telecom Marine en 1994 avant de rejoindre en 2000, France Telecom Mobile où il occupe différents postes de management dans l'informatique et les réseaux avant d'être nommé directeur technique d'Orange France en charge des systèmes d'information et du réseau. Depuis septembre 2010, il a pris les fonctions de Directeur Unité d'Affaires Solutions Réseaux au sein d'Orange Business Services.

Henri Moulard

Né le 2 mai 1938

Âge⁽¹⁾ : 74 ans

Nationalité : française

Adresse professionnelle : Truffle Capital, 5 rue de la Baume, 75008 Paris

Échéance du mandat de censeur⁽²⁾ : 2012

Fonctions principales exercées dans le Groupe Gfi Informatique

Censeur au Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)

Président du Comité des nominations et des rémunérations de Gfi Informatique (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe Gfi Informatique

Président d'HM et Associés (SAS), et de Truffle Capital (SAS)

Président du Conseil de surveillance : Foncière Saint Gothard (SAS) Compagnie franco-suisse (SAS)

Vice-Président du Comité exécutif représentant le collège de censeur de Gerpro (SAS)

Administrateur de Burelle SA (société cotée Eurolist B), de Neuflyze Vie, et de Cie Financière Ste-Colombe, Sogelym-Dixence

Président du comité d'audit et membre du comité des rémunérations de Neuflyze Vie

Membre du conseil de surveillance et du comité des nominations et des rémunérations d'Unibail-Rodamco

Administrateur d'Atlamed (Maroc) et Petra (Maroc)

Censeur d'Amundi Private Equity Fund

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2012.

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Président du Conseil de surveillance de Centuria Capital (SAS)
 Administrateur et Président du Comité des rémunérations et des nominations d'Unibail-Rodamco (jusqu'en 2007)
 Membre du conseil de surveillance et du Comité d'audit de Foncia (jusqu'en 2007)
 Administrateur d'ELF Aquitaine (jusqu'en 2010)
 Censeur et Président du Comité d'audit de Calyon (jusqu'en 2010)
 Censeur et Président du Comité d'audit du Crédit Agricole (jusqu'en 2010)
 Censeur et Président du Comité d'audit de LCL-Crédit Lyonnais (jusqu'en 2010)
 Président du Comité d'audit d'Amundi (jusqu'en 2010)

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'IEP Lyon et titulaire d'un DESS de droit public, M. Henri Moulard a occupé différents postes à responsabilités au sein de la Lyonnaise de Banque, de la Banque La Hénin. Secrétaire général de la Lyonnaise de Banque en 1977, il en devient directeur général en 1984, puis Président en 1987. En 1992, il devient Président des directoires de la Banque de Neuflyze et du Groupe ABN AMRO en France.

En 2000, il prend la présidence de Generali France. Depuis 2002, il est Président d'une société de gestion indépendante de Private Equity (Truffle Capital). En 1998, il est nommé administrateur de Gfi Informatique. Il est censeur de Gfi Informatique depuis 2003.

Bernard Pache

Né le 13 octobre 1934
 Âge⁽¹⁾ : 77 ans
 Nationalité : française
 Adresse professionnelle : Résidence de l'Observatoire, 8 rue du Bel-Air, 92190 Meudon
 Échéance du mandat de Censeur⁽²⁾ : 2014

Fonctions principales exercées dans le Groupe Gfi Informatique

Censeur de Gfi Informatique (France)
 Membre du Comité des investissements de Gfi Informatique (France)

Fonctions principales exercées au cours des cinq dernières années

Administrateur de la société Tessenderlo Chemie (Belgique) (jusqu'en 2011)

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'École polytechnique et de l'École des mines de Paris, M. Bernard Pache a commencé sa carrière au ministère de l'Industrie en qualité d'ingénieur des mines. En 1967, il entre dans le Groupe Pechiney où il occupe différents postes à responsabilités : directeur délégué (1983-1984), puis Président-directeur général (1985-1986). Il a ensuite dirigé le Groupe Charbonnages de France (1986-1992), le Groupe Bull (1992-1993), le Groupe EMC (1994-1999) et présidé la société Novatec (1999-2003). M. Bernard Pache, administrateur de Gfi Informatique depuis mai 1998, a été nommé Censeur en mai 2011.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2012.

3.1.2. Rémunérations des mandataires sociaux

Tableau 1 : Synthèse des rémunérations, des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Vincent Rouaix	Exercice 2011	Exercice 2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	29 347	19 029
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	465 500	Néant
TOTAL	494 847	19 029

Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Vincent Rouaix	Exercice 2011		Exercice 2010	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	26 190	26 190	16 056	16 056
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature *	3 157	3 157	2 973	2 973
TOTAL	29 347	29 347	19 029	19 029

* Description des avantages en nature : véhicule.

Il existe un contrat de services liant indirectement M. Vincent Rouaix à Gfi Informatique via la société Auteuil Conseil dont il est le gérant et l'associé unique. Ce contrat a donné lieu aux prestations suivantes :

Honoraires versés à la société Auteuil Conseil	Exercice 2011		Exercice 2010	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Honoraires	543 000	533 500	479 500	477 333
Honoraires complémentaires	189 110	158 400	158 400	202 500
TOTAL	732 110	691 900	637 900	679 833

Les critères de performance retenus au titre de 2011 sont : le chiffre d'affaires, la marge opérationnelle et l'évolution de la dette nette, ainsi que plusieurs autres critères qualitatifs.

Tableau 3 : Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

	Jetons de présence		Autres rémunérations	
	Montant brut versé en 2011	Montant brut versé en 2010	Versées en 2011	Versées en 2010
Henri Moulard	17 000	13 000	Néant	Néant
Bernard Pache	17 000	13 000	Néant	Néant
Jacques Lebhar ⁽¹⁾	-	10 833	Néant	Néant
Itefin Participations (Gilles Rigal)	Néant	Néant	Néant	Néant
Patrick de Giovanni	Néant	Néant	Néant	Néant
Jean-Hervé Lorenzi	17 000	13 000	Néant	Néant
William Bitan	34 000	15 166	Néant	Néant
Alexis Chevière ⁽¹⁾	17 000	7 583	Néant	Néant
Jean-Paul Lepeytre ⁽²⁾	34 000	-	Néant	Néant
TOTAL	136 000	72 582	NÉANT	NÉANT

(1) Le mandat de ces administrateurs a pris fin à l'issue de l'AGO du 19 mai 2011.

(2) Il existe un contrat de services liant indirectement M. Jean-Paul Lepeytre à Gfi Informatique via la société JPL Consulting dont il est le Président et l'actionnaire unique. Ce contrat a donné lieu à une facturation d'honoraires au titre de l'année 2011 d'un montant de 40 951 euros HT.

Les jetons de présence versés aux administrateurs et aux censeurs sont répartis par le Conseil d'administration en fonction de leur participation aux réunions du Conseil d'administration et des comités spécialisés.

Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant.

Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant.

Tableau 6 : Droits à actions de performance attribués durant l'exercice à chaque mandataire social

Nom	Date du plan ⁽¹⁾	Nombre de droits à actions attribués durant l'exercice	Valorisation des droits à actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés au jour de leur attribution	Date d'attribution définitive, sous conditions	Date de disponibilité	Condition de performance
Vincent Rouaix	10.03.2011	200 000	Tranche 1 : 332 500 euros Tranche 2 : 133 000 euros	Au plus tard le 31.05.2013	31.05.2015	Se rapporter au rapport du Conseil d'administration (cf. 5.1)

(1) Date du Conseil d'administration ayant attribué les droits à actions gratuites

Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Nom	Date du plan ⁽¹⁾	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Condition à la date de disponibilité
Vincent Rouaix	9.12.2009	30 000	Conservation de 30 % des actions jusqu'à la fin des fonctions du mandataire social

(1) Date du Conseil d'administration ayant attribué les droits à actions gratuites

Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'existe aucun plan en cours d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions. Des informations concernant une émission de BSAAR souscrite par un mandataire social sont données au chapitre 2.4.4.

Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Il n'existe aucun plan en cours d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions. Des informations concernant une émission de BSAAR souscrite par dix salariés sont données au chapitre 2.4.4.

Tableau 10 : Engagements pris en faveur des dirigeants mandataires sociaux

Nom	Contrat de Travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non-concurrence
	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non
Vincent Rouaix Président-directeur général	Non	Non	Non	Oui

Le 18 décembre 2007, la société a conclu avec M. Vincent Rouaix une convention de non-concurrence. À titre d'indemnisation de l'engagement de non-concurrence souscrit par M. Vincent Rouaix, ladite convention prévoit le versement à ce dernier d'une somme forfaitaire de 600 000 euros le jour de la cessation de son mandat.

Il est précisé que le contrat de services du 15 octobre 2007 liant indirectement M. Vincent Rouaix à Gfi Informatique via la société Auteuil Conseil, dispose d'une clause de tacite reconduction avec un préavis de dénonciation d'une durée d'une année.

3.1.3. Autres informations sur les mandataires sociaux

Tableau : Opérations réalisées par les mandataires sociaux sur les titres de la société au cours de l'exercice

Néant.

Toutefois, il est précisé que Monsieur Vincent Rouaix Président et Directeur général a souscrit 65 384 BSAAR (cf. 2.4.4).

La société n'a reçu aucune déclaration de la part des différents mandataires sociaux concernant :

- l'existence d'un lien familial avec un autre membre du Conseil d'administration ;
- ou l'existence d'un conflit d'intérêts dans l'exercice de leur fonction.

La société n'a également reçu aucune déclaration de la part des différents mandataires sociaux lui faisant part d'une condamnation pénale, ou d'une sanction administrative de nature à leur interdire d'administrer ou diriger une société anonyme, ni d'aucune condamnation pour fraude, faillite, mise sous séquestre ou liquidation, ou d'incrimination ou sanctions publiques officielles. La société n'a également reçu aucune déclaration de leur part concernant une interdiction d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

À la connaissance de la société, il n'y a pas de conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la direction générale.

Restrictions d'intervention sur le titre Gfi Informatique

Le règlement intérieur du Conseil d'administration stipule que les administrateurs ne doivent pas :

- effectuer d'opérations spéculatives à court terme sur les titres de la société ;
- effectuer d'opérations sur les titres de la société lorsqu'ils sont en possession d'informations susceptibles, dès publication, d'affecter le cours des titres ;
- effectuer d'opérations sur les titres de toute autre société cotée en bourse lorsqu'en vertu de leur fonction d'administrateur du Groupe Gfi Informatique, ils sont en possession d'informations susceptibles, dès publication, d'affecter le cours de Bourse des titres de la société susvisée ;
- effectuer des opérations portant sur les titres de la société pendant des périodes qui leur seront spécifiquement indiquées et pendant les quinze jours précédant l'annonce des résultats annuels et semestriels de la société.

Les administrateurs ayant également des postes d'administrateurs ou gérants dans des fonds d'investissement (Sicav/FCP) qui détiennent eux-mêmes des titres Gfi Informatique ne doivent pas, dans le cadre de leurs fonctions, diffuser ou utiliser des informations concernant le Groupe Gfi Informatique. L'ensemble des règles ci-dessus est également applicable à toute opération effectuée par les conjoints, ascendants, et descendants des administrateurs.

3.2. Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau

Le tableau ci-dessous présente les honoraires pris en charges au titre des exercices 2010 et 2011.

(en euros)	Grant Thornton				Ernst & Young				TOTAL			
	2011		2010		2011		2010		2011		2010	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	643 298	78 %	644 814	91 %	642 847	91 %	628 320	69 %	1 286 145	84 %	1 273 134	79 %
• pour l'émetteur	273 760	33 %	250 000	35 %	333 988	47 %	324 171	36 %	607 748	40 %	574 171	36 %
• pour les sociétés intégrées globalement	369 538	45 %	394 814	56 %	308 859	44 %	304 149	33 %	678 397	44 %	698 963	43 %
Prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes	159 973	19 %	0	0 %	47 913	7 %	241 960	27 %	207 886	14 %	241 960	15 %
• pour l'émetteur	45 000	5 %	0	0 %	47 913	7 %	241 960	27 %	92 913	6 %	241 960	15 %
• pour les sociétés intégrées globalement	114 973	14 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	114 973	8 %	0	0 %
Sous-total	803 271	98 %	644 814	91 %	690 760	98 %	870 280	96 %	1 494 031	98 %	1 515 094	94 %
Autres services												
• Juridique, fiscal, social	19 452	2 %	61 349	9 %	17 050	2 %	40 584	4 %	36 502	2 %	101 933	6 %
• Autres	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Sous-total	19 452	2 %	61 349	9 %	17 050	2 %	40 584	4 %	36 502	2 %	101 933	6 %
TOTAL	822 723	100 %	706 162	100 %	707 810	100 %	910 864	100 %	1 530 533	100 %	1 617 027	100 %

3.3. Rapport du Président du Conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 7, du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de rendre compte aux actionnaires : dans un premier temps, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration, de l'étendue des pouvoirs du directeur général, de l'activité des Comités créés par le Conseil, et dans un second temps, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place.

Ce rapport, qui couvre Gfi Informatique et ses filiales, a été préparé avec l'appui de la Direction Financière, en partie sur la base des comptes rendus des travaux du Comité d'audit.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 14 mars 2012.

3.3.1. Fonctionnement du Conseil d'administration et étendue des pouvoirs du Directeur général

Le Conseil d'administration a adopté un règlement intérieur. Celui-ci est disponible sur le site Internet de la société : www.gfi.fr. Il peut également être obtenu sous format papier auprès du siège social par tout actionnaire qui en fera la demande.

L'objectif de ce règlement est de préciser les modalités opératoires du Conseil d'administration assurant la transparence entre les acteurs et l'efficacité de la gouvernance de Gfi Informatique. Il intègre les bonnes pratiques déjà en vigueur dans l'entreprise et définit la composition, l'organisation, et les responsabilités des différents Comités.

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 17 décembre 2008, a décidé, pour l'élaboration du présent rapport de se référer au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP et le MEDEF. Ce code peut être notamment consulté sur le site Internet du MEDEF : www.medef.fr.

Le Conseil arrête et fixe les principes et les règles des rémunérations de toute nature des mandataires sociaux sur proposition du Comité des rémunérations. Les règles de fonctionnement du Conseil d'administration et les rôles des administrateurs, du Président du Conseil d'administration, des censeurs, du Directeur général et éventuellement des directeurs généraux délégués sont fixés par les statuts.

Les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général ne sont pas dissociées. Cette structure de gouvernance donne satisfaction dans la configuration actuelle du Groupe. Le Conseil d'administration a mis en place une procédure d'auto-évaluation de son fonctionnement.

Le Conseil d'administration est assisté de quatre comités spécialisés.

3.3.2. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé, au 14 mars 2012, de sept administrateurs, de deux censeurs et de deux représentants du Comité d'entreprise. La liste des membres du Conseil d'administration de la société est citée en début du présent chapitre 3.1.

Au 31 décembre 2011, le Conseil d'administration comptait une femme sur un total de sept membres. Le Conseil poursuit ses réflexions afin de diversifier sa composition dans les années à venir.

3.3.3. Administrateurs indépendants

Selon le code AFEP-MEDEF, un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Le Conseil d'administration, dans sa séance du 14 mars 2012, a interprété cette définition et a reconnu quatre administrateurs comme indépendants.

3.3.4. Censeurs

La société est dotée d'un collège de quatre censeurs au maximum, nommés chacun pour une durée de trois ans par l'Assemblée générale ordinaire. Au 31 décembre 2011, deux censeurs étaient désignés, Messieurs Henri Moulard et Bernard Pache.

Les censeurs participent aux réunions du Conseil d'administration où ils sont convoqués dans les mêmes conditions que les administrateurs. Ils peuvent également siéger aux comités créés par celui-ci. Ils ne disposent d'aucun pouvoir de décision, ni d'aucun droit de vote. Ils sont à la disposition du Conseil d'administration avec une voix consultative pour fournir leur avis sur les questions de tous ordres qui leur sont soumises, notamment en matière technique, commerciale, administrative ou financière.

3.3.5. Fréquence des réunions

Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que l'intérêt social le nécessite. Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni 15 fois (taux de participation 86 %).

3.3.6. Relations du Conseil d'administration avec les tiers

Le Conseil d'administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires et au marché. Il examine les communiqués de presse qui sont diffusés par la société pour informer les acteurs du marché des événements clés qui concernent le Groupe Gfi Informatique.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du

Conseil d'administration au cours desquelles ce dernier examine et arrête les comptes intermédiaires (États financiers semestriels consolidés condensés) et les comptes annuels (États financiers sociaux et États financiers consolidés).

Il est précisé que le rapport de gestion (cf. chapitre 1.13) liste les éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

3.3.7. Principales décisions adoptées par le Conseil d'administration

Les principales décisions du Conseil d'administration pendant l'année 2011 ont été les suivantes :

- approbation du budget 2011 ;
- proposition d'offre d'acquisition du fonds de commerce de la société Ares en France et au Luxembourg ;
- arrêté des comptes individuels et des comptes consolidés au 31 décembre 2010, convocation de l'Assemblée générale ;
- plan d'attribution d'actions gratuites aux mandataires sociaux et salariés ;
- émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (O.C.E.A.N.E) ;
- projet d'acquisition de l'activité d'informatique de gestion Business Solutions de Thales Services ;
- arrêté des États financiers semestriels consolidés au 30 juin 2011, arrêté des états prévisionnels ;
- Examen de la lettre d'intérêt émise par les sociétés « Investissement Québec » et « Desjardins Capital risque » pour l'acquisition des filiales canadiennes de Gfi Informatique ;
- émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables au bénéfice des salariés et mandataires sociaux ;
- Attribution définitives de 156 600 actions gratuites nouvelles relatives à la tranche 1 du plan en date du 9 décembre 2009.

Au cours des réunions qui ont été consacrées aux arrêtés de comptes, le Président du comité d'audit a informé le Conseil d'administration des évaluations et options comptables retenues et de leur caractère approprié aux situations que les comptes semestriels et annuels retracent.

3.3.8. Directeur général

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social, des pouvoirs attribués aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration par la loi et les statuts, et dans le respect du règlement intérieur.

À cet égard, l'article 1-1 du règlement intérieur du Conseil d'administration précise que les décisions suivantes sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration :

- les décisions significatives de partenariat stratégique, de création, d'acquisition, de prise de participation dans toute société de manière directe ou indirecte ainsi que les décisions de cession de société ou de résiliation de partenariat stratégique ;
- les opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité ;
- les investissements de plus de 10 millions d'euros ou de 20 % de la valeur de la dette nette de Gfi Informatique et les cessions d'activité représentant plus de 5 % du chiffre d'affaires annuel de Gfi Informatique.

3.3.9. Directeurs généraux délégués

Sur proposition du Directeur général, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées de l'assister. Ils prennent le titre de Directeur général délégué. Le Conseil détermine l'étendue et la durée de leur fonction. Actuellement, il n'y a pas de Directeur général délégué.

3.3.10. Comité d'audit et de contrôle interne

Composition

Le Comité d'audit et de contrôle interne est composé de 3 membres :

M. William Bitan *	Président
M. Patrick de Giovanni	Membre
M ^{me} Christiane Marcellier*	Membre

*Administrateur indépendant.

Fonctionnement

Le Comité d'audit et de contrôle interne a pour mission de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et des comptes sociaux. Il vérifie que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations permettent de garantir la qualité de l'information fournie. À cet effet, il s'assure du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du suivi de la gestion des risques, du contrôle légal des comptes par les commissaires aux comptes, et de l'indépendance de ces derniers. Il examine, notamment, les études d'évaluation des écarts d'acquisition et le niveau de provisionnement approprié des différents risques.

Pour assurer ses missions, le Comité d'audit et de contrôle interne rencontre régulièrement les principaux dirigeants et responsables internes chargés de l'élaboration des comptes, du contrôle interne et de la gestion des risques, ainsi que les commissaires aux comptes chargés de leur contrôle. Ces auditions peuvent se tenir hors de la présence de la Direction générale de l'entreprise.

Il rend compte régulièrement au Conseil d'administration de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Travaux du Comité d'audit

Le Comité d'audit et de contrôle interne, après audition des Commissaires aux comptes et du Directeur financier du Groupe :

- a analysé le contenu des États financiers sociaux et consolidés relatifs à 2010 ;
- a analysé le contenu des États financiers consolidés du premier semestre 2011 ;
- a examiné les tests d'évaluation des différentes entités du Groupe ;
- au cours de l'analyse de l'arrêté des comptes de l'exercice 2011, a fait une revue de l'ensemble des risques.

Le Comité s'est réuni 5 fois (taux d'assiduité : 93 %).

3.3.11. Comité des nominations et des rémunérations

Composition

Le Comité des nominations et des rémunérations est composé de 3 membres :

M. Henri Moulard*	Président
M ^{me} Christiane Marcellier**	Membre
M. Gilles Rigal	Membre

* Censeur

** Administrateur indépendant

Fonctionnement

Le Comité des nominations et des rémunérations a pour mission d'émettre des propositions au Conseil d'administration sur l'ensemble des conditions de nomination et de rémunération des membres du Conseil d'administration, des membres de la Direction générale du Groupe, des dirigeants de filiales internationales ou de l'un des pôles d'activité du Groupe et d'examiner toute candidature à ces fonctions.

Les recommandations auprès du Conseil d'administration concernent outre la rémunération brute, les rémunérations variables et les critères de performance associés, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature et les droits pécuniaires divers y compris, le cas échéant, les clauses de non-concurrence, les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions ou les plans d'attributions d'actions gratuites de la société.

Les règles de fonctionnement du Comité des nominations et des rémunérations sont fixées par le règlement intérieur du Conseil d'administration. Le Comité des nominations et des rémunérations rend compte au Conseil d'administration de ses travaux et conclusions.

Travaux du Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations, en suivant ces recommandations, a, dans sa séance du 13 mars 2012, examiné les critères de rémunérations variables applicables aux mandataires sociaux-dirigeants, à savoir M. Vincent Rouaix pour 2011 et pour 2012. Les décisions prises sont rappelées au chapitre 3.1.2 – tableau 2, ci-avant.

Au cours de l'exercice 2011, le Comité des rémunérations :

- a examiné les rémunérations fixes et variables des principaux dirigeants du Groupe et le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration ;
- a proposé la nomination de deux nouveaux administrateurs ;
- a étudié les conditions de mise en œuvre d'un plan d'attribution d'actions gratuites.
- a étudié les conditions financières d'une émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables au bénéfice des salariés et mandataires sociaux.

Le Comité s'est réuni 4 fois (taux d'assiduité : 91 %).

3.3.12. Comité des investissements

Composition

Le Comité des investissements est composé de 4 membres :

M. Vincent Rouaix	Président
M. Bernard Pache*	Membre
M. Gilles Rigal	Membre
M. Jean-Paul Lepeytre**	Membre

* Censeur

** Administrateur indépendant

Fonctionnement

Le Comité des investissements reçoit mission du Conseil d'administration d'examiner et d'émettre des propositions sur :

- les opérations de restructurations internes ;
- les opérations de désinvestissements ;
- les projets d'investissements importants (croissance organique), préalablement recommandés par le Comité stratégique et approuvés par le Conseil d'administration ;
- les opérations de création, de prise de participation dans toute société, de manière directe ou indirecte ;
- les opérations/contrats significatifs susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe, son résultat ou de modifier sa structure financière.

Travaux du Comité des investissements

En 2011, le Comité des investissements a examiné les dossiers suivants :

- acquisition de la société « Ares » ;
- projet d'acquisition des activités d'informatique de gestion Business Solution de Thales Services ;
- cession de la branche canadienne ;
- Examen de la lettre d'intérêt émise par les sociétés « Investissement Québec » et « Desjardins Capital risque » pour l'acquisition de la filiale canadienne de Gfi Informatique ;

Le Comité s'est réuni 8 fois (taux d'assiduité : 89 %).

3.3.13. Comité stratégique

Composition

Le Comité stratégique est composé de 5 membres :

M. Jean-Paul Lepeytre*	Président
M. Vincent Rouaix	Membre
M. Gilles Rigal	Membre
M. William Bitan*	Membre
M. Nicolas Roy*	Membre

* Administrateur indépendant

Fonctionnement

Le Comité stratégique a été créé par le Conseil d'administration du 19 mai 2010 et a reçu pour mission d'analyser les marchés et d'émettre des propositions sur le développement du Groupe en particulier dans ses orientations industrielles et technologiques.

Travaux du Comité stratégique

En 2011, le Comité stratégique s'est réuni plusieurs fois pour notamment rencontrer les principaux responsables de l'entreprise et établir les principales orientations stratégiques 2011-2013 du Groupe Gfi Informatique.

3.3.14. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

Définitions, objectifs et limites du contrôle interne

Le Groupe Gfi Informatique a décidé d'adopter le Cadre de Référence de l'AMF comme référentiel en matière de contrôle interne et de s'en inspirer pour analyser et améliorer son dispositif de contrôle interne.

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources. Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

Périmètre retenu par la société et diligences ayant sous-tendu la préparation du rapport

Le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Gfi Informatique et décrit dans le présent rapport couvre l'ensemble des opérations effectuées au sein du Groupe, au niveau de la maison mère et des filiales incluses dans le périmètre de consolidation.

Dans cet esprit, les diligences mises en œuvre pour décrire les dispositifs de contrôle interne du Groupe Gfi Informatique ont été réalisées sur la base :

- d'un examen de la documentation relative au contrôle interne disponible au sein du Groupe ;
- d'un travail mené avec les responsables fonctionnels qui sont partie prenante de la pratique du contrôle interne au sein du Groupe, via des entretiens et la préparation de questionnaires d'auto-évaluation des risques. Le but de cette démarche étant la réalisation d'une nouvelle cartographie des risques par service ;
- de la synthèse des revues effectuées dans un certain nombre de filiales étrangères du Groupe.

Description synthétique des procédures de contrôle mises en place

Cette description suit la structure du Cadre de Référence de l'AMF.

Organisation

Les acteurs du contrôle interne

Le Conseil d'administration, assisté des différents comités selon leurs domaines de compétences, est responsable de la politique du Groupe pour évaluer les risques, mettre en place un système de contrôle interne approprié et en suivre l'efficacité. Cette politique est mise en œuvre par des contrôles et des procédures de gestion financière, opérationnelles et de conformité aux lois. L'essentiel des activités de contrôle opérationnel est réalisé par les différents responsables de chaque unité opérationnelle, par les contrôleurs de gestion qui leur sont rattachés et par les Directeurs financiers des filiales.

L'ensemble des opérations financières du Groupe est placé sous la responsabilité du directeur financier Groupe à qui rapportent directement le contrôleur de gestion Groupe et les responsables financiers des filiales. Il a la charge de veiller au respect de l'application des procédures et règles de gestion du Groupe. Il assure cette fonction à travers le suivi mensuel de l'activité et des résultats ainsi qu'à travers des actions régulières d'analyse et de contrôle de l'application des procédures, effectuées dans les unités opérationnelles et les filiales.

Environnement de contrôle

Les procédures de contrôle interne s'inscrivent dans un environnement de contrôle interne, qui recouvre notamment :

- les valeurs du Groupe, qui sont diffusées sur le site internet de Gfi ;
- la culture du Groupe, promue via divers séminaires de formation ;
- l'organigramme de la société, avec notamment la mise en place de fonctions centralisées ;
- le système Qualité de l'entreprise ;
- la fréquence des échanges via des réunions ou des échanges plus informels entre les directions des différents pays ;
- la politique de gestion des ressources humaines, prévoyant notamment en France la réalisation d'entretiens annuels avec les collaborateurs du Groupe.

Par ailleurs, des délégations de pouvoir ont été formalisées et signées par les responsables pays et par les responsables financiers des pôles Espagne, Portugal, Belux et Maroc. Ces délégations de pouvoir définissent les opérations qui sont soumises à approbation ou information préalable de la direction du Groupe, notamment en ce qui concerne les décisions de politique générale (opérations affectant le périmètre du Groupe, décisions stratégiques, locaux, communication externe, propriété intellectuelle, contentieux et décisions juridiques), les ressources humaines et la paie, les opérations et la gestion financières (contrats, banques et transactions financières), les investissements, les estimés comptables significatifs.

Enfin, une charte d'audit interne a été approuvée par le Comité d'audit.

Diffusion d'informations en interne

Processus de remontée des informations auprès du Conseil

Il existe un reporting au niveau de la Direction générale puis du Conseil d'administration, notamment au travers des travaux du comité d'audit. Ce reporting permet l'identification des éventuels écarts au regard des objectifs fixés.

Diffusion des instructions auprès des filiales et contrôle de leur suivi

Le processus de définition et diffusion des instructions au niveau des filiales est géré par la direction financière. Le contrôle de l'application de ces procédures est réalisé par le service de contrôle de gestion, l'audit interne et la direction financière.

Fonctionnement des comités de direction

Il existe des comités exécutifs et de direction dans chaque entité, auxquels participent les managers ainsi que les fonctions supports. Chaque réunion donne lieu à la rédaction d'un compte rendu. Pour les points particuliers le nécessitant, un suivi est réalisé par les fonctions supports ad hoc.

Suivi de la gestion des risques

Un travail de cartographie générale des risques en France a été entrepris depuis plusieurs exercices afin de mieux identifier les risques, tant pour leur occurrence que pour leur criticité, d'évaluer les actions de maîtrise des risques, et de proposer un plan d'actions pour les risques jugés prioritaires.

La démarche suivie a consisté à rencontrer les principaux responsables fonctionnels pour les aider, via un questionnaire d'auto-évaluation, à identifier et mesurer leurs principaux risques, recenser et évaluer les actions et processus mis en place pour y faire face, puis estimer les risques résiduels, en face desquels sont proposées des mesures de remédiation ou de suivi.

Les procédures

Les entités sont en charge de la formalisation et mise à jour de leurs règles et procédures internes, dans le respect des directives et normes adoptées dans le Groupe. Ces procédures couvrent des domaines opérationnels (industrialisation, activité commerciale...), fonctionnels (ressources humaines, achats...) et financiers.

Concernant la direction financière en France et à l'étranger, le système est articulé comme suit.

Il existe en France :

- des procédures générales qui définissent les règles de gestion du Groupe ;
- des procédures opérationnelles qui décrivent la mise en œuvre des procédures en vigueur ;
- des manuels de procédures (manuel du contrôleur, manuel de l'assistante de gestion).

À l'international (Espagne, Portugal, Canada, Maroc), il existe des manuels de procédures comptables par pays, établis sous la responsabilité des responsables financiers locaux, en accord avec la réglementation locale et les normes Groupe.

Au niveau du Groupe : les procédures comptables et de gestion du Groupe ont été enrichies dans le cadre de la mise en place de l'outil informatique de gestion des affaires et de l'outil de business intelligence (reporting, budget,...). Par ailleurs, un manuel de procédures de consolidation définit la relation et les flux d'informations nécessaires entre les filiales et le Groupe pour la consolidation, les principes de retraitements et d'éliminations, les procédures intragroupe et l'établissement des analyses des comptes consolidés et leurs annexes.

Focus sur le déploiement d'un nouveau système d'information de gestion des affaires

En 2011, le déploiement en France du nouveau système d'information de gestion des affaires a permis d'améliorer le niveau de contrôle interne, via notamment :

- La remise à plat des processus et procédures concomitants à la mise en place du produit ;
- L'amélioration des interfaces ou le développement d'interfaces entrantes (clients, éléments liés aux feuilles de temps et à la paie) et interfaces sortantes (exportation automatique d'écritures d'encours vers la comptabilité) ;
- La centralisation de la gestion du fichier des clients ;
- La mise en place de contrôles bloquants au niveau des saisies utilisateurs ;
- Une sécurité accrue, avec une meilleure gestion des accès utilisateurs et une amélioration de la traçabilité des opérations, la consolidation nocturne des données et une centralisation des sauvegardes ;
- L'amélioration de la qualité des factures ;
- Des analyses facilitées par la simplification du mode d'extraction de données, qui permet de remonter au management une meilleure qualité d'information.

Gestion des projets clients

Les procédures générales et opérationnelles visent à s'assurer qu'aucun engagement anormal n'est pris ou formalisé avec un client, que l'exécution des projets est conforme aux conditions contractuelles et que les risques éventuels qui y sont associés sont maîtrisés.

Le système Qualité de l'entreprise, certifié ISO 9001, déjà évoqué dans le rapport de gestion, définit les règles d'établissement et de validation des propositions techniques et financières.

La direction des Grands Comptes fournit l'assistance commerciale pour la rédaction de l'offre et la compréhension de la problématique du client. La direction Industrielle fournit l'assistance méthodologique et technique pour assurer la conformité technique des développements dans le respect d'un haut niveau de qualité et du budget retenu avec le client.

En sus de ces dispositions, il existe dans le Groupe des Comités des risques, qui ont pour objectif :

- a) le suivi du cycle de vente (de l'identification de l'affaire jusqu'à sa signature) :
- au stade de l'appel d'offres, de valider l'intérêt et la pertinence de l'engagement de Gfi Informatique en termes techniques et financiers ;
 - au stade de la proposition, de prendre une décision sur la participation ou la non-participation à l'appel d'offres en fonction des compétences du Groupe, d'identifier les appuis externes éventuels, d'identifier les éléments à risques, de contrôler les aspects techniques, juridiques et financiers de la réponse ;
 - au stade de la remise de l'offre, de contrôler tous les éléments de prix et revoir entièrement la proposition ;
- b) la gestion des projets sensibles :
- au stade de la réalisation du projet démarré, d'assurer le suivi des actions de contrôle technique et financier et de gestion des risques.

En France, deux comités, qui se tiennent chaque semaine, assurent ce rôle :

- le Business Committee qui traite du cycle de vente (identification de l'affaire jusqu'à sa signature)
- le Comité de gestion des risques, qui se concentre sur la gestion des projets sensibles. Il est composé du Directeur industriel, du Directeur qualité et du Directeur juridique, auxquels peuvent se joindre un représentant de la direction financière et un membre du Comité exécutif.

La direction industrielle a par ailleurs mis en place en France un outil informatisé de suivi et de reporting des projets à engagements, qui génère des alertes automatiques lorsque certains critères ne sont pas respectés.

Hors France, les comités des risques locaux sont composés des responsables locaux (direction, finances et opérations).

Le Comité des risques Groupe examine également les projets internationaux et les projets des filiales étrangères qui dépassent un certain seuil. Il peut, par ailleurs, être sollicité sur simple demande d'une filiale étrangère.

Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière de la société

L'élaboration de l'information comptable, économique et financière de Gfi Informatique est sous la responsabilité du directeur financier du Groupe assisté par les services consolidation Groupe, contrôle de gestion Groupe, comptabilité Groupe. Les contrôleurs de gestion valident les informations en provenance des entités ou des services comptables de l'ensemble des sociétés consolidées.

Tous les semestres, la communication des résultats du Groupe au Conseil d'administration est placée sous la responsabilité du Directeur financier Groupe, après revue du comité d'audit. La comptabilité des filiales ainsi que la consolidation sont gérées par des logiciels standards.

Dans un souci d'homogénéisation de l'information financière, le Groupe avait pris la décision de faire évoluer son système d'information vers un nouveau système de gestion des affaires (dans un premier temps en France) et un outil de business intelligence,

Le dispositif de production des informations comptables et financières s'articule à deux niveaux :

- un niveau local : au niveau de chaque pays, la responsabilité de la production d'informations financières et comptables (budgets, reporting, prévisions, comptes de gestion, comptes sociaux, liasses fiscales et liasses de consolidation, gestion et prévisions de trésorerie) est assurée par le contrôleur financier du pays ;
- un niveau centralisé : le contrôle de gestion du Groupe analyse les reportings des filiales françaises et étrangères, publie un reporting consolidé, assorti d'indicateurs clés de gestion. Le reporting de gestion est rapproché trimestriellement des comptes consolidés. La production des comptes consolidés trimestriels et des annexes financières est réalisée par le service consolidation. La communication financière et les relations avec l'ensemble de la communauté financière sont également centralisées.

Processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière

Le Groupe Gfi Informatique a mis en œuvre des moyens de maîtrise du risque adaptés pour chacun des processus identifiés comme critiques pour l'élaboration de l'information comptable et financière :

Processus d'élaboration des comptes et contrôle de gestion

Les comptes sont préparés dans le respect des normes locales. Ils sont ensuite, le cas échéant, retraités pour être en accord avec les normes Groupe.

Un calendrier de clôture est transmis aux responsables financiers, aux contrôleurs de gestion et aux responsables comptables.

Le contrôle de gestion établit un reporting mensuel et transmet à l'attention de la Direction financière et de la Direction générale du Groupe un certain nombre d'indicateurs clés. Ceux-ci permettent de suivre l'activité, de détecter des dérives éventuelles et mettre en place des actions de surveillance ou de prendre de mesures correctives.

Processus d'élaboration du budget et suivi budgétaire

Le budget fait l'objet de revues à différents niveaux hiérarchiques. Après accord, le budget final est figé pour l'année entière. Le Groupe s'appuie sur un outil informatique du marché qui améliore l'homogénéité des pratiques et sécurise l'ensemble du processus budgétaire.

Le suivi de l'exécution budgétaire est un élément clé du contrôle de gestion et des revues de gestion mensuelles, au même titre que les projections d'atterrissage incluant le trimestre en cours et le trimestre suivant, réalisées mensuellement par le contrôle de gestion, en collaboration avec les opérationnels.

Processus de reconnaissance du revenu

Le Groupe Gfi Informatique dispose d'une procédure écrite de reconnaissance du revenu.

La reconnaissance du revenu s'appuie sur les solutions informatiques déployées dans le Groupe. Le chiffre d'affaires non facturé (factures à établir) fait l'objet de revues périodiques par les contrôleurs de gestion, en lien avec les opérationnels.

Mensuellement, un suivi et un contrôle de l'évolution des revenus sur les projets les plus importants de chaque unité sont réalisés, ainsi que le suivi des provisions.

Au niveau de chaque business unit française, un tableau de justification des encours (factures à établir, produits constatés d'avance et avoirs à établir), en test sur 2011, est renseigné par chaque contrôleur de gestion sur la base des informations transmises par les opérationnels. Il a vocation à être pérennisé, avec une fréquence mensuelle, sur 2012.

Afin d'améliorer l'efficacité de la chaîne de suivi financier des affaires, de facturation et de calcul de la marge, le système d'informations a été modernisé en France. Le Groupe est désormais en train d'étendre la mise en place de ce système à ses autres filiales, avec, dans un premier temps, une implantation en Espagne et au Portugal (2012).

Processus de suivi des comptes clients

Les services de recouvrement assurent le suivi des comptes clients, sous l'autorité des directions financières de chaque pays. Chaque mois, les services de recouvrement informent les responsables opérationnels (managers et directeurs d'agence) et le contrôle de gestion de la situation des créances impayées. Le service recouvrement effectue un suivi journalier des encaissements et un suivi mensuel du délai de règlement client. Il réalise un reporting hebdomadaire de la balance âgée donnant le détail des retards supérieurs à 60 jours à destination du Directeur financier Groupe et du Président-directeur général.

La dépréciation des créances âgées et douteuses s'effectue selon les normes définies dans le Groupe.

Processus de suivi de la trésorerie

Le trésorier du Groupe effectue un suivi quotidien de la position de trésorerie du Groupe. Le département de la trésorerie dispose d'un outil lui permettant une lecture directe des comptes bancaires des filiales européennes et du Maroc. Des virements d'équilibrage sont effectués quotidiennement, sous le contrôle de la direction financière du Groupe, pour équilibrer les positions de trésorerie, dans le cadre des conventions de trésorerie signées par les sociétés du Groupe.

L'endettement net du Groupe est transmis mensuellement au Directeur financier Groupe.

Le Groupe réalise des prévisions mensuelles consolidées de trésorerie à partir de prévisions de trésorerie issues de chaque filiale et le trésorier du Groupe réactualise mensuellement l'atterrissage sur le pôle France. L'ensemble de ces éléments sert de base à l'élaboration de la politique financière de l'entreprise avec la direction générale.

Processus achats

Le Groupe dispose d'une procédure d'achat qui comprend des modalités d'autorisation en termes de montant et de marge pour les achats de sous-traitance. Les achats de voyages et de déplacements sont réalisés par les unités opérationnelles en fonction des besoins de missions. Toute demande doit recevoir l'approbation du manager de l'unité opérationnelle. À chaque clôture comptable, les contrôleurs de gestion en France et les contrôleurs financiers locaux à l'étranger effectuent une revue du respect de la césure des exercices comptables.

Établissement des comptes consolidés

Les références comptables sont les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les comptes consolidés sont établis trimestriellement par le service consolidation via un outil informatique standard du marché. Un manuel de procédures de consolidation Groupe définit les grandes étapes de l'établissement des comptes consolidés. Les filiales disposent d'un calendrier de clôture et d'un manuel qui définit la méthodologie de renseignement des liasses et la nature des informations à remonter au service consolidation.

Tout au long de l'année, le service consolidation assure un travail de veille sur les nouvelles normes IFRS en préparation, afin d'alerter et d'anticiper au mieux leur incidence sur les comptes du Groupe.

Processus de suivi des engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan est piloté directement par le service trésorerie de la direction financière Groupe en relation avec le service juridique et la direction financière Groupe.

Chaque trimestre, un rapprochement est effectué par le service consolidation à l'aide des reportings de consolidation.

Par ailleurs, dans les filiales étrangères (Espagne, Portugal, Bélu, Maroc), la mise en place de délégations de pouvoirs, jointe aux efforts de sensibilisation des responsables financiers permet d'améliorer la qualité de l'information sur les engagements susceptibles de figurer au hors bilan.

Surveillance

La surveillance du dispositif de contrôle interne est assurée à deux niveaux :

- par des missions de revue de contrôle interne portant sur la conformité des opérations par rapport aux différentes procédures. Ces missions ont donné lieu à l'émission de recommandations et de plans d'actions qui font ensuite l'objet d'un suivi périodique par l'audit interne ;
- par le comité d'audit qui revoit les actions menées par le directeur financier Groupe à travers ces missions, et qui fixe les objectifs de l'année à venir pour l'approfondissement des travaux réalisés.

Au cours de l'exercice, des missions ont été menées dans plusieurs filiales internationales.

Perspectives et poursuite des travaux sur 2012

Dans le cadre de l'amélioration de son contrôle interne, le Groupe Gfi Informatique prévoit sur 2012 :

- l'extension du système d'information de gestion des affaires aux filiales étrangères, avec en premier lieu l'Espagne et le Portugal
- l'augmentation du niveau de détail du reporting mensuel

3.4. Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Gfi Informatique

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Gfi Informatique et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 27 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Papazian

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

4 ÉVÉNEMENT INTERVENU APRÈS L'ARRÊTÉ DES COMPTES

La société n'a pas connaissance d'un événement significatif intervenu après l'arrêté des comptes.

5 RAPPORTS SPÉCIAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE

- 5.1. Rapport du Conseil d'administration
relatif aux attributions d'actions
gratuites 66

5.1. Rapport du Conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites

5.1.1 Droits à l'attribution gratuite d'actions : plan du 9 décembre 2009

Le Conseil d'administration en date du 9 décembre 2009, usant de la faculté qui lui avait été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 2007, avait décidé de consentir à certains managers du Groupe Gfi Informatique et à un mandataire social, des droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique représentant 584 000 actions.

Les conditions de présence (période d'acquisition) et de performance ont été exposées dans le document de référence relatif à l'exercice précédent. Il a été notamment exposé que les droits à attribution donneront lieu à attribution définitive d'actions gratuites sous condition que le Groupe atteigne des niveaux de performance qui sont définis selon deux tranches.

a) Le Conseil d'administration du 14 décembre 2011, a constaté :

- la réalisation de la performance de la première tranche au vu des résultats au 31 décembre 2010 ;
- la présence des bénéficiaires dans les effectifs de la société au 9 décembre 2011. Il est précisé que 62 000 actions gratuites ont été annulées en raison du départ des bénéficiaires.

En conséquence, le Conseil d'administration a ensuite décidé d'attribuer aux salariés et mandataires sociaux, 156 600 actions gratuites, par création d'actions nouvelles de 2 euros de valeur nominale, jouissance 1^{er} janvier 2011, et d'augmenter le capital social de 313 200 euros.

b) Le Conseil d'administration du 14 mars 2012, au vu des résultats au 31 décembre 2011, a constaté que les performances qui conditionnaient la seconde tranche n'étaient pas atteintes, et qu'en conséquence, les 365 400 droits à attribution d'actions gratuites étaient caducs.

5.1.2. Droits à l'attribution gratuite d'actions : plans du 10 mars 2011

Le Conseil d'administration en date du 10 mars 2011, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 mai 2010, a décidé de consentir :

- à certains salariés managers ou mandataires sociaux, des droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique représentant 508 000 actions de 2 euros de valeur nominale,
- à chacun des salariés de Gfi informatique et des filiales françaises du Groupe, 15 droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique représentant 91 725 actions de 2 euros de valeur nominale.

Outre la condition de présence, les droits à attribution ont été donnés sous condition que pendant la période d'acquisition d'une durée minimale de deux années à compter du 10 mars 2011, le Groupe atteigne des niveaux de performance qui sont définis selon deux tranches, comme suit :

- performance attendue pour l'attribution de la tranche 1 de 50 % des 508 000 actions, ci-après dénommée tranche 1 :
 - a) soit un ratio marge opérationnelle sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe Gfi Informatique de l'exercice 2011 de 6,85 % ;
 - b) soit un ratio marge opérationnelle sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe Gfi Informatique de l'exercice 2012 de 7,5 % ;
- performance attendue pour l'attribution de la tranche 2 de 50 % des actions attribuées :
 - un ratio marge opérationnelle sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe Gfi Informatique de l'exercice 2012 de 7,8 %.

Conformément à l'article 225-197-4, il est précisé que les droits à attribution d'actions sous conditions des performances attribués à un mandataire social et à chacun des douze salariés dont le nombre de droits attribués est le plus élevé sont :

Nom	Statut	Quantité
Vincent Rouaix	mandataire social	200 000
Cyril Malher	salarié	30 000
Michel Berjamin	salarié	25 000
Thierry Mathoulin	salarié	25 000
Norman Hodara	salarié	25 000
Pierre Chiarelli	salarié	20 000
Hervé Jacob	salarié	15 000
Pierre Montcel	salarié	10 000
François Boncenne	salarié	10 000
Jean-Pierre Pouteau	salarié	10 000
Xavier Leleu	salarié	10 000
Lionel Lavigne	salarié	10 000
Christophe Chauvin	salarié	10 000

Par ailleurs, les salariés ci-dessus ont chacun bénéficié de l'attribution gratuite de 15 droits à actions gratuites dans le cadre du programme global décrit ci-dessus.

Il est précisé que dans l'hypothèse où l'information ci-dessus était rapportée au niveau de l'ensemble des sociétés du Groupe, et non plus seulement au niveau de Gfi Informatique SA, la liste ci-dessus devrait être complétée d'un salarié d'une filiale du Groupe, à savoir Monsieur Ninos Santos 15 000 droits.

Compte tenu de la cotation des actions de la société, la valeur d'attribution définitive ne pourra être déterminée qu'au moment de leur attribution définitive et après que l'ensemble des conditions soient satisfaites.

Il est précisé que les bénéficiaires auront l'obligation de conserver leurs actions pendant une période de deux années à compter de la date de la livraison des actions gratuites.

Le Conseil d'administration du 14 mars 2012, en arrêtant les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011, après avoir validé des retraitements comptables qui paraissaient nécessaires et après avis du comité des rémunérations, a constaté que la performance de la tranche 1 était atteinte ; il a rappelé que la présence des bénéficiaires dans les effectifs sera appréciée à l'issue de la période d'acquisition.

Le Conseil d'administration du 14 mars 2012, appréciant la situation économique 2012, a décidé pour ce qui concerne les droits attribués aux salariés managers, d'annuler la seconde tranche de ce plan, sous réserve d'obtenir leur accord. En ce qui concerne les droits attribués à l'ensemble des salariés, le plan a été maintenu en l'état.

5.1.3. Droits à l'attribution gratuite d'actions : plans du 14 mars 2012

Le Conseil d'administration en date du 14 mars 2012, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 mai 2010, a décidé de consentir :

- à certains salariés managers ou mandataires sociaux, des droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique représentant 699 000 actions de 2 euros de valeur nominale,
- à chacun des salariés de Gfi informatique et des filiales françaises du Groupe, 12 droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique de 2 euros de valeur nominale.

Outre la condition de présence, les droits à attribution ont été donnés sous condition que pendant la période d'acquisition d'une durée minimale de deux années à compter du 14 mars 2012, le Groupe atteigne des niveaux de performance qui sont définis selon deux tranches, comme suit :

- performance attendue pour l'attribution de la tranche 1 soit 470 500 actions : un ratio marge opérationnelle sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe Gfi Informatique de l'exercice 2012 d'au moins 5,8 %. Cette condition est également applicable à la tranche 1 du plan tous salariés : 8 actions ;
- performance attendue pour l'attribution de la tranche 2 soit 228 500 actions : un ratio marge opérationnelle sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe Gfi Informatique de l'exercice 2012 de 5,95 %. Cette condition est également applicable à la tranche 2 du plan tous salariés : 4 actions.

Il est précisé que les bénéficiaires auront l'obligation de conserver leurs actions pendant une période de deux années à compter de la date de la livraison des actions gratuites. Le Conseil d'administration se réserve la possibilité d'ajuster les conditions de performance en fonction de circonstances exceptionnelles et/ou particulières, notamment en cas de modification du périmètre de consolidation, de changement de méthode de comptabilisation ou d'autres circonstances justifiant un tel ajustement.

6 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011

6.1. États financiers consolidés.....	70	6.5. Notes sur l'état du résultat global consolidé.....	86
6.2. Informations générales	74	6.6. Notes sur l'état de la situation financière consolidée.....	90
6.3. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation.....	74	6.7. Autres informations	101
6.4. Principes et méthodes comptables	79	6.8. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	114

6.1. États financiers consolidés

6.1.1. État du résultat global consolidé

Résultat

(en milliers d'euros)		2011	2010 retraité ⁽¹⁾	2009 retraité ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	(Note 1)	618 060	586 196	608 022
Charges de personnel	(Note 2)	(450 622)	(423 131)	(422 213)
Achats et charges externes		(117 052)	(119 675)	(139 757)
Impôts, taxes et versements assimilés		(11 210)	(8 825)	(14 458)
Dotations aux amortissements (hors actifs incorporels affectés)		(6 521)	(6 952)	(6 285)
Autres produits et charges opérationnels courants		1 650	1 604	(441)
MARGE OPÉRATIONNELLE		34 305	29 217	24 868
Marge opérationnelle en %		5,6 %	5,0 %	4,1 %
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés		(1 463)	(1 526)	(1 525)
Restructurations	(Note 3)	(6 199)	(7 317)	(8 951)
Résultat des cessions et liquidations	(Note 3)	10	3 087	0
Dépréciation des écarts d'acquisition	(Note 7)	(4 500)	(1 000)	(6 200)
Autres produits et charges opérationnels	(Note 3)	(2 582)	(6 354)	(14 931)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		19 571	16 107	(6 739)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		7	1	45
Coût de l'endettement financier brut		(5 234)	(3 381)	(2 256)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(5 227)	(3 380)	(2 211)
Autres produits et charges financiers	(Note 5)	(859)	(1 407)	(2 187)
Impôts sur les résultats	(Note 6)	(6 880)	(3 784)	1 227
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES		6 605	7 536	(9 910)
Résultat des activités abandonnées		6 262	8 629	(46 669)
Résultat des sociétés intégrées par mise en équivalence		0	0	0
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		12 867	16 165	(56 579)
dont part du Groupe		10 533	11 951	(57 778)
dont part ne donnant pas le contrôle		2 334	4 214	1 199
<i>Résultat de base des activités poursuivies par action (en euros)</i>	(Note 13)	0,12	0,14	(0,18)
<i>Résultat dilué des activités poursuivies par action (en euros)</i>	(Note 13)	0,12	0,14	(0,18)
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>	(Note 13)	0,20	0,22	(1,07)
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	(Note 13)	0,19	0,22	(1,07)

Autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)		2011	2010 retraité ⁽¹⁾	2009 retraité ⁽¹⁾
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		12 867	16 165	(56 579)
Variation des écarts actuariels		161	(151)	(703)
Impôt sur les autres éléments du résultat global		(55)	52	242
Variation des instruments de couverture		619	814	108
Différences de conversion enregistrées en capitaux propres		214	3 391	0
Résultat global reconnu en capitaux propres		939	4 106	(353)
RÉSULTAT GLOBAL		13 806	20 271	(56 932)
dont part du Groupe		11 472	16 057	(58 131)
dont part ne donnant pas le contrôle		2 334	4 214	1 199

(1) Exercices 2009 et 2010 retraités compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

6.1.2. Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2011	2010 retraité ⁽¹⁾	2009 retraité ⁽¹⁾
Résultat net de l'ensemble consolidé avant résultat des activités abandonnées	6 605	7 536	(9 910)
Dotations nettes aux amortissements et provisions et autres éléments du résultat sans impact en trésorerie	12 961	9 486	25 266
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	626	(551)	(972)
Plus ou moins-values nettes de cessions d'actifs	(39)	(2 474)	72
Profits et pertes de dilution	0	0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	20 153	13 997	14 456
Coût de l'endettement financier net (retraité des variations de juste valeur)	4 514	3 194	2 124
Coût des swap	786	1 704	2 215
Charge d'impôt	6 880	3 784	(1 227)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	32 333	22 679	17 568
Impôt versé	(8 532)	(7 242)	(2 980)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	(3 237)	(8 167)	26 830
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	20 564	7 270	41 418
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(7 265)	(5 999)	(3 648)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 683)	(4 752)	(2 436)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	927	1 008	183
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	0	(2)	0
+/- Incidences des variations de périmètre	(5 623)	3 362	3 181
+/- Variations des prêts et avances consenties	415	(856)	(85)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(15 229)	(7 239)	(2 805)
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	0	0	0
• Versées par les actionnaires de la société mère	382	0	0
• Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	0	0	(4 414)
+/- Rachats et reventes d'actions propres	(104)	235	657
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
• Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0	(11 862)
• Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0	0
+ Variation des capitaux propres liée à l'enregistrement de l'Océane	5 381	0	0
+ Souscription d'emprunts	43 400	3 341	(555)
- Remboursements d'emprunts	(16 092)	(15 043)	(12 100)
+/- Variation du tirage sur créances affacturées	(8 497)	22 443	(6 924)
- Intérêts financiers versés	(4 549)	(3 071)	(2 169)
- Coût des swap	(786)	(1 704)	(2 215)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	19 135	6 201	(39 582)
+/- Incidence des variations de cours des devises	7	(35)	(2 260)
VARIATION DE TRÉSORERIE HORS ACTIVITÉS ABANDONNÉES	24 477	6 197	(3 229)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES	(3 933)	7 290	(4 391)
VARIATION DE TRÉSORERIE	20 544	13 487	(7 620)

(en milliers d'euros)	31.12.10	Actifs et passifs destinés à la vente	Sous-total	Variations	31.12.11
Valeurs mobilières de placement	1 023	0	1 023	9 671	10 694
Disponibilités	29 366	(20 422)	8 944	(240)	8 704
Concours bancaires courants	(Note 14) (19 345)	194	(19 151)	15 046	(4 105)
Trésorerie nette	11 044	(20 228)	(9 184)	24 477	15 293
Endettement, part à long terme	(Note 14) (47 142)	7 389	(39 753)	(19 439)	(59 192)
Endettement, part à court terme	(Note 14) (50 905)	9 941	(40 964)	(79)	(41 043)
Endettement financier brut	(98 047)	17 330	(80 717)	(19 518)	(100 235)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	(87 003)	(2 898)	(89 901)	4 959	(84 942)

(1) Exercices 2009 et 2010 retraités compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

6.1.3. État de la situation financière consolidée

Actif

(en milliers d'euros)		31.12.11	31.12.10	31.12.09
Écarts d'acquisition	(Note 7)	165 301	210 003	209 940
Autres immobilisations incorporelles	(Note 8)	25 100	43 183	40 043
Immobilisations corporelles	(Note 9)	8 106	9 840	9 962
Actifs financiers non courants	(Note 10)	3 595	4 004	2 603
Impôts différés actifs	(Note 6)	2 209	2 517	5 272
Autres actifs non courants	(Note 6)	6 462	6 474	0
ACTIFS NON COURANTS		210 773	276 021	267 820
Stocks de marchandises		807	1 666	2 708
Clients et comptes rattachés	(Note 11)	220 376	215 912	210 284
Autres créances	(Note 12)	25 373	33 339	27 396
Charges constatées d'avance		6 396	5 111	6 562
Trésorerie et équivalents de trésorerie		19 398	30 389	15 668
ACTIFS COURANTS		272 350	286 417	262 618
ACTIFS DESTINÉS A LA VENTE		107 984	0	41 659
TOTAL ACTIF		591 107	562 438	572 097

Passif

(en milliers d'euros)		31.12.11	31.12.10	31.12.09
Capital		108 901	108 588	108 588
Primes		36 259	36 190	86 178
Réserves consolidées		41 939	28 029	(35 036)
Autres		(1 452)	(2 634)	(4 216)
Réserves de conversion		6 913	6 328	1 399
CAPITAUX PROPRES, part du Groupe		192 560	176 501	156 913
Capitaux propres, part ne donnant pas le contrôle		15 892	6 333	2 069
CAPITAUX PROPRES	(Note 13)	208 452	182 834	158 982
Endettement, part à long terme	(Note 14)	59 192	47 142	67 469
Impôts différés passifs	(Note 6)	95	3 215	1 967
Provisions non courantes	(Note 15)	21 842	19 732	8 777
Autres passifs financiers non courants	(Note 16)	0	475	906
PASSIFS NON COURANTS		81 129	70 564	79 119
Provisions courantes	(Note 17)	4 681	6 111	16 264
Endettement, part à court terme	(Note 14)	45 148	70 250	43 299
Passifs financiers courants	(Note 18)	13	719	2 144
Autres passifs financiers courants	(Note 16)	100	7 078	7 921
Fournisseurs		42 874	46 822	49 904
Dettes fiscales et sociales	(Note 19)	132 624	131 980	130 454
Autres passifs courants	(Note 20)	9 966	11 050	10 447
Produits constatés d'avance		31 939	35 030	33 555
PASSIFS COURANTS		267 345	309 040	293 988
PASSIFS DESTINÉS A LA VENTE		34 181	0	40 008
TOTAL PASSIF		591 107	562 438	572 097

6.1.4. Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves Groupe	Titres de l'entreprise consolidante	Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	Réserve de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Situation au 31.12.2008 retraité	108 588	86 178	34 455	(1 750)	(2 653)	(2 463)	222 355	2 389	224 744
Résultat 2009			(57 778)				(57 778)	1 199	(56 579)
Résultat reconnu en capitaux propres					(353)		(353)		(353)
Résultat global 2009	0	0	(57 778)	0	(353)	0	(58 131)	1 199	(56 932)
Dividendes versés			(11 862)				(11 862)	86	(11 776)
Titres de l'entreprise consolidante			149	508			657		657
Valorisation des paiements en actions			0		32		32		32
Variation de périmètre							0	(1 857)	(1 857)
Variation de la réserve de conversion						3 862	3 862	252	4 114
Situation au 31.12.2009	108 588	86 178	(35 036)	(1 242)	(2 974)	1 399	156 913	2 069	158 982
Résultat 2010			11 951				11 951	4 214	16 165
Résultat reconnu en capitaux propres					715	3 391	4 106		4 106
Résultat global 2010	0	0	11 951	0	715	3 391	16 057	4 214	20 271
Reclassements ⁽¹⁾		(49 988)	51 209			(1 221)	0		0
Titres de l'entreprise consolidante			(95)	330			235		235
Valorisation des paiements en actions			0		537		537		537
Variation de périmètre							0	(307)	(307)
Variation de la réserve de conversion						2 759	2 759	357	3 116
Situation au 31.12.2010	108 588	36 190	28 029	(912)	(1 722)	6 328	176 501	6 333	182 834
Résultat 2011			10 533				10 533	2 334	12 867
Résultat reconnu en capitaux propres					725	214	939		939
Résultat global 2011	0	0	10 533	0	725	214	11 472	2 334	13 806
Reclassements ⁽²⁾			(569)		569		0		0
Augmentation de capital	313	69	0			0	382		382
Titres de l'entreprise consolidante			8	(112)			(104)		(104)
Valorisation des paiements en actions			332				332		332
Valorisation de l'Océane			3 606				3 606		3 606
Variation de périmètre							0	6 715	6 715
Variation de la réserve de conversion						371	371	510	881
SITUATION AU 31.12.2011	108 901	36 259	41 939	(1 024)	(428)	6 913	192 560	15 892	208 452

(1) Le reclassement concerne l'affectation du résultat social 2009 de la société mère du Groupe pour 49 988 milliers d'euros, ainsi que des écarts de conversion reclassés des réserves de conversion aux réserves Groupe pour un montant de 1 221 milliers d'euros.

(2) Le reclassement concerne la valorisation des paiements en actions.

6.2. Informations générales

Gfi Informatique SA est la société mère d'un Groupe international de services en technologies de l'information.

Gfi Informatique met au service de ses clients son savoir-faire structuré en cinq branches : Conseil, Application services, Infrastructures services, Software, Entreprise services. Dans le cadre de l'industrialisation de ses lignes d'activité, le Groupe dispose de 11 centres d'expertises, de deux centres de services nationaux et de trois centres offshore.

En date du 14 mars 2012, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés de Gfi Informatique. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale annuelle des actionnaires.

6.3. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation

► Faits caractéristiques

Océane

En date du 30 juin 2011, le Groupe a procédé à une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« Océane ») à échéance 1^{er} janvier 2017, d'un montant nominal de 50 millions d'euros.

Les principales caractéristiques de cette émission sont les suivantes :

- Les obligations ont été émises au pair. Elles sont remboursables au pair le 1^{er} janvier 2017.
- La valeur nominale unitaire des obligations a été fixée à 4,96 euros, faisant ressortir une prime d'émission de 30 % par rapport au Cours de Référence⁽¹⁾ de l'action Gfi Informatique sur le marché NYSE Euronext à Paris.
- Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 5,25 % payable annuellement à terme échu le 1^{er} janvier de chaque année, en l'absence de conversion et/ou d'échange en actions et en l'absence d'amortissements anticipés.
- Les obligations donnent droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes Gfi Informatique, à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. À tout moment à compter du 30 juin 2011 (et jusqu'au septième jour ouvré inclus qui précède la date de remboursement normal ou anticipé), les porteurs d'obligations pourront demander l'attribution d'actions de Gfi Informatique.
- Les obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la Société, sous certaines conditions.

Cette émission a été souscrite en intégralité dans le cadre du délai de priorité offert aux actionnaires de Gfi Informatique. L'actionnaire Boussard & Gavaudan a souscrit 9 862 987 des 10 080 645 obligations émises, pour un montant de 48 920 milliers d'euros, correspondant à 97,8 % du montant total de l'émission.

Le produit de l'émission permettra à Gfi Informatique, conformément à son plan stratégique, de saisir les opportunités de croissance externe qui pourraient se présenter dans un marché en consolidation, y compris le refinancement d'opérations intervenues depuis le début de l'exercice 2011, et, dans un second temps, de diversifier ses sources de financement et d'allonger la maturité de sa dette.

L'emprunt obligataire est retraité pour distinguer la composante dette d'une part et la composante capitaux propres d'autre part :

- La première composante s'analyse comme un instrument de dette qui se caractérise par l'existence d'une obligation contractuelle, à la charge de l'émetteur, de remettre au porteur de l'instrument financier des liquidités ou d'autres actifs financiers.
- La seconde composante s'analyse comme un instrument de capitaux propres donnant au porteur l'option d'accéder au capital de la société.

La partie dette est évaluée selon la méthode du coût amorti préconisée par la norme IAS 39.

La composante capitaux propres est inscrite en capitaux propres pour un montant égal à la différence entre le produit de l'émission et la valeur de la composante dette actualisée. La valeur inscrite à l'origine dans les capitaux propres ne sera pas réévaluée durant toute la vie de l'Océane.

La composante dette s'élève à 45,4 millions d'euros et la composante capitaux propres s'élève à 3,6 millions d'euros nette d'impôt.

Les frais d'émission relatifs à la composante dette de l'Océane ont été enregistrés en diminution de la composante dette, comme requis en IFRS.

Le cas échéant, l'effet dilutif de l'Océane est intégré dans le calcul du résultat dilué par action.

(1) Le Cours de Référence correspond à la moyenne des cours de l'action Gfi Informatique pondérés par les volumes constatés sur le marché Euronext Paris depuis l'ouverture de la séance de bourse du 28 juin 2011 jusqu'à 12 h 00 (heure de Paris), soit 3,81 euros.

Activités abandonnées : secteur Canada

Conformément au plan de recentrage du Groupe, la cession des activités canadiennes du Groupe était en cours au 31 décembre 2011. La cession a été finalisée le 7 mars 2012.

Opération de restructuration préalable de la branche canadienne

Préalablement à la cession, le Groupe a acquis au 1^{er} octobre 2011 la participation complémentaire de 51 % dans la filiale Conceptum, par échange de titres avec la holding opérationnelle Groupe Gfi Solutions.

Cette restructuration a porté la détention du Groupe dans cette filiale de 66,8 % à 62,4 % et la société Conceptum, détenue désormais à 100 % est consolidée selon la méthode de l'intégration globale à compter de cette date.

Le résultat dégagé au titre de cette opération s'élève à 1 688 milliers d'euros et figure, après application de la norme IFRS 5, en résultat des activités abandonnées.

Application de la norme IFRS 5

Les activités cédées en 2012 sont composées :

- du secteur géographique Canada (tel que défini dans l'information sectorielle en note 21 : « Information sectorielle » ;
- ainsi que de l'activité en France de la sous-filiale canadienne Accovia France.

En application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les activités correspondantes sont comptabilisées dans les comptes qui suivent comme des « activités abandonnées ».

Notamment :

- dans l'état du résultat global consolidé, l'ensemble des produits et des charges liés sont regroupés sur une seule ligne « résultat des activités abandonnées » sur les exercices 2011, 2010 et 2009 ;
- dans l'état de la situation financière consolidée, l'ensemble des actifs et des passifs liés sont présentés sur une seule ligne à l'actif et une seule ligne au passif sur l'exercice 2011 ;
- dans le tableau des flux de trésorerie, les flux liés sont présentés sur une seule ligne « flux de trésorerie des activités abandonnées » sur les exercices 2011, 2010 et 2009.

Le résultat des activités en cours de cession s'élève à 6 262 milliers d'euros au titre de l'exercice.

L'impact de la présentation de ces éléments de résultat sur une seule ligne dans l'état du résultat global est présenté en note 28 : « Application IFRS 5, tableaux de passage ».

Les résultats des activités abandonnées par action (résultat de base et résultat dilué) sont présentés en note 13 : « Capitaux propres ».

Plans d'actions gratuites

Le Conseil d'administration du 10 mars 2011 a attribué des droits à actions gratuites au profit des salariés et dirigeants des sociétés du Groupe. Les actions seront acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous des conditions de performances du Groupe. Elles sont également soumises à une condition de conservation par les bénéficiaires pendant une période de deux ans. Le nombre maximal d'actions gratuites attribuées sera de 508 000 actions au titre du plan réservé aux dirigeants et de 91 725 au titre du plan applicable à l'ensemble des salariés des entités françaises du Groupe.

La juste valeur des actions à la date d'attribution s'élève à 3,50 euros et, compte tenu de la probabilité d'atteinte des conditions de performances, la charge de l'exercice relative à ces plans 2011 s'élève à 392 milliers d'euros. Les cotisations sociales afférentes sont comptabilisées en « autres produits et charges opérationnels ».

Émission de BSAAR

Le Conseil d'administration du 9 novembre 2011 a décidé d'émettre 849 992 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de salariés du Groupe et des mandataires sociaux, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 19 mai 2011.

Le prix de souscription a été fixé à 0,45 euro par le Conseil d'administration après analyse et avis d'un expert indépendant. Chaque BSAAR donne à son titulaire, le droit de souscrire ou d'acquérir une action ordinaire, moyennant un prix unitaire de 3,84 euros qui correspond à 130 % de la moyenne des cours de clôture de l'action de la société, lors des 20 dernières séances de bourses précédant la date du conseil ayant décidé l'émission.

Les BSAAR devront être exercés entre le 9 novembre 2012 et 9 novembre 2016, sous peine de caducité.

La souscription des BSAAR a généré un encaissement de 382 milliers d'euros en 2011, cette émission de BSAAR n'a pas d'autre impact dans les comptes de l'exercice.

Activation de déficit fiscal en France

Le groupe d'intégration fiscal, dont la mère est Gfi Informatique, a dégagé une perte significative en 2010 liée notamment aux opérations de cessions intervenues au premier semestre 2010. Compte tenu des impôts différés passifs constatés au cours de la période et de la mise à jour des perspectives de consommation à moyen terme de ce déficit fiscal en France, par Gfi Informatique SA et les autres filiales fiscalement intégrées au périmètre, le Groupe a décidé d'activer dans les États Financiers Consolidés ce déficit à hauteur de 7,6 millions d'euros en base, dégageant ainsi un produit d'impôt différé de 2,6 millions d'euros (cf. note 6 : « Impôts sur les résultats »).

► Périmètre de consolidation

Acquisition Ares

À compter du 15 février 2011, Gfi Informatique a repris les actifs, le fonds de commerce et les passifs sociaux de la Société ARES SA en France, constitués pour l'essentiel des activités de services applicatifs et aux infrastructures à Paris, Orléans, Pau, Lyon, Bordeaux, Lille, Montpellier, ainsi que des titres de la société Ares Luxembourg.

L'ensemble des activités comprend un effectif de 404 personnes en France et 29 au Luxembourg. Ces effectifs sont quasiment tous facturables, Gfi Informatique n'ayant pas souhaité reprendre le personnel administratif. Les collaborateurs ont été intégrés au sein de Gfi Informatique dans les activités Application Services et Infrastructure Services. Le portefeuille clients comprend notamment : l'APHP, le Ministère de la Défense, la DGAC, Total, Bayer, Aramice, la BEI au Luxembourg. Le secteur public, très important en volume, est complémentaire par rapport à celui de Gfi Informatique. Le secteur des retraites, où Gfi Informatique est absent aujourd'hui, est également très bien représenté chez Ares et représente un potentiel important. Enfin, la branche Infrastructures consolidera les activités à forte valeur ajoutée de Pau et du Luxembourg.

Le prix payé s'élève à 2,9 millions d'euros. La détermination et l'affectation de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables relatifs à cette acquisition seront finalisées dans le délai d'affectation. Dans les comptes ci-après, l'acquisition a généré la constatation des principaux éléments suivants :

- d'un écart d'acquisition de 3,1 millions d'euros ;
- d'actifs incorporels de 1,6 million d'euros ;
- de dettes sociales et d'indemnité de départ à la retraite à hauteur de 3,0 millions d'euros ;

Fusions et liquidations

Afin de simplifier et rationaliser son organigramme, le Groupe a procédé aux opérations suivantes :

- les filiales SCBF et A2PC ont été fusionnées respectivement en date des 31 janvier et 31 mars 2011 dans leur société mère Gfi Informatique et Gfi Informatique-Production ;
- la filiale GIE Anis ainsi que la filiale hollandaise sans activité Gfi Consulting Netherland B.V ont été liquidées au cours de la période.

Autres opérations juridiques

Les dénominations sociales des deux filiales canadiennes suivantes ont été modifiées :

- Fortsum Solutions d'Affaires Inc. est devenue Gfi Solutions PME ;
- Fortsum Services Conseils Inc. est devenue Gfi Intégration.

Impacts des variations de périmètre

Acquisitions 2011

À titre indicatif, les impacts chiffrés comparatifs sur l'exercice 2011 de la contribution de l'activité Ares entrée dans le périmètre en 2011 sont les suivants :

- contribution au chiffre d'affaires 2011 : 25 millions d'euros⁽¹⁾.

L'impact de ces opérations sur les états financiers du Groupe étant inférieur au seuil de 25 % défini par l'AMF, il n'a pas été établi de comptes pro-forma.

(1) Ce dernier montant constitue une estimation, les activités Ares ayant été progressivement totalement intégrées au Groupe

Liste des sociétés consolidées

Nom de la société	Siège social Adresse	Code postal et ville	N° Siren	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
FRANCE							
Gfi Informatique S.A.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	385 365 713	Société mère - tête de groupe			France
Gifi 5 S.A.S.U.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	509 440 079	IG	100 %	100 %	France
Gfi Progiciels S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	340 546 993	IG	100 %	100 %	France
Némausic S.A.	(1) 151, rue Gilles Roberval	30900 Nîmes	329 936 876	IG	100 %	100 %	France
Gfi Consulting S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	433 940 145	IG	100 %	100 %	France
Gfi Chrono Time S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	433 940 574	IG	100 %	100 %	France
Gfi Infogem Systems S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	387 554 710	IG	100 %	100 %	France
Gfi Informatique - Production S.A.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	428 286 496	IG	100 %	100 %	France
Adelior France S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	315 930 578	IG	100 %	100 %	France
BTD Consulting S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	351 630 231	IG	100 %	100 %	France
Elites Consulting S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	408 621 209	IG	100 %	100 %	France
S.C.I. Gifimo	145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	350 934 139	IG	100 %	100 %	France
GEIE European Software and Services Group	145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	508 402 179	IP	75 %	75 %	France
S.C.I. Via Domitia	151, rue Gilles Roberval	30900 Nîmes	418 871 166	IG	100 %	100 %	France
EUROPE							
Gfi Benelux	Haasrode Research Park Technologielaan 11	3001 Heverlee	0 427 608 266	IG	100 %	100 %	Belgique
Gfi NV (ex-Adelior Benelux)	Haasrode Research Park Technologielaan 11	3001 Heverlee	0 450 798 491	IG	100 %	100 %	Belgique
Ares Luxembourg	Anvienn route d'Arlon 4	L-8399 Windhof	LU- 219 410 25	IG	100 %	100 %	Luxembourg
Gfi International	Chemin des aux, 10	1228 Plan- les-Ouates	CH-660 0 703 000-2	IG	100 %	100 %	Suisse
Grupo Corporativo Gfi Informatica S.A.	(2) C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	A-82206400	IG	100 %	100 %	Espagne
Gfi Levante S.L.	(2) C/Los Monegros S/N	03006 Alicante	B-53096749	IG	100 %	100 %	Espagne
Arcitel Iberica S.A.	(2) C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	A-81958449	IG	100 %	100 %	Espagne
Gfi Cataluña Grupo Corporativo S.A.	(2) C/ Comte Urgell, 240 - 7ªA	08036 Barcelona	A-82673542	IG	100 %	100 %	Espagne
Grupo Corporativo Gfi Norte	C/Licenciado Poza, 55	48013 Bilbao-Vizcaya	B-48301865	IG	100 %	100 %	Espagne
Gfi Informatica del Sur S.L.	Albert Einstein, 6 Edificio Centro Isla Cartuja	41092 Sevilla	B-91832485	IG	100 %	100 %	Espagne
Advanced Software Technologies S.A.	(2) C/Serrano Galvache, 56 - Edificio Olmo	28033 Madrid	A-78897964	IG	100 %	100 %	Espagne
Savac Consultores SL	Máximo Aguirre, 18-Bis 3º	48011 - Bilbao (Vizcaya)	B-48989990	IG	100 %	100 %	Espagne
Instituto Informatico de la Rioja SL	(2) Lope Toledo, 6 1º F 26003	26003 - Logroño (La Rioja)	B-26219865	IG	100 %	100 %	Espagne
Gfi Portugal - Tecnologias de Informaçao, S.A. (ex-Gfi Services)	Av 5 de Outubro, 35-6º	1050-047 Lisboa	PT502726890	IG	100 %	100 %	Portugal
Gfi Informatique Holding GmbH	Heilbronner Str. , 86	70191 Stuttgart	HRB20548	IG	100 %	100 %	Allemagne

(1) Sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale en France

(2) Sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale en Espagne

IG = Intégration globale. MEQ = Mise en équivalence. IP = Intégration proportionnelle.

Nom de la société	Siège social Adresse	Code postal et ville	N° Siren	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
HORS EUROPE							
Gfi Informatique Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maàrouf	20190 Casablanca	50 877	IG	100 %	100 %	Maroc
Holding Gfi Informatique Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maàrouf	20190 Casablanca	113 607	IG	100 %	100 %	Maroc
Gfi Maroc Offshore	Parc Casa Nearshore, Sh. 1.3. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maàrouf	20190 Casablanca	163 083	IG	100 %	100 %	Maroc
SOCIÉTÉS FUSIONNÉES OU LIQUIDÉES AU COURS DE L'EXERCICE							
SCBF S.A.S.	145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	433 940 079	IG	100 %	100 %	France
A2PC S.A.S.	251, route de Bayonne	31300 Toulouse	389 139 247	IG	100 %	100 %	France
G.I.E. Anis	145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	389 285 784	IG	100 %	100 %	France
Gfi Consulting Netherland B.V.	WTC Schiphol Airport B Tower, Schiphol Boulevard 231	1118 BH Amsterdam Schiphol	34181929	IG	100 %	100 %	Hollande
SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES							
Accovia France S.A.R.L.	5, Place du Colonel-Fabien	75010 Paris	400 375 507	IG	100 %	62 %	France
Gfi Canada Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	869 787 523	IG	100 %	100 %	Canada
Groupe Gfi Solutions Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	847 111 473	IG	62 %	62 %	Canada
Gfi Conseils Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	102 936 838	IG	100 %	62 %	Canada
Gfi Solutions d'Affaires Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	853 849 008	IG	100 %	62 %	Canada
Activemédia Développement	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	144 088 655	IG	100 %	62 %	Canada
PM Canada Inc.	300-135 Innovation Drive	R3T 6A8 Winnipeg	886 084 623	IG	100 %	62 %	Canada
Conceptum Inc.	75, rue Queen, Bureau 4700	H3C 2N6 Montréal	138 357 397	IG	100 %	62 %	Canada
Accovia Inc.	75, rue Queen, Bureau 5100	H3C 2N6 Montréal	887 104 768	IG	100 %	62 %	Canada
Gfi Solutions PME (ex-Fortsum Solutions d'Affaires Inc.)	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	103 235 040	IG	100 %	62 %	Canada
Gfi Intégration (ex-Fortsum Services Conseils Inc.)	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	121 147 417	IG	100 %	62 %	Canada
Mcite Business Systems Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	862 062 965	IG	100 %	62 %	Canada

(1) Sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale en France

(2) Sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale en Espagne

IG = Intégration globale. MEQ = Mise en équivalence. IP = Intégration proportionnelle.

6.4. Principes et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

► Base de préparation des états financiers

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, à l'exception des évolutions normatives suivantes :

- IAS 32 – Classement des émissions de droits ;
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres ;
- IAS 24 – Parties liées ;
- IFRIC 14 – Paiement d'avance d'exigences de financement minimal ;
- Améliorations aux IFRS (2010) :
- Amendements IFRS 3 – regroupements d'entreprises ;
- Amendement IFRS 7 – instruments financiers - informations à fournir ;
- Amendement IAS 1 – présentation des états financiers ;
- Amendement IFRIC 13 – programmes de fidélisation de la clientèle ;
- Amendement IAS 34 – information financière intermédiaire.

L'application de ces nouvelles normes n'a pas d'impact significatif sur l'exercice. Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB et dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2010.

Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les normes et interprétations suivantes dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2011 :

- Amendement IFRS 7 – Informations à fournir : transferts d'actifs financiers ;
- Amendement IAS 12 – Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents ;
- IFRS 9 – Instruments financiers ;
- IFRS 10 – États financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
- IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur ;
- IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ;
- IAS 19 – Avantages du personnel ;
- Amendement IAS 1 – Présentation des postes des autres éléments du résultat global (O.C.I.).

Le processus interne de détermination des impacts potentiels de ces normes et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. Le Groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

En outre, le groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2011 :

- Améliorations des IFRS (mai 2010) ;
- IFRS 9 – Instruments financiers ;
- Amendement IFRS 7 – transferts d'actifs financiers ;
- Amendement IAS 12 – recouvrabilité des actifs sous-jacents.

Le processus interne de détermination des impacts potentiels de ces normes et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. Gfi Informatique estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables et hypothèses déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe (cf. « Méthodes d'évaluation » ci-après). Les domaines pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés concernent notamment l'évaluation des engagements en matière de retraite, les tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition et les provisions pour risques et charges.

► Principes généraux de consolidation

1. Règles de consolidation et périmètre

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Gfi Informatique et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsque Gfi Informatique détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une activité économique afin d'en obtenir des avantages.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Gfi Informatique exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint, sont consolidés suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle sur l'activité économique, et il n'existe que lorsque les décisions stratégiques, financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont mises en harmonie avec celles utilisées par le Groupe.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

2. Date d'arrêt des comptes

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère.

► Présentation

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

3. Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euros.

La monnaie de fonctionnement de chacune des entités du Groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture en euros, monnaie de présentation des comptes consolidés. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique « réserves de conversion » des capitaux propres consolidés.

Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont reprises dans le compte de résultat comme élément du profit ou de la perte de cession.

4. Conversion des opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat, à l'exception des éléments qui, en substance, font partie de l'investissement net dans les filiales étrangères comptabilisés dans les capitaux propres.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable à la clôture.

Ces actifs ou groupe d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs, sur la ligne « Actifs destinés à la vente » du bilan. Ces actifs ou groupe d'actifs sont mesurés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenu en vue de la vente sont présentés sur la ligne « Passifs destinés à la vente » du bilan.

Une activité abandonnée est définie comme un composant de l'entreprise faisant l'objet d'une cession, soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente, qui :

- représente une activité ou une zone géographique principale et distincte ; ou ;
- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique principale et distincte ; ou ;
- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées. Les éléments bilantiels relatifs aux années antérieures présentées ne sont pas isolés, seuls les éléments de la dernière période précédant celle au cours de laquelle la cession a lieu, sont classés en actifs et passifs destinés à la vente.

► Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charge sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif.

Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

Écarts d'acquisition

Regroupements d'entreprises à partir du 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré comme la somme de la contrepartie transférée, mesurée à la juste valeur le jour de l'acquisition, et le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque regroupement d'entreprise, il est décidé de la manière de mesurer la fraction non acquise de la cible, soit à sa juste valeur soit au montant de sa quote-part de situation nette réévaluée. Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges opérationnelles de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur. Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat en application d'IFRS 3R.

Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ils donneront lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, dont les variations ultérieures de juste valeur seront comptabilisées en résultat.

Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés. L'écart résiduel, représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs identifiés, est inscrit au poste écart d'acquisition et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprise.

Ultérieurement, ces écarts d'acquisition sont évalués à leurs coûts diminués d'éventuelles pertes de valeurs, conformément à la méthode décrite au paragraphe « Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés ».

Regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010

En comparaison avec les éléments présentés ci-dessus, les différences suivantes s'appliquaient :

- Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition étaient inclus dans le coût d'acquisition ;
- Les intérêts minoritaires étaient mesurés à hauteur de la quote-part de situation nette réévaluée de l'entité acquise ;
- Les regroupements d'entreprises réalisés en plusieurs étapes étaient comptabilisés comme tels. Toute part additionnelle acquise n'affectait pas les écarts d'acquisition précédemment reconnus ;
- Les ajustements de prix étaient reconnus, si et seulement si, le Groupe avait une obligation actuelle, dont le règlement était probable et pouvait être estimé de manière fiable. Les changements d'estimation relatifs au montant de l'ajustement de prix affectaient les écarts d'acquisition. Ces dispositions continuent à être appliquées aux variations postérieures au 1^{er} janvier 2010 des ajustements de prix relatifs à des regroupements d'entreprises antérieurs à cette date.

Logiciels

Les logiciels acquis et les logiciels créés sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation.

Logiciels acquis : sur 1 à 5 ans ;

Logiciels créés : sur 10 ans.

Pour les logiciels créés, le montant des développements réalisés par Gfi Informatique pour elle-même est constitué des coûts directement attribuables au développement et au paramétrage du logiciel.

Frais de développement

Les frais de développement engagés dans le cadre de la création de progiciels (nouveaux projets et développement de modules existants) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles, lorsque le Groupe peut démontrer la faisabilité technique de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente, son intention d'achever cet actif et sa capacité à l'utiliser ou à le vendre, le fait que cet actif générera des avantages économiques futurs, l'existence de ressources disponibles pour achever le développement et sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Ces frais de développement sont amortis à partir de la date de « recette » interne du projet, sur la durée de commercialisation prévue des progiciels, celle-ci étant plafonnée à huit ans.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation définis par IAS 38 sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes, au fur et à mesure de leur engagement.

Crédit d'impôt

Les crédits d'impôts sont comptabilisés en marge opérationnelle courante lorsqu'ils ne sont pas rattachés à des développements activés. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en déduction du coût des développements activés.

Frais de recherche

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge.

Relations clientèle

Les relations clientèles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements. Les durées d'amortissement sont de 5 à 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Terrains :	non amortis ;
Constructions :	sur 20 à 40 ans ;
Matériels informatiques :	sur 1 à 5 ans ;
Matériels de transport :	sur 5 ans ;
Matériels de bureau/autres :	sur 5 à 10 ans.

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés en charge de l'exercice.

Les immobilisations dont le Groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée du contrat et la durée d'utilité selon les principes décrits ci-dessus. La dette correspondante figure au passif.

Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés

L'évaluation de la valeur des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. La réalisation de performances sensiblement inférieures aux budgets ayant servi de base dans le cadre des évaluations précédemment réalisées est considérée comme un indice de perte de valeur.

En particulier, la valeur au bilan des écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession et la valeur d'utilité. Afin de déterminer leur valeur d'utilité, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent. Les UGT correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des budgets d'exploitation arrêtés par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes ;
- la combinaison du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini est en ligne avec les valeurs usuellement retenues dans le secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Stocks de marchandises

Les stocks sont constitués de matériel informatique et de licences. Ils sont valorisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture, pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe.

Un actif d'impôt relatif à des déficits fiscaux reportables n'est enregistré qu'en cas d'assurance raisonnable d'imputation future.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale ou par groupe d'intégration fiscale.

Les impôts différés figurent pour leur valeur nominale, aucune actualisation n'étant pratiquée.

Actifs financiers et passifs financiers

Le Groupe définit ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, actifs détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, actifs disponibles à la vente, et dettes en coût amorti. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme. Les instruments financiers dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés de couvertures. Ils sont classés parmi les passifs non courants.

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, sont classés en qualité de placements détenus jusqu'à leur échéance, dès lors que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat quand ces investissements sont décomptabilisés ou dépréciés.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Un actif et un passif financier sont compensés et le montant net est présenté au bilan lorsque le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention, soit de les éteindre sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre le passif simultanément.

Clients et comptes rattachés

• Affacturage des créances

Gfi Informatique ainsi que deux de ses filiales espagnoles procèdent à l'affacturage d'une partie de leurs créances. Les sociétés d'affacturage, selon le type de contrat négocié, prennent en charge ou non, le recouvrement des créances. Gfi Informatique et ses filiales possèdent un droit de tirage à hauteur des créances cédées. Les créances clients cédées sont maintenues dans le poste « clients » et les créances ayant fait l'objet d'un tirage figurent dans le poste « Endettement, part à court terme ».

• Clients et comptes rattachés

Les créances faisant l'objet d'un litige identifié sont dépréciées à 100 %.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La politique actuelle du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques liés aux variations de taux d'intérêts. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché des instruments de couverture, dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie futurs, pour lesquels le Groupe a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, sont comptabilisés en capitaux propres à hauteur du pourcentage d'efficacité de la couverture. Lorsque le Groupe a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture, les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché sont comptabilisés en résultat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et tout placement monétaire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme étant détenues à des fins de transaction et sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Étant évalués à la juste valeur par contrepartie du résultat, ces actifs ne font pas l'objet de provision pour dépréciation. Les justes valeurs des valeurs mobilières sont déterminées principalement par référence aux prix du marché.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

Titres de l'entreprise consolidante

Les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat. En cas de cession de ces actions à l'extérieur du Groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les réserves consolidées.

Endettement

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui leur sont directement attribuables à l'émission du passif.

Les frais et primes d'émission d'emprunts n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas. Les provisions qui figurent au bilan dans la rubrique « litiges » correspondent à l'évaluation du risque par la Direction de Gfi Informatique et peuvent différer des sommes réclamées par le demandeur.

En ce qui concerne les provisions pour restructurations, le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et sont décrits en annexe lorsqu'ils sont significatifs, sauf dans le cas de regroupements d'entreprises où ils constituent des éléments identifiables.

Engagements en matière de retraite

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de l'exercice auquel ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont comptabilisés au cours de la période dans laquelle ils surviennent, en dehors du résultat, directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Gains et pertes enregistrées en capitaux propres ».

À la suite de négociations avec les partenaires sociaux, l'article 16 de la Convention Collective Nationale du SYNTEC relatif à la mise à la retraite a été modifié en juillet 2004. Le coût des services passés afférent à cette modification est comptabilisé en charge linéairement sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient acquis au personnel.

Conformément à la loi portant réforme des retraites, l'hypothèse d'âge de départ à la retraite a été mise à jour afin de prendre en compte un âge minimum légal de départ à la retraite relevé progressivement de 4 mois par an, de 60 ans en 2010 à 62 ans en 2018. L'impact sur l'engagement est non significatif pour Gfi Informatique.

En dehors des engagements en matière de retraite, il n'y a pas d'autre régime à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi dans les sociétés du Groupe Gfi Informatique.

Chiffre d'affaires

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

• Assistance Technique, Conseil et Intégration de Systèmes en Régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

• Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

• Intégration de Systèmes associée à des ventes de progiciels ou de matériels

La part de revenu relative aux progiciels et matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

• Ventes de Progiciels et de Matériels

Pour les ventes de progiciels et de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

• Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat.

• Transactions réalisées en tant qu'agent

Dans le cas où le Groupe se trouve en position d'agent, le chiffre d'affaires correspondant à l'opération n'est pas reconnu. Seule la marge réalisée sur cette opération est comptabilisée dans la rubrique chiffre d'affaires.

Marge opérationnelle courante

L'indicateur principal de marge du Groupe, la Marge opérationnelle courante, correspond au résultat opérationnel avant éléments non récurrents (dont les dépréciations des écarts d'acquisition) et avant dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés.

Charges de personnel

La participation des salariés et la charge d'intéressement sont classées dans le poste « Charges de personnel » du compte de résultat.

Les crédits d'impôts liés aux frais de développement sont comptabilisés en résultat opérationnel courant lorsqu'ils ne sont pas rattachés à des développements activés. Ils sont présentés en réduction des charges de personnel.

Actions gratuites

La juste valeur des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en autres produits et charges opérationnels sur la période d'acquisition des droits.

Les actions gratuites sont valorisées au cours du jour de l'attribution de l'action.

Résultat des activités abandonnées

Les produits et charges relatifs aux activités abandonnées à la clôture sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat.

Résultats par action

Les résultats par action sont calculés :

- sur la base des résultats nets excluant le résultat des activités abandonnées ;
- ainsi que sur la base des résultats nets, part du Groupe.

Les résultats par action sont calculés en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Les résultats par action après dilution sont calculés sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, augmenté du nombre moyen d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées.

Information sectorielle

L'information sectorielle du Groupe Gfi Informatique est basée sur les secteurs géographiques, en concordance avec les données internes de gestion utilisées par la Direction.

6.5. Notes sur l'état du résultat global consolidé

► Note 1 : Chiffre d'affaires

L'évolution de la répartition géographique du chiffre d'affaires s'établit comme suit :

(en milliers d'euros)	2011		2010 retraité ⁽¹⁾		2009 retraité ⁽¹⁾	
France	496 705	80 %	468 335	80 %	482 723	79 %
Europe du Sud	91 721	15 %	94 988	16 %	102 677	17 %
Espagne	67 278	11 %	65 569	11 %	70 782	12 %
Portugal	24 443	4 %	29 419	5 %	31 895	5 %
Europe du Nord	24 318	4 %	18 102	3 %	18 172	3 %
Benelux	23 011	4 %	17 015	3 %	16 807	3 %
Suisse	1 307	0 %	1 087	0 %	1 365	0 %
Hors Europe	5 316	1 %	4 771	1 %	4 450	1 %
Canada	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Maroc	5 316	1 %	4 771	1 %	4 450	1 %
TOTAL	618 060	100 %	586 196	100 %	608 022	100 %

Pour mémoire, les chiffres des activités abandonnées des exercices 2011, 2010 et 2009 sont inclus au niveau de la ligne « résultat des activités abandonnées ».

► Note 2 : Charges de personnel et effectifs

(en milliers d'euros)	2011	2010 retraité ⁽¹⁾	2009 retraité ⁽¹⁾
Rémunérations du personnel	314 988	296 123	296 787
Charges sociales	134 791	125 845	124 449
Participation et intéressement	843	1 163	977
TOTAL	450 622	423 131	422 213

L'effectif moyen du Groupe, hors effectif des activités abandonnées, est le suivant :

Effectif moyen	2011	2010 retraité ⁽¹⁾	2009 retraité ⁽¹⁾
Cadres	7 305	6 906	6 955
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1 289	1 219	1 227
TOTAL	8 594	8 125	8 182

Les avantages au personnel provisionnés sont présentés dans la note afférente aux « Provisions non courantes ».

► Note 3 : Résultat opérationnel

Restructurations

Les charges de restructuration comprises dans le résultat opérationnel concernent principalement la France et le Portugal pour des montants respectifs de - 5 004 milliers d'euros et - 683 milliers d'euros.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition des UGT Offre Intégrée en Espagne et au Portugal ont été respectivement dépréciés à hauteur de 3 500 milliers d'euros et 1 000 milliers d'euros à la suite des tests de valeurs réalisés au 31 décembre 2011 (cf. note 7 : « Écarts d'acquisition »).

(1) Exercices 2009 et 2010 retraités compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	2011	2010 retraité ⁽¹⁾	2009 retraité ⁽¹⁾
Opérations de périmètre	(458)	0	0
Actions gratuites	(496)	(537)	(32)
Intérêts de retards	(408)	(340)	(9 751)
Déménagement	0	(5 129)	(827)
Litige Engineering	0	0	(3 649)
Autres	(1 220)	(348)	(672)
TOTAL	(2 582)	(6 354)	(14 931)

Opération de périmètre

Conformément à la norme IFRS 3 Révisée, les frais liés aux opérations de regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges.

Actions gratuites

Les Conseils d'administration des 9 décembre 2009 et 10 mars 2011 ont attribué des droits à actions gratuites au profit des salariés et dirigeants des sociétés du Groupe. Les actions seront acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous des conditions de performances du Groupe.

Le nombre maximal d'actions gratuites attribuées s'élève à 1 183 725. Compte tenu de la probabilité d'atteinte des conditions de performances, la charge de la période s'élève à 496 milliers d'euros.

Intérêts de retard

Les intérêts de retards portent sur les droits en principal du litige fiscal décrit en note 15 : « Provisions non courantes ».

Autres

Les autres charges non courantes comprennent notamment une provision sur un risque avec un fournisseur à hauteur de 700 milliers d'euros.

Note 4 : Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	2011	2010 retraité ⁽¹⁾	2009 retraité ⁽¹⁾
Plus-values sur cession de VMP	7	1	45
PRODUITS DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	7	1	45
Charges d'intérêt	(3 650)	(2 581)	(1 884)
Variation de juste valeur des emprunts et emprunts obligataires	(713)	(185)	(88)
Charges d'intérêt liées à l'affacturage	(871)	(615)	(284)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	(5 234)	(3 381)	(2 256)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(5 227)	(3 380)	(2 211)

Note 5 : Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	2011	2010 retraité ⁽¹⁾	2009 retraité ⁽¹⁾
Gains de change	55	39	66
Pertes de change	(42)	(57)	(27)
Variation de valeur des instruments financiers	87	611	1 042
Effet des actualisations	0	125	0
Coût financier des engagements envers le personnel	(515)	(473)	(478)
Dépréciations nettes des reprises	(9)	10	(638)
Autres produits financiers (SWAP et autres)	400	60	78
Autres charges financières (SWAP et autres)	(835)	(1 722)	(2 230)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(859)	(1 407)	(2 187)

(1) Exercices 2009 et 2010 retraités compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

► Note 6 : Impôts sur les résultats

Activation de déficit fiscal

Cf. paragraphe « Activation de déficit fiscal en France » de la partie « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation ».

Traitement comptable de la CVAE

La CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12 est comptabilisée en impôt sur le résultat, pour un montant de 6,8 millions d'euros au titre de la période.

Intégration fiscale

En France, le périmètre d'intégration fiscale de Gfi Informatique au 31 décembre 2011 comprend le résultat de 11 sociétés (cf. tableau listant les sociétés consolidées, présenté dans la partie « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation »). Au titre de l'exercice, l'option pour l'intégration fiscale a généré une économie d'impôt de 2 385 milliers d'euros pour le Groupe.

Autres actifs non courants : créance de carry-back

Au cours de l'exercice 2010, le groupe d'intégration fiscal dont la mère est Gfi Informatique avait dégagé une perte fiscale significative, de 51 millions d'euros, liée notamment aux opérations de cessions intervenues au premier semestre 2010.

Dans les comptes de Gfi Informatique SA arrêtés au 31 décembre 2010, cette perte a donné lieu à la constatation d'une créance de carry-back et du produit d'impôt correspondant pour un montant de 6,5 millions d'euros.

La créance de carry-back sera recouvrable au plus tard en avril 2016, elle est présentée en 'autres actifs non courants'.

Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable est le suivant :

(en milliers d'euros)	2011	2010 retraité ⁽¹⁾	2009 retraité ⁽¹⁾
Résultat* avant impôt sur les sociétés	13 485	11 320	(11 137)
Impôt théorique	4 643	3 897	(3 834)
Reports déficitaires non activés	312	12 157	840
Utilisation de reports déficitaires non activés précédemment	(638)	(260)	(814)
Actifs d'impôts non recouvrables sur retraitements de consolidation	(1 039)	(7 936)	(1 366)
Effet des différences fiscales permanentes	679	(6 582)	1 498
Impact des dépréciations d'écarts d'acquisition	1 549	344	2 134
Impact des reports déficitaires activés	(2 608)	0	0
Impact des variations de taux d'impôt	(196)	(287)	(528)
Impact net d'impôt de la CVAE	4 469	3 783	NA
Autres	(291)	(1 332)	843
IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	6 880	3 784	(1 227)
Dont : - Impôts courants	8 532	7 242	2 982
- Produit de carry-back	0	(6 474)	0
- Impôts différés	(1 652)	3 016	(4 209)
Taux d'imposition effectif	51,0 %	33,4 %	11,0 %

* Hors résultat des sociétés mises en équivalence et résultat des activités abandonnées

Le Crédit d'impôt recherche comptabilisé en France par le Groupe s'élève à au titre de l'exercice 2011 à 2 937 milliers d'euros (3 256 milliers d'euros au titre de 2010). L'économie d'impôt réalisée au titre de ce produit non taxable est présentée avec les autres éléments de rapprochement entre la charge d'impôt théorique et l'impôt effectif.

(1) Exercices 2009 et 2010 retraités compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

Impôts différés

Au 31 décembre 2011, les sources d'impôt différé sont les suivantes en France et à l'international.

(en milliers d'euros)	31.12.10	Activité en cours de cession	Variations de périmètre	Autres et écart de conversion	Impact sur le résultat	31.12.11
Différences temporaires issues des déclarations fiscales						
• Différences temporaires fiscales *	1 054	0	0	0	3	1 057
• Autres différences temporaires fiscales	1 053	0	0	0	(348)	705
Différences liées aux retraitements en consolidation						
• Reports déficitaires activés	1 419	0	0	0	2 608	4 027
• Immobilisations générées en interne et fiscalité liée	(5 702)	0	0	0	(1 279)	(6 981)
• Provision pour indemnités de départ à la retraite	2 968	(24)	237	(49)	358	3 490
• Relations clientèle	(671)	0	(551)	0	479	(743)
• Retraitement Emprunt	(51)	0	0	(1 894)	159	(1 786)
• Autres différences	(233)	0	730	0	117	614
Impôts différés nets France	(163)	(24)	416	(1 943)	2 097	383
• Différences temporaires fiscales	(2 811)	2 294	0	1 474	(332)	625
• Reports déficitaires activés	3 116	0	0	(1 451)	(111)	1 554
• Autres différences	(840)	527	(115)	(18)	(2)	(448)
Impôts différés nets International	(535)	2 821	(115)	5	(445)	1 731
Total impôts différés nets	(698)	2 797	301	(1 938)	1 652	2 114
dont						
Impôts différés actifs	2 517					2 209
Impôts différés passifs	(3 215)					(95)

* participation des salariés, participation à l'effort de construction et organig

Déficits fiscaux reportables

Les économies d'impôts au titre des reports déficitaires des filiales non intégrées fiscalement en France figurent dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Base 31.12.10	Activités destinées à la vente	Utilisation de reports déficitaires	Perte de reports, écarts de change et corrections	Création de reports déficitaires	31.12.11	Économies futures d'impôt activées	non activées
France	56 588	0	(1 219)	940	0	56 309	10 489 ⁽¹⁾	8 898
Espagne	18 190	1	(1 897)	(6 580)	0	9 714	1 554 ⁽²⁾	1 342
Portugal	105	0	(79)	78	0	104	0	29
Benelux	873	0	(225)	27	0	675	0	229
Suisse	77 996	0	0	(9 682)	726	69 040	0	5 868
Canada	2 353	(2 353)	0	0	0	0	0	0
Maroc	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	156 105	(2 352)	(3 420)	(15 217)	726	135 842	12 043	16 366

(1) Les économies futures d'impôt activées en France comprennent les activations au titre des impositions différées pour un montant de 4 027 milliers d'euros ainsi que la créance de carry-back pour un montant de 6 462 milliers d'euros (sans changement sur l'exercice).

(2) Les économies futures d'impôt activées en Espagne comprennent des crédits d'impôts liés aux dividendes perçus par la société mère espagnole pour un montant de 1 554 milliers d'euros.

La ventilation de ces déficits reportables en fonction de leurs échéances est la suivante :

Année d'expiration	31.12.11
2012	6 461
2013	2 355
2014	4 764
2015	33 119
2016	21 605
Au-delà de 5 ans	10 553
Indéfiniment	56 985
Total	135 842

6.6. Notes sur l'état de la situation financière consolidée

► Note 7 : Écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2009	223 896	13 956	209 940
Acquisitions	1 017	0	1 017
Compléments de prix	(1 241)	0	(1 241)
Cessions	(5 676)	(1 516)	(4 160)
Dépréciations de la période	0	1 000	(1 000)
Écarts de change	6 119	672	5 447
31 décembre 2010	224 115	14 112	210 003
Activité en cours de cession	(40 419)	(484)	(39 935)
Acquisitions	3 243	0	3 243
Compléments de prix	(3 573)	0	(3 573)
Cessions	0	0	0
Dépréciations de la période	0	4 500	(4 500)
Écarts de change	175	112	63
31 décembre 2011	183 541	18 240	165 301

La variation des écarts d'acquisition relative aux acquisitions correspond principalement à l'activité Ares. La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables relatifs aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice a été analysée et sera, le cas échéant, finalisée dans le délai d'affectation.

Le complément de prix négatif est lié à une révision de complément de prix à la baisse afférent à un regroupement d'entreprise antérieur au 1^{er} janvier 2010. Ainsi, il affecte l'écart d'acquisition initialement reconnu.

Unités génératrices de trésorerie

Pour rappel, le Groupe présente une information sectorielle par pays correspondant au niveau principal de suivi de l'activité du Groupe par le management en note 21 : « Information sectorielle ».

À l'échelle de chaque pays, les différentes activités de chaque service génèrent de fortes complémentarités – la présentation d'une offre intégrée faisant partie de la stratégie de l'entreprise – tandis que l'activité Logiciels présente une certaine indépendance, compte tenu de ses caractéristiques propres. Le contour des UGT est ainsi articulé de la manière suivante : chaque pays représente une UGT regroupant les activités de services, une seconde UGT présentant séparément l'activité de logiciels, le cas échéant.

Compte tenu de cette articulation, le Groupe présente 7 UGT hors Canada, dont en particulier 2 UGT en France, 2 UGT en Espagne.

Méthode d'évaluation appliquée aux activités poursuivies

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination des valeurs d'usage est celle des flux de trésorerie futurs actualisés.

Le taux de croissance à l'infini est fixé à :

- 2,5 % pour les UGT en France et en Europe du Nord (2,5 % fin 2010) ;
- 2,0 % pour les UGT en Europe du Sud (2,5 % fin 2010).

Le taux d'actualisation retenu s'élève à 10,0 %, contre 9,5 % fin 2010.

Les prévisions d'activité sont basées sur les budgets d'exploitation arrêtés par la Direction pour l'exercice 2012. Pour les années 2013 à 2016, les taux de croissance retenus sont ensuite compris entre 3 % et 6 % pour les UGT françaises, entre 2 % et 7 % pour les UGT d'Europe du Sud (Espagne et Portugal) et entre 5 % et 8 % pour celles d'Europe du Nord (Suisse et Benelux).

Compte tenu des hypothèses retenues en termes de rentabilité et de besoin en fonds de roulement d'exploitation, la réalisation de ces tests au titre de 2011 a conduit à la dépréciation des UGT Offre intégrée en Espagne et au Portugal pour des montants respectivement de 3 500 et 1 000 milliers d'euros.

(1) Exercices 2009 et 2010 retraités compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

Tests de sensibilité

Il a été établi des tests de sensibilité générale, portant sur les paramètres de calcul suivants :

Impact en % sur la valeur nette des écarts d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2011

Sensibilité à une hypothèse

Hausse de 0,5 point du taux d'actualisation	(2 %)
Diminution de 0,5 point du taux de croissance à l'infini	(1 %)
Diminution de 0,5 point de taux de marge	(2 %)
Diminution de 0,5 point de taux de croissance du chiffre d'affaires	0 %
Dégradation de 10 % des hypothèses de BFR	(1 %)

Sensibilité à une combinaison de variations raisonnables d'hypothèses

Hausse de 0,5 point du taux d'actualisation combinée à :	
- une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini	(2 %)
- une baisse de 0,5 point du taux de marge	(4 %)

En particulier, les UGT d'Europe du sud ayant donné lieu à la constatation de perte de valeur au titre des exercices 2010 et/ou 2011 présentent sur ces mêmes paramètres, les sensibilités suivantes sur la valeur nette des écarts d'acquisition correspondant figurant au bilan au 31 décembre 2011 :

Sensibilités sur la valeur nette (en millions d'euros)	Offre intégrée Espagne	Offre intégrée Portugal	Logiciels Espagne
Sensibilité à une hypothèse			
Hausse de 0,5 point du taux d'actualisation	(2,3)	(0,9)	(0,3)
Diminution de 0,5 point du taux de croissance à l'infini	(1,1)	(0,5)	(0,1)
Diminution de 0,5 point de taux de marge	(3,2)	(1,3)	(0,4)
Diminution de 0,5 point de taux de croissance du chiffre d'affaires	(0,5)	(0,4)	(0,1)
Dégradation de 10 % des hypothèses de BFR	(1,0)	(0,4)	(0,2)
Sensibilité à une combinaison de variations raisonnables d'hypothèses			
Hausse de 0,5 point du taux d'actualisation combinée à :			
- une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini	(3,3)	(1,3)	(0,4)
- une baisse de 0,5 point du taux de marge	(5,3)	(2,0)	(0,6)

Méthode d'évaluation appliquée aux activités abandonnées

L'activité abandonnée a été évaluée au montant le plus faible entre sa valeur nette comptable et sa juste valeur nette de frais de cession, à savoir sa valeur nette comptable. Ainsi, aucune dépréciation n'a été constatée à ce titre.

Note 8 : Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	31.12.11 Valeurs nettes	31.12.10 Valeurs nettes	31.12.09 Valeurs nettes
Logiciels acquis	6 718	5 568	1 150	1 562	1 620
Logiciels créés	7 095	3 358	3 737	4 196	4 660
Frais de développement	26 635	8 909	17 726	19 790	14 617
Relations clientèle	9 628	7 141	2 487	17 635	19 146
TOTAL	50 076	24 976	25 100	43 183	40 043

Les logiciels acquis correspondent aux licences d'exploitation des logiciels et progiciels informatiques acquises. Les logiciels créés correspondent aux frais afférents au projet ERP pour le Groupe (projet Theseus).

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2009	65 551	25 508	40 043
Immobilisations acquises	944	0	944
Immobilisations générées en interne	7 621	0	7 621
Immobilisations cédées ou mises au rebut	(604)	(431)	(173)
Amortissements de la période	0	8 307	(8 307)
Entrées de périmètre	729	0	729
Sortie de périmètre	(1 730)	(1 348)	(382)
Écarts de change	3 436	728	2 708
31 décembre 2010	75 947	32 764	43 183
Activité en cours de cession	(30 366)	(8 115)	(22 251)
Immobilisations acquises	792	0	792
Immobilisations générées en interne	6 745	0	6 745
Immobilisations cédées ou mises au rebut	(5 237)	(5 237)	0
Amortissements de la période	0	5 367	(5 367)
Entrées de périmètre	2 000	0	2 000
Sortie de périmètre	0	0	0
Écarts de change	195	197	(2)
31 décembre 2011	50 076	24 976	25 100

Les immobilisations générées en interne comprennent principalement les frais de développement activés dans le cadre de l'activité « Édition de progiciels » du Groupe.

Les frais de développement des entités françaises du Groupe ne répondant pas aux critères définis par IAS 38 se sont élevés à 2,9 millions d'euros au cours de l'exercice et figurent dans les charges opérationnelles de l'exercice.

► Note 9 : Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	31.12.11 Valeurs nettes	31.12.10 Valeurs nettes	31.12.09 Valeurs nettes
Constructions et terrains	626	453	173	202	223
Constructions acquises en crédit-bail	1 918	1 918	0	0	0
Installations techniques et matériel	6 527	4 825	1 702	1 763	2 498
Autres immobilisations corporelles	25 366	19 513	5 853	7 125	6 628
Autres immobilisations en crédit-bail	942	564	378	750	613
TOTAL	35 379	27 273	8 106	9 840	9 962

L'évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2009	47 464	37 502	9 962
Immobilisations acquises	4 779	0	4 779
Immobilisations générées en interne	0	0	0
Immobilisations cédées ou mises au rebut	(8 555)	(7 003)	(1 552)
Amortissements de la période	0	3 463	(3 463)
Entrée de périmètre	66	38	28
Sortie de périmètre	(344)	(277)	(67)
Écarts de change et reclassement	1 099	946	153
31 décembre 2010	44 509	34 669	9 840
Activités en cours cession	(9 381)	(7 880)	(1 501)
Immobilisations acquises	3 381	0	3 381
Immobilisations générées en interne	0	0	0
Immobilisations cédées ou mises au rebut	(3 177)	(2 279)	(898)
Amortissements de la période	0	2 723	(2 723)
Entrée de périmètre	43	32	11
Sortie de périmètre	0	0	0
Écarts de change	4	8	(4)
31 décembre 2011	35 379	27 273	8 106

Le Groupe ne génère pas d'immobilisations corporelles en interne.

► Note 10 : Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciations	31.12.11 Valeurs nettes	31.12.10 Valeurs nettes	31.12.09 Valeurs nettes
Prêts construction/personnel	734	0	734	719	776
Dépôts, cautionnements et autres	2 791	33	2 758	3 160	1 699
Titres de participation	103	0	103	125	128
TOTAL	3 628	33	3 595	4 004	2 603

Note 11 : Clients et comptes rattachés

Toutes les créances clients et comptes rattachés ont une échéance à moins d'un an.

(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Créances clients	87 483	82 834	91 246
Créances cédées au factor	87 142	87 765	81 623
Dépréciations	(2 665)	(3 786)	(4 834)
	171 960	166 813	168 035
Effets à recevoir	1 275	527	492
Factures à établir	47 141	48 572	41 757
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS NETS	220 376	215 912	210 284

Les dépréciations des créances clients évoluent de la manière suivante au titre de l'exercice :

(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Dépréciations au 1 ^{er} janvier	3 786	4 834	8 093
Provision sur actifs destinés à la vente	0		(4 027)
Nouvelles dépréciations	1 037	2 366	3 307
Reprises de dépréciations	(1 224)	(761)	(1 863)
Dépréciations utilisées (décomptabilisation de la créance)	(934)	(1 708)	(676)
Variations de périmètre	0	(945)	0
DÉPRÉCIATIONS AU 31 DÉCEMBRE	2 665	3 786	4 834

Les créances clients nettes des provisions pour dépréciations se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.11	Créances non échues	Créances échues depuis	
			moins de 6 mois	6 à 12 mois plus de 12 mois
Clients et comptes rattachés* nets	171 960	127 324	35 822	5 088 3 726

* Hors Effets à recevoir et Factures à établir

Les dix principaux clients de Gfi Informatique représentent près de 35 % du chiffre d'affaires consolidé 2011. Aucun de ces dix principaux clients ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Note 12 : Autres créances

(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Créances fiscales	20 003	21 683	21 126
Autres créances	2 110	7 653	5 976
Avances et acomptes versés sur commandes	1 960	1 909	490
Créances sur cession d'immobilisation	1 300	2 094	0
Valeur brute	25 373	33 339	27 592
Dépréciations	0	0	(196)
VALEUR NETTE	25 373	33 339	27 396

Le poste « Autres créances » est constitué principalement des créances sur les organismes sociaux.

Les créances sur cessions d'immobilisations concernent le solde du prix de cession de l'activité Monétique en France, intervenue au cours de l'exercice 2010.

► Note 13 : Capitaux propres

L'état des variations des capitaux propres est présenté dans la première partie des états financiers consolidés.

Évolution du capital social

À la suite de l'augmentation au cours de l'exercice de 156 600 actions dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites 2009, le capital est composé au 31 décembre 2011 de 54 450 342 actions de 2 euros de valeur nominale et s'élève ainsi à 108 900 684 euros.

Au 31 décembre 2011, le nombre total d'actions dont l'émission a été autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires et pour lesquelles l'autorisation n'a pas été utilisée est de 16 919 638 actions.

Nombre moyen d'action et résultat par action

Nombre moyen d'action

	2011	2010	2009
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	54 300 267	54 293 742	54 293 742
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	(350 686)	(346 879)	(473 673)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	53 949 582	53 946 863	53 820 070
Nombre moyen pondéré d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées	390 688	399 456	24 077
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	54 340 270	54 346 319	53 844 146

Résultat par action

	2011	2010	2009
Résultat, Part du Groupe (en milliers d'euros)	10 533	11 951	(57 778)
Résultat de base par action (en euros)	0,20	0,22	(1,07)
Résultat dilué par action (en euros)	0,19	0,22	(1,07)
Résultat, Part du Groupe avant activités abandonnées (en milliers d'euros)	6 605	7 536	(9 910)
Résultat de base par action (en euros)	0,12	0,14	(0,18)
Résultat dilué par action (en euros)	0,12	0,14	(0,18)
Résultat des activités abandonnées (en milliers d'euros)	6 262	8 629	(49 669)
Résultat de base par action (en euros)	0,12	0,16	(0,87)
Résultat dilué par action (en euros)	0,12	0,16	(0,87)

Nombre d'actions au 31 décembre 2011

	31.12.11
Nombre d'actions ordinaires	54 450 342
Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées à titre gratuit	575 440
Nombre d'actions susceptibles d'être émises liées à l'Océane	10 080 645
Nombre d'actions susceptibles d'être émises liées aux BSAAR	849 992
Nombre d'actions susceptibles d'être émises	11 506 077
TOTAL	65 966 419

Opération sur les titres autodétenus

La rubrique « Titres de l'entreprise consolidante » représentait 315 659 titres au 31 décembre 2010, valorisés à 912 milliers d'euros. Au cours de l'exercice, l'acquisition de 1 286 585 titres d'autocontrôle au prix moyen de 3,28 euros par titre ainsi que la cession de 1 216 532 titres d'autocontrôle ont porté ce nombre de titres à 385 712 au 31 décembre 2011. Ces titres représentent 0,7 % du nombre total d'actions en circulation au 31 décembre 2011.

Dividendes

L'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2011 n'a pas voté de versement de dividendes en 2011 dans le cadre de l'affectation des résultats 2010.

Affectation du résultat social de l'exercice 2011

Le projet d'affectation du résultat social soumis à l'Assemblée générale annuelle propose d'affecter le résultat social, s'élevant à 1 466 milliers euros complété du report à nouveau s'élevant à 8 936 milliers d'euros de la manière suivante :

- aux actionnaires à titre de dividendes pour un montant de 4 901 milliers d'euros ;
- au compte de report à nouveau pour un montant de 5 428 milliers d'euros ;
- et le solde en réserve légale pour 73 milliers d'euros.

Plans d'actions gratuites

Les caractéristiques principales des différents plans d'attribution d'actions gratuite en-cours sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Plan 2009 spécifique	Plan 2011 spécifique	Plan 2011 général	Total
Date d'attribution	09.12.09	10.03.11	10.03.11	
Cours de l'action à la date d'attribution	3,05	3,50	3,50	
Nombre total de droits à attribution d'actions attribués	584 000	508 000	91 725	1 183 725
Conditions d'acquisition	Présence et objectifs de marge	Présence et objectifs de marge	Présence et objectifs de marge	
Période d'inaccessibilité à compter de l'attribution	2 ans	2 ans	2 ans	
Droits acquis au 31.12.2011	156 600	na	na	
Nombre de droits à attribution annulés au cours de l'exercice	62 000	15 000	9 285	
Nombre de titres potentiels maximum au 31.12.2011*	0	493 000	82 440	575 440

* tenant compte des droits à actions gratuites perdus ou annulés, dont les 365 400 droits du plan spécifique 2009 devenus caducs lors du Conseil d'administration du 14 mars 2012.

► Note 14 : Endettement

Endettement, part à long terme

(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10	31.12.09	2013	2014	échéances 2015	2016	2017
Emprunt obligataire	43 900	0	0	0	0	0	0	43 900
Emprunts auprès des établissements de crédit	14 859	46 297	67 111	9 972	4 887	0	0	0
Dettes de crédit-bail, part à long terme	433	845	358	318	99	16	0	0
TOTAL	59 192	47 142	67 469	10 290	4 986	16	0	43 900

Endettement, part à court terme

(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Emprunts auprès des établissements de crédit, part à court terme	24 053	25 339	17 301
Dettes de crédit-bail, part à court terme	388	437	260
Concours bancaires courants	4 105	19 347	23 176
Tirages sur créances affacturées	16 408	24 905	2 463
Intérêts courus non échus sur emprunts et dettes financières diverses	194	222	99
TOTAL	45 148	70 250	43 299

La part à court terme des emprunts auprès des établissements de crédit comprend le montant du remboursement anticipé contractuel de 19,0 millions d'euros mentionné au paragraphe « Engagements hors bilan liés au financement de la société » de la note 24.

Répartition taux fixes et taux variables

Les emprunts auprès des établissements de crédit ainsi que les dettes de crédit-bail sont souscrits à taux fixes ou à taux variables, selon la répartition suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Taux variable	14 647	45 776	66 408
Taux fixe	44 545	1 366	1 061
Part à long terme	59 192	47 142	67 469
(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Taux variable	23 335	24 582	16 621
Taux fixe	1 106	1 194	940
Part à court terme	24 441	25 776	17 561

Couverture

Les emprunts auprès des établissements de crédit disposent de couvertures en taux d'intérêt, dont les caractéristiques sont présentées dans la note 18 : « Passifs financiers courants ».

Note 15 : Provisions non courantes

Les provisions non courantes concernent les indemnités de départ en retraite en France ainsi que la provision liée à la vérification fiscale de Gfi Informatique.

(en milliers d'euros)	31.12.10	Périmètre	Augmentations	Diminutions	Variation des écarts actuariels	Passifs destinés à la vente	31.12.11
Indemnités de départ à la retraite	9 640	688	1 556	(332)	(141)	(69)	11 342
Litige fiscal	10 092		408				10 500
TOTAL	19 732	688	1 964	(332)	(141)	(69)	21 842

(en milliers d'euros)	31.12.09	Périmètre	Augmentations	Diminutions	Variation des écarts actuariels	Reclassement	31.12.10
Indemnités de départ à la retraite	8 777	(357)	1 400	(331)	151	0	9 640
Litige fiscal	0		340			9 752	10 092
TOTAL	8 777	(357)	1 740	(331)	151	9 752	19 732

Indemnités de départ en retraite

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à la norme IAS 19.

Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas. Le taux moyen de charges sociales appliqué est de 44 %. Le calcul des engagements tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur le turnover par classe d'âge et des tables de mortalité INSEE 2004-2006 par sexe. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 4,70 %.

Le montant total de l'engagement actualisé du Groupe en matière de retraite en France se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	
Provision pour indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2009	8 777
Sorties de périmètre	(357)
Coûts des services rendus au cours de la période	878
Coût financier	476
Effet de toute réduction ou liquidation	(331)
Coûts des services passés pris en charge de la période	46
Variations des écarts actuariels	151
Provision pour indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2010	9 640
Reclassement activités abandonnées	(69)
Entrées de périmètre	688
Coûts des services rendus au cours de la période	995
Coût financier	515
Effet de toute réduction ou liquidation	(332)
Coûts des services passés pris en charge de la période	46
Variations des écarts actuariels	(141)
PROVISION POUR INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE AU 31 DÉCEMBRE 2011	11 342

La modification de la Convention Collective Nationale du SYNTEC en 2004 a généré un coût total des services passés de 1 219 milliers d'euros. Le solde du coût des services passés non comptabilisé en résultat au 31 décembre 2011 s'élève à 874 milliers d'euros.

L'évolution de l'engagement de retraite du Groupe se détaille de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
- Provision pour indemnités de départ en retraite	11 342	9 640	8 777
- Coût net des services passés	874	920	966
ENGAGEMENT TOTAL DU GROUPE EN MATIÈRE DE RETRAITE	12 216	10 560	9 743

Risques fiscaux

La provision pour litige TVA correspond à la notification des redressements portant sur les années 2004, 2005 et 2006. Le vérificateur a remis en cause l'exonération de TVA sur certaines livraisons intracommunautaires. Les redressements notifiés en 2007 et 2008 portent sur une somme globale de 8,5 millions d'euros, auquel il convient d'ajouter les intérêts de retard pour 1,3 million d'euros, ainsi que les majorations de 40 % pour manquements délibérés soit 3,4 millions d'euros, soit un total, intérêts et majorations compris de 13,2 millions d'euros.

Gfi Informatique a contesté vigoureusement les propositions de rectification et a fait les différents recours hiérarchiques durant toute l'année 2009. L'administration a confirmé sa position et émis un avis de mise en recouvrement en février 2010, rendant nécessaire pour Gfi Informatique le provisionnement des redressements (hors pénalités), soit un montant de 9 752 milliers d'euros qui a été comptabilisé en « Autres charges et produits opérationnels » dans les comptes de l'exercice 2009.

Les intérêts de retard à compter de la mise en recouvrement ont été provisionnés pour un montant de 408 milliers d'euros au titre de 2011 et 340 milliers d'euros au titre de 2010.

Gfi Informatique considère toujours que ces redressements ne sont pas justifiés, ni en droit, ni en fait et a engagé la défense de sa position devant les juridictions compétentes. Une requête introductive d'instance a été déposée devant le Tribunal administratif de Paris le 11 octobre 2010, puis renvoyée depuis sur le nouveau Tribunal Administratif de Montreuil. Un mémo en réplique complémentaire a été déposé le 25 mars 2011, puis un second le 28 juillet 2011.

Gfi Informatique ayant demandé à bénéficier du sursis en paiement prévu par le Code général des Impôts, la provision correspondante a été classée au poste « Provision non courante » en 2010.

Note 16 : Autres passifs financiers non courants et courants

Les autres passifs financiers non courants et courants regroupent les dettes liées aux acquisitions de titres consolidés.

Ils comprennent au 31 décembre 2011, les compléments de prix calculés à la clôture. Les compléments de prix portent sur les performances des sociétés et sont uniquement à échéance inférieure à un an.

Note 17 : Provisions courantes

(en milliers d'euros)	31.12.10	Passifs destinés à la vente	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	31.12.11
Prud'hommes	1 462	0	0	676	(828)	18	1 328
Réorganisations et restructurations engagées	116	0	0	113	(89)	35	175
Litiges	495	0	0	110	(281)	0	324
Risques fiscaux et sociaux	384	0	0	324	(4)	0	704
Autres	3 654	0	44	731	(2 226)	(53)	2 150
TOTAL	6 111	0	44	1 954	(3 428)	0	4 681

(en milliers d'euros)	31.12.09	Passifs destinés à la vente	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	31.12.10
Prud'hommes	1 598	0	0	970	(1 291)	185	1 462
Réorganisations et restructurations engagées	557	0	(1)	104	(359)	(185)	116
Litiges	2 585	0	0	186	(2 276)	0	495
Risques fiscaux et sociaux	10 564	0	(1)	7	(434)	(9 752)	384
Autres	960	0	4	3 480	(790)	0	3 654
TOTAL	16 264	0	2	4 747	(5 150)	(9 752)	6 111

Provisions prud'hommes, réorganisations et restructurations engagées

Les dotations et reprises pour risques prud'homaux et réorganisation concernent pour l'essentiel la France.

Autres

Les autres provisions comprenaient notamment fin 2010 différents coûts liés à l'opération de regroupement des salariés d'Île-de-France au nouveau siège social.

Variations des provisions courantes

Les augmentations et diminutions se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Augmentations			Total	Diminutions			Total	dont reprises sans utilisation
	Opérationnelle courante	Opérationnelle non courante	Financière		Opérationnelle courante	Opérationnelle non courante	Financière		
Prud'hommes	0	676	0	676	0	(828)	0	(828)	0
Réorganisations et restructurations engagées	0	113	0	113	0	(89)	0	(89)	0
Litiges	46	64	0	110	(27)	(254)	0	(281)	254
Risques fiscaux et sociaux	13	311	0	324	0	(4)	0	(4)	0
Autres	31	700	0	731	(44)	(2 182)	0	(2 226)	191
TOTAL	90	1 864	0	1 954	(71)	(3 357)	0	(3 428)	445

Les diminutions sans objet concernent principalement des éléments non récurrents du résultat opérationnel.

► Note 18 : Passifs financiers courants

Les passifs financiers courants correspondent aux instruments de couverture, comptabilisés à leur juste valeur. Certaines couvertures de taux sont signées pour un montant constant jusqu'à l'échéance, d'autres se réduisent progressivement jusqu'à l'échéance. Les valorisations de ces instruments de couvertures sont réalisées selon le niveau II de la norme IFRS7 amendée, soit sur la base de données observables autres qu'un prix coté sur un marché actif. Au 31 décembre 2011, la répartition par maturité est la suivante :

Nature	Date d'émission ou restructuration	Échéance	Contrepartie	(en milliers d'euros)			valeur
				Couverture au 31.12.11	Échéances 2012	2013	
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	BNP Paribas	1 000	1 000	0	(1)
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	SG	1 000	1 000	0	(1)
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	Calyon	1 000	1 000	0	(1)
Swap taux fixe	10/10/07	15/12/12	HSBC	1 000	1 000	0	(1)
Swap taux fixe	18/07/08	15/12/12	BNP Paribas	1 800	1 800	0	(7)
Swap taux fixe	18/07/08	15/12/12	HSBC	900	900	0	(3)
Cap	15/11/10	15/02/13	BNP Paribas	20 000	7 000	13 000	1
				26 700	13 700	13 000	(13)

► Note 19 : Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Personnel	34 035	37 305	35 582
TVA	43 655	45 038	44 313
Organismes sociaux	48 636	43 876	43 293
Impôts sur les sociétés	5 255	4 545	5 466
Taxes diverses	1 043	1 216	1 800
TOTAL	132 624	131 980	130 454

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an.

► Note 20 : Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Dettes sur immobilisations	287	426	1 032
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 053	8 419	8 488
Autres	626	2 205	927
TOTAL	9 966	11 050	10 447

Les autres passifs courants ont une échéance inférieure à un an.

6.7. Autres informations

► Note 21 : Informations sectorielles

Indicateurs opérationnels sectoriels

Les indicateurs sectoriels de performance, en concordance avec les données internes de gestion utilisées par la Direction, sont présentés ci-dessous.

(en milliers d'euros)	2011	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Chiffre d'affaires	618 060	496 705	67 278	24 443	23 011	1 307	5 316
Marge opérationnelle	34 305	28 675	4 060	230	1 334	(464)	470
Marge opérationnelle en %	5,6 %	5,8 %	6,0 %	0,9 %	5,8 %	(35,5 %)	8,8 %
(en milliers d'euros)	2010	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Chiffre d'affaires	586 196	468 335	65 569	29 419	17 015	1 087	4 771
Marge opérationnelle	29 217	25 640	2 345	627	583	(478)	500
Marge opérationnelle en %	5,0 %	5,5 %	3,6 %	2,1 %	3,4 %	(44,0 %)	10,5 %
(en milliers d'euros)	2009	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Chiffre d'affaires	608 022	482 723	70 782	31 895	16 807	1 365	4 450
Marge opérationnelle	24 868	20 591	2 755	209	515	5	793
Marge opérationnelle en %	4,1 %	4,3 %	3,9 %	0,7 %	3,1 %	0,4 %	17,8 %

Les produits et les charges sectoriels sont déterminés avant élimination des soldes et des transactions intragroupe, sauf si ces soldes et ces transactions intragroupe se situent à l'intérieur d'un même secteur.

Ventilation sectorielle des principaux actifs

(en milliers d'euros)	31.12.11	Intragroupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Canada	Maroc
Écarts d'acquisition	165 301	0	126 318	22 259	8 447	5 116	2 644	0	517
Autres immobilisations incorporelles	25 100	0	23 541	1 142	0	348	6	0	63
Immobilisations corporelles	8 106	0	5 529	986	1 159	169	6	0	257
Clients et comptes rattachés	220 376	(2 020)	165 087	36 280	9 729	6 032	438	0	4 830
(en milliers d'euros)	31.12.10	Intragroupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Canada	Maroc
Écarts d'acquisition	210 003	0	126 626	25 759	9 447	5 139	2 583	39 935	514
Autres immobilisations incorporelles	43 183	0	19 681	1 223	0	20	0	22 241	18
Immobilisations corporelles	9 840	0	4 954	1 126	1 848	154	1	1 455	302
Clients et comptes rattachés	215 912	(2 326)	155 491	34 862	9 627	4 437	384	9 253	4 184
(en milliers d'euros)	31.12.09	Intragroupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Canada	Maroc
Écarts d'acquisition	209 940	0	127 675	26 759	9 447	5 039	2 248	38 265	507
Autres immobilisations incorporelles	40 043	0	18 993	1 300	0	16	2	19 709	23
Immobilisations corporelles	9 962	0	5 175	1 430	1 441	125	5	1 419	367
Clients et comptes rattachés	210 284	(1 506)	147 193	33 742	14 187	4 127	376	8 773	3 392

Note 22 : Instruments financiers

Instruments financiers inscrits au bilan

(en milliers d'euros)

	31.12.11	Ventilation par catégorie d'instruments				
		Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Dettes en coût amorti
Actifs financiers non courants	3 595				3 595	
Autres actifs financiers non courants	0					
Clients et comptes rattachés	220 376				220 376	
Autres créances	5 370				5 370	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 398	19 398				
ACTIFS	248 739	19 398		0	229 341	0
Endettement, part à long terme	58 759					58 759
Autres passifs financiers non courants	0					0
Endettement, part à court terme	44 760					44 760
Passifs financiers courants	13		13			
Autres passifs financiers courants	100					100
Fournisseurs	42 874					42 874
Autres passifs courants	9 966					9 966
PASSIFS	156 472	0	13	0	0	156 459
	31.12.10					
Actifs financiers non courants	4 004				4 004	
Autres actifs financiers non courants	0					
Clients et comptes rattachés	215 912				215 912	
Autres créances	11 656				11 656	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 389	30 389				
ACTIFS	261 961	30 389	0	0	231 572	0
Endettement, part à long terme	46 297					46 297
Autres passifs financiers non courants	475					475
Endettement, part à court terme	69 813					69 813
Passifs financiers courants	719	87	632			
Autres passifs financiers courants	7 078					7 078
Fournisseurs	46 822					46 822
Autres passifs courants	11 050					11 050
PASSIFS	182 254	87	632	0	0	181 535
	31.12.09					
Actifs financiers non courants	2 603				2 603	
Autres actifs financiers non courants	0					
Clients et comptes rattachés	210 284				210 284	
Autres créances	6 270				6 270	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 668	15 668				
ACTIFS	234 825	15 668	0	0	219 157	0
Endettement, part à long terme	67 111					67 111
Autres passifs financiers non courants	906					906
Endettement, part à court terme	43 039					43 039
Passifs financiers courants	2 144	698	1 446			
Autres passifs financiers courants	7 921					7 921
Fournisseurs	49 904					49 904
Autres passifs courants	10 447					10 447
PASSIFS	181 472	698	1 446	0	0	179 328

Effet en résultat des instruments financiers

(en milliers d'euros)	2011	Effet en résultat des instruments financiers			
		Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur
Actifs et dettes en juste valeur par résultat	(348)	(435)	87	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(677)	(864)	0	0	187
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(4 363)	(3 650)	0	(713)	0
	(5 388)	(4 949)	87	(713)	187
	2010				
Actifs et dettes en juste valeur par résultat	(1 051)	(1 662)	611	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(2 094)	(614)	125	0	(1 605)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(2 766)	(2 581)	0	(185)	0
	(5 911)	(4 857)	736	(185)	(1 605)
	2009				
Actifs et dettes en juste valeur par résultat	(1 110)	(2 152)	1 042	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(1 683)	(239)	0	0	(1 444)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(1 972)	(1 884)	0	(88)	0
	(4 765)	(4 275)	1 042	(88)	(1 444)

Maturité

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2011, sur la base des paiements contractuels non actualisés.

(en milliers d'euros)	31.12.11	2012	2013	2014	2015	2016
Emprunt obligataire*	50 000					50 000
Intérêts	13 105	2 621	2 621	2 621	2 621	2 621
Emprunts, part à long terme* (Note 14)	15 212		10 156	5 056		
Intérêts	555		463	92		
Autres passifs financiers non courants (Note 16)	0					
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	78 872	2 621	13 240	7 769	2 621	52 621
Endettement, part à court terme* (Note 14)	44 944	44 944				
Intérêts	172	172				
Passifs financiers courants (Note 18)	13	13				
Autres passifs financiers courants (Note 16)	100	100				
Fournisseurs	42 874	42 874				
Autres passifs courants (Note 20)	9 966	9 966				
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	98 069	98 069				

* capital restant dû, présenté en valeur nominale

La part court terme des emprunts bancaires au 31 décembre 2011 présente la maturité suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.11	moins de 3 mois	entre 3 et 6 mois	entre 6 et 9 mois	plus de 9 mois
Emprunts, part à court terme*	24 237	19 102	24	102	5 009

* capital restant dû, présenté en valeur nominale

L'ensemble des autres passifs financiers courants du Groupe ont des échéances inférieures à trois mois.

► Note 23 : Risques divers

Néant.

► Note 24 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe sont ceux consentis ou reçus par Gfi Informatique et ses filiales. Ils sont présentés ci-après.

Engagements hors bilan liés au périmètre

Dans le cadre de ses cessions, le Groupe a accordé les garanties de passif suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>		31.12.11
Échéances	Garanties de passif accordées dans le cadre des cessions suivantes :	plafond
20/10/13	Activité Santé Clinique	10 972
20/03/12	Gfi Monetic	750**

** hors suivi des litiges gérés par Gfi Informatique

Le FTQ (Fonds de Solidarité des Travailleurs Québécois) bénéficie de garanties de passif au titre de ses souscriptions de capital dans la filiale canadienne du Groupe, Groupe Gfi Solutions en 2008 et 2009.

- Dans le cadre des cessions en 2010 des filiales italiennes

Après la cession des filiales italiennes, la société Gfi Informatique demeure garante des cautions bancaires fournies dans le cadre des contrats commerciaux de ces filiales pour un montant initial maximum de 5,4 millions d'euros. Les cautions s'éteindront

après exécution des contrats sous-jacents au plus tard en 2012 et après remise des mainlevées. Au 31 décembre 2011, le montant résiduel concerné s'élève à 1,7 million d'euros.

- Dans le cadre de la cession en 2010 de la filiale Monetic :
Le paiement du solde dû au titre de la cession de la filiale Monetic est garanti par une caution bancaire, à compter du 21 mars 2012 jusqu'au 30 avril 2012, dans la limite de 1 300 milliers d'euros.

Dans le cadre de ses acquisitions, le Groupe a reçu les garanties de passif suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>		31.12.11
Échéances	Garanties de passif reçues dans le cadre des acquisitions suivantes :	plafond
31/12/12	Groupe BTD <i>* dont 1,5 million d'euros couverts par une garantie bancaire</i>	6 000*
01/11/13	Activemédia Développement	984
31/03/12 ⁽¹⁾	A2PC	70

(1) Passif fiscal ou social : expiration de la période légale de prescription

Engagements hors bilan liés au financement de la société

Nantissements, garanties et hypothèques donnés

Le Groupe a accordé, dans le cadre de son financement auprès des établissements bancaires, les nantissements et hypothèques suivantes.

Nantissements et hypothèques

Bénéficiaire	Objet
Établissements bancaires du Club deal	titres BTD Consulting et Gfi Canada détenus par Gfi Info
Royal bank of Canada	Actifs Gfi Conseils et Gfi Solutions d'Affaires
Bank of Montréal	Actifs Gfi Solutions PME (ex-Fortsum SA)

Dans le cadre de la cession en mars 2012 des titres Gfi Canada, une mainlevée du nantissement des titres Gfi Canada a été accordée par le pool bancaire du Club Deal en date du 7 mars 2012.

Il est également prévu de donner en nantissement les titres d'une des filiales du Groupe dans le cadre de la demande en sursis de paiement du redressement fiscal (cf. note 15 : « Provisions non courantes »).

Autres engagements donnés dans le cadre des opérations de financement

- Limitations contractuelles à la politique de distribution de dividendes

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire en France, le Groupe s'est engagé à adopter une politique de distribution de dividendes cohérente avec les contraintes de remboursement de la dette et du paiement des intérêts liés. Notamment, ces distributions sont limitées :

- à 60 % de la quote-part de l'excess cash-flow excédant 2 millions d'euros, dès lors que le niveau du ratio financier « Dettes financières nettes/EBE retraité » est supérieur à 1,65 et inférieur à 2 ;
- ou à 40 % de la quote-part d'excess cash-flow excédant 2 millions d'euros, dès lors que le niveau du ratio financier « Dettes financières nettes/EBE retraité » est supérieur ou égal à 2.

- Remboursements complémentaires contractuels
Les modalités de remboursement du principal emprunt bancaire en France prévoient, en fonction du niveau des flux de trésorerie générés par l'activité du Groupe, en cas de cession d'actifs immobilisés dans certaines conditions et en cas de paiement reçus au titre de garanties, des remboursements complémentaires. Dans le cas de la cession des actifs canadiens en mars 2012, le montant du remboursement anticipé lié s'élève à 19 millions d'euros. Cette somme a donné lieu à un versement en date du 7 mars 2012.

Au Canada, les modalités de remboursement des emprunts prévoient, en fonction du niveau des flux de trésorerie générés par l'activité et en cas de cession d'actifs immobilisés dans certaines conditions, des remboursements complémentaires.

- Covenants
Les contrats d'emprunts bancaires incluent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles (en France) ou trimestrielles (au Canada). Ces engagements sont présentés dans la note 27 : « Objectifs et politique de gestion des risques financiers ».

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Garantie sur contrats clients	4 476	6 415	5 534
Garantie sur contrats fournisseurs	208	287	285
Garantie de facilités de caisse accordées au bénéfice des filiales	1 512	1 753	1 822
Garantie de paiement de loyers	481	201	350
TOTAL	6 677	8 656	7 991

Dans le cadre des activités poursuivies, les engagements au titre des contrats de locations immobilières non résiliables sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31.12.11	Échéances		
		- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Contrats de location simple	29 878	5 983	15 777	8 118

Le contrat de bail du siège social a été conclu en 2010 pour une durée ferme de 9 ans. Le montant des loyers dus au titre de ce contrat, présenté dans le tableau ci-dessus, s'élève à 24,4 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les engagements du Groupe au titre des indemnités de retraite (coût des services passés non amortis) sont présentés en note 15 : « Provisions non courantes ».

À la connaissance du Groupe Gfi Informatique, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

► Note 25 : Événements postérieurs

Désengagement des activités canadiennes du Groupe

Cf. paragraphe « Activités abandonnées : secteur Canada » en partie « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation ». L'impact attendu de la cession des activités canadiennes dans les comptes consolidés en 2012 est un résultat positif de l'ordre de 3 millions d'euros.

Poursuite des négociations avec Thales

Les négociations avec Thales annoncées le 26 octobre 2011 se poursuivent.

► Note 26 : Informations relatives aux parties liées

Transactions conclues avec l'actionnaire de référence

Néant

Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'année 2011 et de l'année 2010 aux membres des organes d'administration et de direction, de la part de Gfi Informatique et des sociétés contrôlées, se présente comme suit :

(en euros)	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale	Engagement d'indemnité de départ en retraite
2011	559 690	158 400	3 157	136 000	857 247	0
2010	493 313	202 500	2 082	72 582	770 477	0

La partie variable des rémunérations des mandataires sociaux est calculée, d'une part, en fonction de l'évolution de la rentabilité opérationnelle et des capitaux engagés par rapport au budget et, d'autre part, en fonction d'objectifs spécifiques aux responsabilités des dirigeants.

Le Groupe Gfi Informatique considère que seuls les mandataires sociaux ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités, directement ou indirectement (IAS 24.9).

Le 18 décembre 2007, la société a conclu avec Monsieur Vincent Rouaix, une convention de non-concurrence. À titre d'indemnisation de l'engagement de non-concurrence souscrit par Monsieur Vincent Rouaix, ladite convention prévoit le versement d'une somme forfaitaire de 600 000 euros le jour de la cessation du mandat.

Il n'existe pas d'engagement post-mandats concernant les mandataires sociaux au 31 décembre 2011.

Le nombre de droits à actions gratuites attribué au cours des exercices antérieurs au profit des parties liées est de 100 000 actions au titre du plan 2009 : 30 000 actions ont été effectivement attribuées le 14 décembre 2011 et 70 000 sont devenues caduques.

Le nombre de droits à actions gratuites attribué au cours de l'exercice au profit des parties liées s'élève à 200 015.

Autre transaction avec des organes de direction

Le nombre de BSAAR acquis par des parties liées s'élève à 65 384.

► Note 27 : Objectifs et politique de gestion des risques financiers

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de crédit-bail et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Il contracte également des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt liés au financement du Groupe. La politique du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont les suivants : le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité et le risque de contrepartie.

Les politiques de gestion de ces risques sont résumées ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée au niveau de l'endettement financier du Groupe. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition taux fixe/taux variable.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de Swap (classiques ou à paliers) sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2011, après prise en compte des swaps de taux d'intérêt, environ 86 % de la dette du Groupe est à taux d'intérêt fixe (contre 71 % en 2010).

Dans un contexte où les couvertures seraient rendues actives, l'analyse de la sensibilité au taux d'intérêt montre qu'une hausse marginale de 1 point des taux d'intérêt aurait un impact de 0,4 million d'euros dans les comptes consolidés du Groupe Gfi Informatique, sur la base des passifs financiers au 31 décembre 2011.

Au titre du contrat de financement principal du Groupe, le Groupe s'engage à se couvrir, dans certaines limites, à la hausse du taux Euribor 3 mois.

Risques de crédit

Concernant le risque de crédit relatif aux actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire principalement les clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent. L'analyse de l'âge de ces actifs financiers échus et non dépréciés est présentée en note 11 : « Clients et comptes rattachés ». Le tableau de passage de la dépréciation, présentant ses variations au cours de l'exercice, figure également dans cette note.

Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires et obligataires et de contrats d'affacturage.

Contrats d'affacturage

Le Groupe Gfi Informatique dispose, via des contrats d'affacturage, de lignes de financement à hauteur du montant des créances clients cédées, plafonnées à 82,0 millions d'euros en France et 3,2 millions d'euros en Espagne.

Lignes de découvert bancaire

Le Groupe Gfi Informatique dispose de lignes de découverts bancaires négociés, plafonnées à 20,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, ces lignes de découvert bancaire sont utilisées à hauteur de 4,1 millions d'euros, principalement en France.

Clauses conventionnelles dites de défaut

Les contrats d'emprunts bancaires comportent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles.

Critères financiers au 31 décembre 2011

Au 31 décembre 2011, ces ratios s'appliquent sur l'emprunt du Club Deal, dont le solde se détaille de la manière suivante entre la partie long terme et la partie court terme :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.11
Emprunts Club Deal, part à long terme	14 647
Emprunts Club Deal, part à court terme	23 816
TOTAL	38 463

Les exigences de ratios, au 31 décembre 2011 et sur les périodes à venir, sont résumées ci-dessous :

Niveau des ratios financiers à respecter en fonction des périodes (calculés sur la base des comptes consolidés du Groupe)		31.12.11 et 30.06.12	du 31.12.12 au 31.12.13
Ratio n°1	Dettes financières nettes ⁽¹⁾ / Fonds propres ⁽²⁾	< 0,6	< 0,5
Ratio n°2	Dettes financières nettes ⁽¹⁾ / EBE ⁽³⁾	< 2,0	< 1,5
Ratio n°3	Cash Flow Libre ⁽⁴⁾ / Service de la Dette ⁽⁵⁾	> 1,0	> 1,0

(1) Emprunts obligataires + emprunts et dettes auprès des établissements de crédit + dettes financières diverses + emprunts en crédit-bail + concours bancaires - valeurs mobilières de placement - disponibilités.

+ engagements donnés à titre de garantie d'endettement financier court terme dans le cas où ce dernier ne serait pas déjà comptabilisé dans les dettes financières.

(2) Capitaux propres, part du groupe et part ne donnant pas le contrôle.

(3) Marge opérationnelle + dotations (nettes de reprises) aux amortissements et provisions opérationnelles courantes.

(4) EBE - Charge d'impôt exigible +/- Cash-flows opérationnels non courants hors cessions d'actifs +/- Variation BFR - Investissements immobilisés + Cash des cessions d'actifs + Cash des financements utilisés +/- Cash des tirages sur créances facturées + Cash des apports en Fonds propres - Dividendes versés.

(5) Frais financiers nets cash + Remboursement des dettes financières.

Sur la base du bilan et des performances 2011, Gfi Informatique se situe à un niveau inférieur aux limites fixées par ce contrat bancaire, les covenants sont respectés à la date de publication. Par conséquent, il n'existe pas de risques d'exigibilité anticipée liée aux covenants pour le Groupe au titre de l'exercice 2011.

Remboursements complémentaires contractuels

Les clauses des remboursements complémentaires contractuels (cf. note 24 : « Engagements hors bilan ») ne trouvent pas à s'appliquer en France au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011. À titre de rappel, dans le cas de la cession de la branche d'activité canadienne, un remboursement anticipé interviendra en 2012 (cf. note 24 : « Engagements hors bilan »).

Risque de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectué dans la zone euro. Dans les autres cas (Suisse, Canada, Maroc), les produits issus de la vente sont générés dans la même devise que les coûts d'exploitation liés, limitant ainsi l'exposition au taux de change.

Les flux intragroupe opérationnels en devises étrangères sont extrêmement limités.

Les actifs et passifs nets du Groupe en devise sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Franc suisse	Dollar canadien	Dirham marocain	TOTAL
Actifs	10 735	106 130	7 102	123 967
Passifs	(6 851)	(59 702)	(3 729)	(70 282)
POSITION NETTE AVANT GESTION	3 884	46 428	3 373	53 685
Position de couverture	0	0	0	0
POSITION NETTE APRÈS GESTION	3 884	46 428	3 373	53 685
Impact d'une évolution défavorable uniforme de 1 centime de l'euro	(39)	(464)	(34)	(537)

Risque sur actions

Les valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe sont exclusivement constituées d'OPCVM monétaires. Le risque lié à l'évolution des marchés financiers est de ce fait limité.

Par ailleurs, Gfi Informatique détient des actions propres pour une valeur de marché de 877 milliers d'euros au 31 décembre 2011. Une variation de 10 % de la valorisation du titre Gfi Informatique au 31 décembre 2011 aurait une incidence d'environ plus ou moins 88 milliers d'euros sur les capitaux propres consolidés du Groupe Gfi Informatique.

Information sur le capital et sa gestion

Le Groupe a pour objectif de conserver un ratio d'endettement net rapporté aux capitaux propres limité. Dans le cadre de la gestion de cet objectif, le Groupe cherche à maintenir une structure financière optimale, en relation avec le financement de sa croissance externe et le rendement des fonds propres.

Au 31 décembre 2011, le ratio d'endettement est le suivant :

(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Endettement financier net	84 942	87 003	95 101
Capitaux propres	208 452	182 834	158 982
Ratio Endettement financier net/Capitaux propres	41 %	48 %	60 %

► Note 28 : Application IFRS 5, tableaux de passage

Bilan

Au 31 décembre 2011, les actifs et passifs des activités abandonnées sont détaillés dans le tableau ci-après.

Actif

(en milliers d'euros)	31.12.11 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement Canada	31.12.11
Écarts d'acquisition	212 138	(46 837)	165 301
Autres immobilisations incorporelles	46 374	(21 274)	25 100
Immobilisations corporelles	10 580	(2 474)	8 106
Actifs financiers non courants	3 749	(154)	3 595
Impôts différés actifs	2 507	(298)	2 209
Autres actifs financiers non courants	6 462	0	6 462
ACTIFS NON COURANTS	281 810	(71 037)	210 773
Stocks de marchandises	1 160	(353)	807
Clients et comptes rattachés	229 463	(9 087)	220 376
Autres créances	35 864	(10 491)	25 373
Charges constatées d'avance	7 117	(721)	6 396
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 693	(16 295)	19 398
ACTIFS COURANTS	309 297	(36 947)	272 350
ACTIFS DESTINÉS A LA VENTE		107 984	107 984
TOTAL ACTIF	591 107	0	591 107

Passif

(en milliers d'euros)	31.12.11 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement Canada	31.12.11
Capital	108 901		108 901
Primes	36 259		36 259
Réserves consolidées	41 939		41 939
Autres	(1 452)		(1 452)
Réserves de conversion	6 913		6 913
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	192 560	0	192 560
Intérêts minoritaires	15 892	0	15 892
CAPITAUX PROPRES	208 452	0	208 452
Endettement, part à long terme	59 192	0	59 192
Impôts différés passifs	3 711	(3 616)	95
Provisions non courantes	21 900	(58)	21 842
Autres passifs financiers non courants	378	(378)	0
PASSIFS NON COURANTS	85 181	(4 052)	81 129
Provisions courantes	4 681	0	4 681
Endettement, part à court terme	52 425	(7 277)	45 148
Passifs financiers courants	13	0	13
Autres passifs financiers courants	121	(21)	100
Fournisseurs	46 516	(3 642)	42 874
Dettes fiscales et sociales	138 785	(6 161)	132 624
Autres passifs courants	12 742	(2 776)	9 966
Produits constatés d'avance	42 191	(10 252)	31 939
PASSIFS COURANTS	297 474	(30 129)	267 345
PASSIFS DESTINÉS A LA VENTE		34 181	34 181
TOTAL PASSIF	591 107	0	591 107

Résultat

Au titre des exercices 2011, 2010, et 2009, le résultat des activités abandonnées est détaillé dans le tableau de passage présenté ci-après.

(en milliers d'euros)

	2011 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement Canada
Chiffre d'affaires	683 772	(65 712)
Charges de personnel	(483 477)	32 855
Achats et charges externes	(137 646)	20 594
Impôts, taxes et versements assimilés	(11 450)	240
Dotations aux amortissements (hors actifs incorporels affectés)	(8 199)	1 678
Autres produits et charges opérationnels courants	2 149	(499)
MARGE OPÉRATIONNELLE	45 149	(10 844)
Marge opérationnelle en %	6,6 %	16,5 %
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés	(3 939)	2 476
Restructurations	(6 422)	223
Résultat des cessions et liquidations	1 698	(1 688)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(4 500)	0
Autres produits et charges opérationnels	(3 138)	556
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	28 848	(9 277)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	134	(127)
Coût de l'endettement financier brut	(5 928)	694
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(5 794)	567
Autres produits et charges financiers	(835)	(24)
Impôts sur les résultats	(9 352)	2 472
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION	12 867	(6 262)
Résultat des activités abandonnées ou en cours de cession	0	6 262
Résultat des sociétés intégrées par mise en équivalence	0	0
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	12 867	0
dont part du Groupe	10 533	0
dont part ne donnant pas le contrôle	2 334	0

	2011	2010 (publié en 2010)	IFRS 5 Reclassement Canada	2010 retraité	2009 (publié en 2010)	IFRS 5 Reclassement Canada	2009 retraité
	618 060	657 910	(71 714)	586 196	663 604	(55 582)	608 022
	(450 622)	(460 534)	37 403	(423 131)	(453 057)	30 844	(422 213)
	(117 052)	(142 399)	22 724	(119 675)	(159 117)	19 360	(139 757)
	(11 210)	(9 169)	344	(8 825)	(14 817)	359	(14 458)
	(6 521)	(8 309)	1 357	(6 952)	(7 032)	747	(6 285)
	1 650	2 721	(1 117)	1 604	3 347	(3 788)	(441)
	34 305	40 220	(11 003)	29 217	32 928	(8 060)	24 868
	5,6 %	6,1 %	15,3 %	5,0 %	5,0 %	14,5 %	4,1 %
	(1 463)	(4 008)	2 482	(1 526)	(3 258)	1 733	(1 525)
	(6 199)	(7 427)	110	(7 317)	(9 047)	96	(8 951)
	10	9 823	(6 736)	3 087	902	(902)	0
	(4 500)	(1 000)	0	(1 000)	(6 200)	0	(6 200)
	(2 582)	(7 199)	845	(6 354)	(14 931)	0	(14 931)
	19 571	30 409	(14 302)	16 107	394	(7 133)	(6 739)
	7	32	(31)	1	67	(22)	45
	(5 234)	(4 148)	767	(3 381)	(2 857)	601	(2 256)
	(5 227)	(4 116)	736	(3 380)	(2 790)	579	(2 211)
	(859)	(1 539)	132	(1 407)	(2 376)	189	(2 187)
	(6 880)	(7 029)	3 245	(3 784)	(529)	1 756	1 227
	6 605	17 725	(10 189)	7 536	(5 301)	(4 609)	(9 910)
	6 262	(1 560)	10 189	8 629	(51 278)	4 609	(46 669)
	0	0	0	0	0	0	0
	12 867	16 165	0	16 165	(56 579)	0	(56 579)
	10 533	11 951	0	11 951	(57 778)	0	(57 778)
	2 334	4 214	0	4 214	1 199	0	1 199

Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	2011 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement Canada
Résultat net de l'ensemble consolidé	12 867	(6 262)
Dotations nettes aux amortissements et provisions et autres éléments du résultat sans impact en trésorerie	17 122	(4 161)
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	626	0
Plus ou moins-values nettes de cessions d'actifs	(1 739)	1 700
Profits et pertes de dilution	0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	28 876	(8 723)
Coût de l'endettement financier net	5 081	(567)
Coût des swap	786	0
Charge d'impôt	9 352	(2 472)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	44 095	(11 762)
Impôt versé	(10 734)	2 202
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	(3 092)	(145)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	30 269	(9 705)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(9 640)	2 375
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 591)	908
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	927	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	0	0
+/- Incidences des variations de périmètre	(5 750)	127
+/- Variations des prêts et avances consenties	380	35
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(18 674)	3 445
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		
• Versées par les actionnaires de la société mère	382	0
• Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	0	0
+/- Rachats et reventes d'actions propres	(104)	0
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		
• Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
• Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
+ Variation des capitaux propres liée à l'enregistrement de l'Océane	5 381	0
+ Souscription d'emprunts	43 579	(179)
- Remboursements d'emprunts	(25 922)	9 830
+/- Variation du tirage sur créances affacturées	(8 497)	0
- Intérêts financiers versés	(5 116)	567
- Coût des swap	(786)	0
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	8 917	10 218
+/- Incidence des variations de cours des devises	32	(25)
VARIATION DE TRÉSORERIE HORS ACTIVITÉS ABANDONNÉES	20 544	3 933
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES	0	(3 933)
VARIATION DE TRÉSORERIE	20 544	0

	2011	2010 publié en 2010	IFRS 5 Reclassement Canada	2010 retraité	2009 publié en 2010	IFRS 5 Reclassement Canada	2009 retraité
	6 605	17 725	(10 189)	7 536	(5 301)	(4 609)	(9 910)
	12 961	13 333	(3 847)	9 486	27 754	(2 488)	25 266
	626	(551)	0	(551)	(972)	0	(972)
	(39)	(9 360)	6 886	(2 474)	65	7	72
	0	0	0	0	(901)	901	0
	20 153	21 147	(7 150)	13 997	20 645	(6 189)	14 456
	4 514	3 930	(736)	3 194	2 703	(579)	2 124
	786	1 704	0	1 704	2 215	0	2 215
	6 880	7 029	(3 245)	3 784	529	(1 756)	(1 227)
	32 333	33 810	(11 131)	22 679	26 092	(8 524)	17 568
	(8 532)	(9 469)	2 227	(7 242)	(4 162)	1 182	(2 980)
	(3 237)	(7 105)	(1 062)	(8 167)	25 780	1 050	26 830
	20 564	17 236	(9 966)	7 270	47 710	(6 292)	41 418
	(7 265)	(8 565)	2 566	(5 999)	(6 261)	2 613	(3 648)
	(3 683)	(5 385)	633	(4 752)	(3 012)	576	(2 436)
	927	1 008	0	1 008	194	(11)	183
	0	(2)	0	(2)	0	0	0
	(5 623)	11 336	(7 974)	3 362	(19 885)	23 066	3 181
	415	(903)	47	(856)	(107)	22	(85)
	(15 229)	(2 511)	(4 728)	(7 239)	(29 071)	26 266	(2 805)
	382	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	6 945	(11 359)	(4 414)
	(104)	235	0	235	657	0	657
	0	0	0	0	(11 862)	0	(11 862)
	0	0	0	0	(144)	144	0
	5 381	0	0	0	0	0	0
	43 400	3 384	(43)	3 341	10 450	(11 005)	(555)
	(16 092)	(17 932)	2 889	(15 043)	(16 358)	4 258	(12 100)
	(8 497)	22 443	0	22 443	(6 924)	0	(6 924)
	(4 549)	(3 807)	736	(3 071)	(2 748)	579	(2 169)
	(786)	(1 704)	0	(1 704)	(2 215)	0	(2 215)
	19 135	2 619	3 582	6 201	(22 199)	(17 383)	(39 582)
	7	1 208	(1 243)	(35)	(1 407)	(853)	(2 260)
	24 477	18 552	(12 355)	6 197	(4 967)	1 738	(3 229)
	(3 933)	(5 065)	12 355	7 290	(2 653)	(1 738)	(4 391)
	20 544	13 487	0	13 487	(7 620)	0	(7 620)

6.8. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Gfi Informatique, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 7 « Écarts d'acquisition » de la section « Notes sur l'état de la situation financière consolidée » de l'annexe qui expose notamment les tests de sensibilité sur l'évaluation des écarts d'acquisition.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Chiffre d'affaires

La note « Chiffre d'affaires » de la section « Principes et méthodes comptables » expose les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et nous avons vérifié leur correcte application.

Écarts d'acquisition

La note « Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés » de la section « Principes et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités d'évaluation des actifs immobilisés et en particulier des écarts d'acquisition. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation tels qu'exposés dans la note « Écarts d'acquisition » de la section « Notes sur l'état de la situation financière consolidée » de l'annexe, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés utilisées, ainsi qu'à revoir les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Provisions

La note « Provisions » de la section « Principes et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles de comptabilisation des provisions. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 27 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Papazian

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

7

COMPTES SOCIAUX DE GFI INFORMATIQUE SA

7.1. Comptes annuels au 31 décembre 2011.....	116	7.4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	138
7.2. Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2011.....	118	7.5. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....	140
7.3. Autres informations	136		

7.1. Comptes annuels au 31 décembre 2011

Bilan

ACTIF (en euros)	31.12.11			31.12.10
	Montant brut	Amort. & dépréciations	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement (Note 1)	436 550	319 231	117 319	204 629
Fonds de commerce (Note 1)	83 568 459	7 396 818	76 171 641	78 431 664
Concessions, Licences, Brevets (Note 1)	10 166 576	5 805 254	4 361 322	4 385 727
Autres immobilisations incorporelles (Note 1)	84 408	0	84 408	146 392
Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles (Note 2)	13 196 666	8 805 531	4 391 135	3 585 404
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées (Note 3)	236 010 125	45 501 704	190 508 421	192 314 154
Autres immobilisations financières (Note 3)	2 939 455	23 357	2 916 098	3 019 247
ACTIF IMMOBILISÉ	346 402 239	67 851 895	278 550 344	282 087 217
ACTIF CIRCULANT				
Stock de marchandises	207 737	35 138	172 599	108 071
Avances versées sur commandes en cours	1 655 938	0	1 655 938	1 614 178
Créances clients et comptes rattachés (Note 4)	136 238 967	323 141	135 915 826	129 377 788
Autres créances (Note 5)	23 788 511	0	23 788 511	28 075 326
Valeurs mobilières de placement (Note 6)	10 358 380	0	10 358 380	481 015
Disponibilités (Note 7)	308 461	0	308 461	115 112
ACTIF CIRCULANT	172 557 994	358 279	172 199 715	159 771 490
Charges constatées d'avance (Note 8)	3 683 592	0	3 683 592	1 564 157
Charges à répartir sur plusieurs exercices (Note 8)	1 703 025	252 206	1 450 819	574 733
COMPTES DE RÉGULARISATION	5 386 617	252 206	5 134 411	2 138 890
TOTAL ACTIF	524 346 850	68 462 380	455 884 470	443 997 597
PASSIF (en euros)				
Capital			108 900 684	108 587 484
Primes d'émission, de fusion, d'apport			42 445 829	42 376 532
Réserve légale			5 198 744	4 728 433
Report à nouveau			8 935 904	0
Résultat de l'exercice			1 465 990	9 406 215
Provisions réglementées			3 821 531	3 977 121
CAPITAUX PROPRES		(Note 9)	170 768 682	169 075 785
AUTRES FONDS PROPRES		(Note 10)	42 500	42 500
PROVISIONS		(Note 11)	13 703 106	14 413 686
Emprunt obligataire		(Note 12)	50 000 000	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		(Note 12)	54 795 155	93 498 604
Dettes financières diverses		(Note 12)	28 701 510	18 150 834
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1 043 250	1 707 113
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		(Note 13)	33 005 427	51 100 371
Dettes fiscales et sociales		(Note 13)	81 580 111	72 230 414
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		(Note 13)	266 821	6 914 334
Autres dettes		(Note 13)	5 641 771	5 050 580
DETTES			255 034 045	248 652 250
Produits constatés d'avance			16 336 137	11 813 376
TOTAL PASSIF			455 884 470	443 997 597

Compte de résultat

(en euros)	2011	2010
Prestations de services	396 333 612	365 439 188
Ventes de marchandises	1 428 861	2 511 116
CHIFFRE D'AFFAIRES (Note 15)	397 762 473	367 950 304
Production immobilisée (Note 16)	385 188	37 775
Subventions d'exploitation	23 630	23 670
Reprises d'amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges (Note 17)	6 202 992	7 617 441
Autres produits	523 935	18 248
PRODUITS D'EXPLOITATION	404 898 218	375 647 438
Achats et charges externes	128 017 760	124 167 256
Impôts et taxes	12 043 244	9 646 699
Salaires et traitements	173 293 391	157 220 838
Charges sociales	82 119 655	74 419 822
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 210 330	2 793 985
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	252 205	148 357
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	313 923	284 316
Dotations aux dépréciations pour risques et charges	0	0
Autres charges	147 528	149 051
CHARGES D'EXPLOITATION	398 398 036	368 830 324
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6 500 182	6 817 114
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 244	854
Produits financiers de participation	4 330 311	6 507 622
Autres intérêts et produits financiers	55 538	20 112
Reprises sur provisions et dépréciations	1 560 448	18 111 327
Différences positives de change	16 410	1 741
PRODUITS FINANCIERS	5 968 951	24 641 656
Intérêts et autres charges financières	4 566 349	4 195 173
Pertes sur créances liées à des participations et malis de fusions	457 426	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 590 940	20 911 891
CHARGES FINANCIÈRES	9 614 715	25 107 064
RÉSULTAT FINANCIER (Note 18)	(3 645 764)	(465 408)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2 854 418	6 351 706
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 455	49 204
Produits exceptionnels sur opérations en capital	841 366	25 204 718
Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges	3 258 233	57 472 173
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 109 054	82 726 095
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 318 379	8 926 446
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	826 473	67 266 250
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 353 113	13 787 890
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 497 965	89 980 586
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (Note 19)	(5 388 911)	(7 254 491)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔT	(2 534 493)	(902 785)
Participation des salariés	0	0
Impôt sur les bénéfices (Note 20)	(4 000 483)	(10 309 000)
RÉSULTAT NET	1 465 990	9 406 215

7.2. Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2011

7.2.1. Principaux événements de l'exercice

Acquisitions du fonds de commerce ARES

A compter du 15 février 2011, Gfi Informatique a repris certains actifs et fonds de commerce de la société Ares SA en France, constitués pour l'essentiel des activités et services applicatifs et aux infrastructures à Paris, Orléans, Pau, Lyon, Bordeaux, Lille et Montpellier.

Dans ce cadre, Gfi Informatique a ainsi réalisé l'acquisition de 100 % des titres de la société ARES Luxembourg détenus par la société ARES.

Émission d'une Océane

En date du 30 juin 2011, Gfi Informatique a procédé à une émission d'obligations à option de conversion et ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Océane) à échéance 1^{er} janvier 2017, d'un montant nominal de 50 millions d'euros.

Cette opération a été réalisée afin de saisir les opportunités de croissance externe qui pourraient se présenter et de diversifier ses sources de financement et d'allonger la maturité de sa dette.

Fusions et transmissions universelles de patrimoine

Gfi Informatique a procédé à la dissolution sans liquidation de sa filiale SCBF qu'elle détenait à 100 % en janvier 2011.

Cette opération a entraîné la transmission universelle du patrimoine à Gfi Informatique. Ce transfert a été fait au coût historique.

Cette TUP a dégagé un mali de fusion qui a été comptabilisé en charge sur l'exercice.

Restructurations opérationnelles

À compter du 1^{er} juillet 2011, la société Gfi Informatique a pris en location-gérance le fonds de commerce de la société BTD Consulting relatif à l'activité Télécommunications.

7.2.2. Événements postérieurs à la clôture

Le 7 mars 2012, Gfi a annoncé avoir finalisé la cession de ses activités canadiennes. Cette cession a une incidence notamment sur le résultat financier de la société (cf. note 18), sur les échéances des dettes (cf. note 12) et sur les hypothèques mobilières (cf. note 23).

D'autre part, un traitement dérogatoire a été également pratiqué, comme cela est explicité au paragraphe 3.12 ci-après.

Cette cession est exposée dans le rapport annuel au chapitre I.11

7.2.3. Règles et principes comptables

PRÉAMBULE

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général, homologué par le règlement n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Immobilisations incorporelles

• Fonds commerciaux

La valorisation des fonds de commerce est appréciée chaque année par référence à des critères d'évaluation incluant la rentabilité de l'activité et la croissance du chiffre d'affaires.

Une dépréciation est comptabilisée en cas de non-respect de ces critères.

La quote-part des fonds de commerce liée à la clientèle est amortie sur 5 ans linéairement.

• Logiciels

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation de 1 à 5 ans.

Les logiciels créés à usage interne sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 à 10 ans.

Il est par ailleurs constaté un amortissement dérogatoire sur une durée d'un an, au prorata temporis.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- matériel informatique : 1 à 5 ans ;
- matériel de transport : 5 ans ;
- matériel de bureau/autres : 5 à 10 ans.

Immobilisations financières

• Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part de Gfi Informatique dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des budgets d'exploitation arrêtés par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Les actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions à objectifs multiples sont considérées comme des titres immobilisés. Lorsque leur valeur d'acquisition est inférieure à la moyenne des cours du dernier mois, une dépréciation est enregistrée correspondant à la différence entre le cours historique et la moyenne des cours du mois.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition.

• Créances rattachées à des participations

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, Gfi Informatique et ses filiales ont des intérêts financiers communs. Une optimisation de la gestion de leurs flux et de leurs besoins et excédents de trésorerie est réalisée par la société mère. Ces opérations sont réglementées par les conventions de trésorerie signées entre Gfi Informatique et ses filiales.

Les sommes mises à la disposition de Gfi Informatique par ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle EONIA moins 0,30 %.

Les sommes prêtées par Gfi Informatique à ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle EONIA plus 1,00 %.

Cette règle de calcul des intérêts sur comptes courants a pour objectif de se rapprocher de la réalité économique des taux d'intérêt pratiqués par les banques et les établissements de crédit.

La décision de déprécier les comptes courants et créances rattachées à des filiales de Gfi Informatique, est effectuée en tenant compte notamment des capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés.

Actif circulant

• Affacturage des créances clients

Gfi Informatique procède à l'affacturage de la majeure partie de ses créances clients auprès de BNP Paribas Factor. Une assurance couvre partiellement le risque de non-paiement. Gfi Informatique possède un droit de tirage sur BNP Paribas Factor à hauteur des créances cédées. Les créances cédées, quel que soit le niveau de risque transféré, sont présentées dans la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Les créances ayant fait l'objet d'un tirage figurent en « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits ».

• Clients et comptes rattachés

Les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 12 mois font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement, le cas échéant, à l'exception des créances garanties par la société Euler Hermes Sfac et des créances sur les administrations qui ne font pas l'objet de litiges.

Les créances faisant l'objet de litiges sont dépréciées au cas par cas.

• Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. L'évaluation est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture de l'exercice.

Charges à répartir

Les frais d'augmentation de capital sont imputés nets d'impôt sur les primes d'émission.

Les frais d'émission d'emprunts sont constatés en charges au cours de l'exercice où ils sont souscrits à l'exception des frais de montage liés aux contrats d'emprunt contractés par Gfi Informatique en 2009 auprès d'un pool bancaire, et à l'émission d'Océane réalisée en 2011 qui sont constatés en charge à étaler sur la durée de ces emprunts.

Conversion des éléments en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre. Les pertes de change latentes dégagées à cette occasion sont provisionnées.

Impôt sur les résultats

L'impôt est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

La société Gfi Informatique est tête de groupe d'un périmètre d'intégration fiscale. Celui-ci comprend l'ensemble des filiales et sous filiales françaises.

Gfi Informatique constate en résultat la charge d'impôt correspondant au résultat d'ensemble du groupe d'intégration fiscale. L'économie d'impôt réalisée grâce aux déficits des sociétés intégrées n'est pas rémunérée par Gfi Informatique.

Chiffre d'affaires

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

• Assistance technique, conseil et intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

• Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

• Intégration de systèmes associée à des ventes de matériels

La part de revenu relative aux matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

• Ventes de Matériels

Pour les ventes de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

• Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat.

Provisions

Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui peuvent être évalués de manière fiable.

Gfi Informatique ne provisionne pas ses engagements relatifs aux avantages du personnel à long terme. Les engagements de retraite figurant en engagements hors bilan sont évalués conformément aux dispositions de la Recommandation N° 03-R-01 du CNC du 1^{er} avril 2003.

Instruments financiers

Gfi Informatique a recours à des instruments financiers pour couvrir des risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt.

L'écart de taux dégagé sur ces instruments financiers est comptabilisé en résultat financier.

Toutefois, les fortes fluctuations de taux et les incertitudes concernant leur évolution dans les années à venir conduisent la société à provisionner dans les comptes les règlements futurs d'intérêts qui pourraient en découler.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments, qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

Dérogation aux principes comptables

Gfi Informatique détient, au 31 décembre 2011, 100 % des titres Gfi Canada, société faitière des activités canadiennes cédées par le Groupe le 7 mars 2012 (cf. § « Événement post-clôture » de la présente annexe) : 44 % par l'intermédiaire de sa filiale (détenue à 100 %) Gfi International, et le solde de manière directe.

Sur la base du prix de cession de Gfi Canada, l'application des principes comptables usuels (notamment principe de non-compensation des plus et moins-values latentes dans le processus d'évaluation des portefeuilles de titres de participation, tel que résultant des articles 322-1 et 332-7 du PCG) aurait conduit à constater :

- en 2011, une dépréciation des titres Gfi International à hauteur de 16,2 millions d'euros,
- en 2012, une plus-value de 13,3 millions d'euros au titre de la cession de la seconde quote-part de l'activité canadienne cédée détenue directement par Gfi Informatique.

Gfi Informatique considère que l'application des principes comptables ci-dessus ne permet pas d'obtenir une image fidèle de la situation financière et du résultat de la société au 31 décembre 2011, dans la mesure où ils ne permettent pas de traduire, dans son ensemble, la correcte évaluation du portefeuille global de titres Gfi Canada, détenus directement et indirectement par Gfi Informatique, au regard de la cession effective des titres postérieurement à la clôture.

Gfi Informatique estime qu'il s'agit d'une opération de désengagement du Groupe qu'il convient de considérer dans son ensemble, et que la valeur des titres Gfi Canada doit de fait être également appréciée de manière globale. En outre, à la date d'arrêté des comptes, la plus-value relative à la quote-part de l'activité canadienne détenue directement par Gfi Informatique, qui était latente au 31 décembre 2011, est désormais certaine.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article L.123-14 du Code de commerce et à l'article 120-2 du PCG qui précisent que « si, dans un cas exceptionnel, l'application d'une prescription comptable se révèle impropre à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ou du résultat, il doit y être dérogé », Gfi Informatique a décidé de déroger au principe comptable de non-compensation énoncé par l'art. 322-1 du PCG et, en conséquence, la dépréciation de 2,9 millions d'euros portant sur les titres Gfi International au 31 décembre 2011 résulte d'une approche de valorisation reposant sur une valorisation globale du portefeuille de titres Gfi Canada.

7.2.4. Notes sur le bilan

Note 1 : Immobilisations incorporelles

(en euros)	31.12.10	Augmentations	Fusion	Diminutions	31.12.11
Frais d'établissement	436 550				436 550
Fonds commerciaux	85 828 482	1 293 000		3 553 023	83 568 459
Concessions, Brevets, Droits similaires	9 707 383	860 679	128 962	530 448	10 166 576
Autres immobilisations incorporelles	146 392	66 978	(128 962)		84 408
VALEUR BRUTE	96 118 807	2 220 657	0	4 083 471	94 255 993
Frais d'établissement	231 921	87 310			319 231
Fonds commerciaux	2 066 001				2 066 001
Concessions, Brevets, Droits similaires	5 321 656	1 014 046		530 448	5 805 254
AMORTISSEMENTS	7 619 578	1 101 356	0	530 448	8 190 486
Fonds commerciaux	5 330 817	0		0	5 330 817
DÉPRÉCIATIONS	5 330 817	0	0	0	5 330 817
VALEUR NETTE	83 168 412	1 119 301	0	3 553 023	80 734 690

Les autres immobilisations incorporelles correspondent à des frais de développement initiés au cours de l'année 2011.

Note 2 : Immobilisations corporelles

(en euros)	31.12.10	Augmentations	Diminutions	31.12.11
Matériel de transport	108 496	990	7 355	102 131
Installations techniques, matériel et outillage	5 440 520	1 336 890	467 896	6 309 514
Matériel et mobilier de bureau	1 905 876	212 048	102 878	2 015 046
Matériel informatique	4 867 804	610 330	976 659	4 501 475
Immobilisations en cours	0	268 500	0	268 500
VALEUR BRUTE	12 322 696	2 428 758	1 554 788	13 196 666
Matériel de transport	106 955	2 177	7 355	101 777
Installations techniques, matériel et outillage	3 187 184	688 404	220 600	3 654 988
Matériel et mobilier de bureau	648 648	197 016	102 879	742 785
Matériel informatique	4 589 408	221 376	669 564	4 141 220
AMORTISSEMENTS	8 532 195	1 108 973	1 000 398	8 640 770
Installations techniques, matériel et outillage	205 097		40 336	164 761
DÉPRÉCIATIONS	205 097	0	40 336	164 761
VALEUR NETTE	3 585 404	1 319 785	514 054	4 391 135

Note 3 : Immobilisations financières

<i>(en euros)</i>					
Valeur brute	31.12.10	Acquisitions	Fusion	Diminutions	31.12.11
Participations	172 971 690	650 000	(40 000)		173 581 690
Actions propres	912 177	4 219 491		4 107 402	1 024 266
Versement d'apport non capitalisé	5 823 449				5 823 449
Créances rattachées à des participations	54 661 663	1 119 057		200 000	55 580 720
Prêts	821 780	71 500		68 074	825 206
Dépôts	2 220 824	340 545		447 120	2 114 249
TOTAL	237 411 583	6 400 593	(40 000)	4 822 596	238 949 580

Dépréciation	31.12.10	Augmentations	Fusion	Diminutions	31.12.11
Participations	23 774 761	4 300 000		274 761	27 800 000
Actions propres	9 528	137 884			147 412
Versement d'apport non capitalisé	5 823 449				5 823 449
Créances rattachées à des participations	12 447 087	153 056		869 300	11 730 843
Dépôts	23 357				23 357
TOTAL	42 078 182	4 590 940	0	1 144 061	45 525 061

VALEUR NETTE	195 333 401	1 809 653	(40 000)	3 678 535	193 424 519
---------------------	--------------------	------------------	-----------------	------------------	--------------------

• Participations

Les **participations** sont détaillées dans le tableau des filiales et participations figurant en note 28. La variation de la valeur brute des titres de participation se résume ainsi :

- augmentation de 650 milliers d'euros, correspondant aux titres ARES Luxembourg ;
- diminution de 40 milliers d'euros, correspondant à la TUP de SCBF.

Les **dépréciations de participation**, d'un montant total de 27 800 milliers d'euros fin 2011, portent sur les titres des filiales française et suisse suivantes :

- Gfi Consulting pour 9 900 milliers d'euros, dont 1 400 milliers d'euros au titre de l'exercice ;
- Gfi International pour 17 900 milliers d'euros, dont 2 900 milliers d'euros au titre de l'exercice.
- Créances rattachées à des participations

Fin 2011, la **dépréciation de créance rattachée à des participations** concerne uniquement la filiale allemande Gfi Informatik Holding GmbH, pour un montant de 11 731 milliers d'euros.

Les reprises sur **dépréciations des titres de participation, et sur créances rattachées** concernent la filiale Gfi Benelux, à l'exception de 40 milliers d'euros qui sont la conséquence de la TUP de SCBF.

• Autres immobilisations financières

Les **actions propres** s'élèvent à 1 024 milliers d'euros, correspondant à 385 712 titres représentant 0,71 % du capital social. Au cours de l'exercice 1 286 585 actions ont été acquises au cours moyen de 3,28 euros et 1 216 532 actions ont été vendues au cours moyen de 3,38 euros.

Le **versement d'apport non capitalisé** correspond à un versement en « quasi-capital » de 5 823 milliers d'euros au profit de la filiale allemande Gfi Informatik Holding GmbH. Ce montant est totalement déprécié.

Note 4 : Clients et comptes rattachés

(en euros)	31.12.11	31.12.10
Clients hors groupe	7 438 643	3 360 021
Clients groupe	1 904 660	2 014 729
Créances cédées au factor	87 142 212	82 043 583
Factures à établir	38 538 541	41 780 502
Créances litigieuses	15 871	16 966
Effets à recevoir	1 199 040	449 898
TOTAL	136 238 967	129 665 699
Dépréciation des créances douteuses	(323 141)	(287 911)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	135 915 826	129 377 788

L'ensemble des créances clients et comptes rattachés a une échéance inférieure à un an.

Note 5 : Autres créances

(en euros)	31.12.11	31.12.10
Personnel	58 408	64 034
Stock de tickets restaurant	604 876	594 060
Créances sociales (IJSS, prévoyance, formation)	476 938	473 530
Créances fiscales (IS, TVA)	21 080 272	20 137 083
Débiteurs divers	7 858	21 165
Comptes courants groupe et associés	1 430 589	7 125 998
Avoirs à recevoir	129 570	74 456
TOTAL	23 788 511	28 490 326
Dépréciation des débiteurs divers	0	0
Dépréciation des comptes courants Groupe et associés	0	-415 000
TOTAL AUTRES CRÉANCES	23 788 511	28 075 326

Les autres créances ont toutes une échéance inférieure à un an, à l'exception de la créance fiscale de « carry-back » d'un montant de 6 463 milliers d'euros.

Note 6 : Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV de trésorerie pour un montant de 10 358 milliers d'euros. La valeur de marché correspondante s'élève à 10 408 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Note 7 : Disponibilités

(en euros)	31.12.11	31.12.10
Banques et caisses	308 461	115 112
TOTAL DISPONIBILITÉS	308 461	115 112

Note 8 : Comptes de régularisation

• Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

• Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices correspondent aux frais engagés :

- lors de la souscription de l'emprunt contracté auprès d'un pool bancaire en 2009 ;
- lors de l'émission de l'Océane en 2011.

Ces frais sont amortis sur la durée des emprunts.

(en euros)	Valeur brute	Amortissements antérieurs	Augmentation	Amortissements 2011	Valeur nette
Frais d'émission d'emprunt 2009	730 000	155 267	0	148 358	426 375
Frais d'émission de l'Océane 2011	1 128 292	0	0	103 848	1 024 444
TOTAL DES CHARGES À RÉPARTIR	1 858 292	155 267	0	252 206	1 450 819

Note 9 : Capitaux propres

• Variation des capitaux propres

(en euros)	31.12.10 avant affectation	Variation	Distribution dividendes	Affectation du résultat 2010	Résultat 2011	31.12.11 avant affectation
Capital	108 587 484	313 200				108 900 684
Primes d'émission	42 325 175	69 297				42 394 472
Primes de fusion	51 357					51 357
Primes de fusion	0					0
Réserve légale	4 728 433			470 311		5 198 744
Report à nouveau	0			8 935 904		8 935 904
Résultat de l'exercice	9 406 215			(9 406 215)	1 465 990	1 465 990
Provisions réglementées	3 977 121	(155 590)				3 821 531
TOTAL	169 075 785	226 907	0	0	1 465 990	170 768 682

Après une augmentation de capital de 313 milliers d'euros au cours de l'exercice (cf. § Plan d'attribution d'actions gratuites ci-dessous), le capital social s'élève à 108 900 684 euros, composé de 54 450 342 actions de 2 euros de valeur nominale. Ces actions sont toutes de même catégorie. Les actions propres ne donnent pas lieu au versement de dividendes.

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires cumulés constatés sur les logiciels créés en interne.

• Bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR)

En novembre 2011, la société a émis des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables. Les caractéristiques de ces BSAAR sont les suivantes :

Nature	
Nombre de bons émis	849 992
Prix d'émission	0,45
Prix d'exercice	3,84
Montant de l'émission (en euros)	382 496
Date de péremption des bons	09.11.2016
Nombre de bons exercés au cours de l'exercice 2011	-
Nombre de bons en circulation au 31 décembre 2011	849 992
Augmentation de capital potentielle en nombre d'actions	849 992
Augmentation de capital potentielle en valeur nominale (en euros)	1 699 984

• **Plans d'attribution d'actions gratuites**

Un premier plan d'attribution d'actions gratuites a été décidé par le Conseil d'administration du 9 décembre 2009 et concernait 584 000 droits d'attribution. Le Conseil d'administration du 14 décembre 2011 a constaté que les conditions étaient réunies pour attribuer définitivement les droits de la première tranche, soit 156 600 actions et a décidé en conséquence d'augmenter le capital de 313 milliers d'euros.

Un second plan d'attribution a été décidé par le Conseil d'administration du 10 mars 2011 et concernait 508 000 droits d'attribution à certains salariés et dirigeants de la société, ainsi que 15 droits d'attribution par salarié. Les actions ne seront acquises aux attributaires qu'à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous conditions de performances du Groupe en 2011 et 2012.

Plans d'actions gratuites

Les caractéristiques principales des différents plans d'attribution d'actions gratuite en-cours sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Plan 2009 spécifique	Plan 2011 spécifique	Plan 2011 général	Total
Date d'attribution	09.12.09	10.03.11	10.03.11	
Cours de l'action à la date d'attribution	3,05	3,50	3,50	
Nombre total de droits à attribution d'actions attribués	584 000	508 000	91 725	1 183 725
Conditions d'acquisition	Présence et objectifs de marge	Présence et objectifs de marge	Présence et objectifs de marge	
Période d'incessibilité à compter de l'attribution	2 ans	2 ans	2 ans	
Droits acquis au 31.12.2011	156 600	na	na	
Nombre de droits à attribution annulés au cours de l'exercice	62 000	15 000	9 285	
Nombre de titres potentiels maximum au 31.12.2011*	0	493 000	82 440	575 440

* tenant compte des droits à actions gratuites perdus ou annulés, dont les 365 400 droits du plan spécifique 2009 devenus caducs lors du Conseil d'administration du 14 mars 2012.

Note 10 : Autres fonds propres

Les autres fonds propres correspondent à une avance conditionnée accordée par la région Bretagne pour 42 milliers d'euros, dans le cadre d'une action de revitalisation.

Note 11 : Provisions pour risques et charges

(en euros)	31.12.11	31.12.10
Litiges prud'homaux et divers risques salariaux	833 240	750 300
Litige Urssaf	452 982	262 126
Litige TVA	10 499 820	10 091 764
Autres risques financiers	0	1 387
Risques sur avance fournisseur	1 500 000	800 000
Autres	151 375	351 374
Total provisions pour risques	13 437 417	12 256 951
Autres charges	265 689	2 156 735
Total provisions pour charges	265 689	2 156 735
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 703 106	14 413 686

Litige TVA

La provision pour litige TVA correspond à la notification des redressements portant sur les années 2004, 2005 et 2006. Le vérificateur a remis en cause l'exonération de TVA sur certaines livraisons intracommunautaires

Une requête introductive d'instance a été déposée devant le tribunal administratif de Paris le 11 octobre 2010, puis renvoyée par ordonnance du 2 novembre 2011 devant le tribunal administratif de Montreuil. Gfi Informatique a demandé à bénéficier du sursis en paiement prévu par le Code général des impôts.

Litige Urssaf

La provision pour litige Urssaf correspond à la notification de redressement portant sur les années 2004 et 2005, pour laquelle Gfi Informatique a saisi le TASS, ainsi que la notification de redressement portant sur les années 2008, 2009 et 2010 pour laquelle Gfi Informatique a saisi la commission de recours amiable.

Provision pour charges

La provision pour autres charges correspond à l'ensemble des coûts engagés en 2010 suite au regroupement de l'ensemble des sites parisiens dans les nouveaux bureaux de Saint-Ouen.

• Variations de provisions pour risques et charges

(en euros)	31.12.10	Fusions	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	31.12.11
Provisions pour risques	12 256 951	0	2 584 152	0	1 403 686	13 437 417
Provisions pour charges	2 156 735	0	0	0	1 891 046	265 689
TOTAL PROVISIONS	14 413 686	0	2 584 152	0	3 294 732	13 703 106

Les dotations et reprises aux provisions pour risques sont comptabilisées en résultat exceptionnel, excepté pour les provisions pour perte à terminaison qui sont comptabilisées en résultat d'exploitation.

Les reprises de provisions utilisées correspondent à des risques clients résolus, à des risques salariaux dénoués.

Note 12 : Dettes financières

La cession des activités canadiennes début 2012 (cf. section « Événements postérieurs à la clôture » de ces présents comptes) donne lieu à un remboursement anticipé de 19 millions d'euros de l'emprunt Club Deal souscrit auprès d'un pool bancaire. Ce remboursement anticipé est intervenu le 7 mars 2012. À la suite, un nouvel échéancier du solde de l'emprunt bancaire entre également en application. Compte tenu de ces deux points, les échéances des emprunts et dettes au 31 décembre 2011 se décomposent de la façon suivante :

(en euros)	Total	31.12.11 - 1 an	1 à 5 ans	31.12.10
Emprunt obligataire	50 000 000	0	50 000 000	0
Emprunts moyen terme auprès des établissements de crédits	39 186 457	24 186 457	15 000 000	52 220 639
Emprunts - ouverture de crédit	0	0	0	325 352
Tirage factor	13 419 651	13 419 651	0	24 225 694
Concours bancaires courants	2 189 047	2 189 047	0	16 726 919
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	54 795 155	39 795 155	15 000 000	93 498 604
Dettes rattachées à des participations	28 673 633	0	28 673 633	18 138 616
Intérêts courus vis à vis des filiales à payer	27 877	27 877	0	12 218
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	133 496 665	39 823 032	93 673 633	111 649 438

L'ensemble des emprunts est contracté en euros.

• Océane

L'emprunt obligataire correspond à l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Océane) réalisée en juin 2011. Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

Nature

Nombre d'obligations émises	10 080 645
Valeur nominale (en euros)	4,96
Prix d'émission (en euros)	4,96
Montant total de l'émission (en euros)	49 999 999
Taux d'intérêt (paiement annuel à terme échu)	5,25 %
Nombre d'obligations remboursées au cours de l'exercice	0
Nombre d'obligations restant à rembourser au 31/12/2011	10 080 645
Date prévue de remboursement	01.01.17
Augmentation de capital potentielle en nombre d'actions	10 080 645
Augmentation de capital potentielle en valeur nominale (en euros)	20 161 290

• Covenants bancaires

Le contrat d'emprunt bancaire contient des clauses conventionnelles de défauts dont certaines sont liées aux non respects de ratios calculés sur les données financières consolidées du Groupe. Sur la base du bilan et des performances 2011 du

Groupe, ces ratios se situent à un niveau inférieur aux limites fixées par le contrat. Par conséquent, il n'existe pas de risque d'exigibilité anticipée pour la société mère Gfi Informatique au titre du respect des ratios. Des informations détaillées sont fournies en note 27 des États financiers consolidés.

Note 13 : Dettes d'exploitation et autres dettes

(en euros)	31.12.11	dont charges à payer	31.12.10
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	1 043 250		1 707 113
Dettes fournisseurs			
Fournisseurs	20 689 854	0	17 929 841
Factures non parvenues	12 315 573	12 315 573	33 170 530
DETTES FOURNISSEURS	33 005 427	12 315 573	51 100 371
Dettes sociales			
Comité entreprise et rémunérations dues	56 585	0	36 249
Provision congés payés, 13 ^e mois et ARTT	15 299 588	15 299 588	13 669 926
Provision pour bonus	1 669 385	1 669 385	1 979 182
Autres dettes envers le personnel	1 406 369	0	1 269 833
Dettes envers les organismes sociaux			
Organismes sociaux	17 351 699	0	15 507 437
Charges sociales sur provisions congés payés, 13 ^e mois et ARTT	7 496 943	7 496 943	6 561 562
Provision Organic	636 787	636 787	568 338
Autres provisions sur charges (bonus, taxe apprentissage...)	5 941 263	5 941 263	5 146 684
Dettes fiscales			
TVA	28 644 986	6 837 946	27 280 104
Impôt sociétés	2 773 223	0	0
CET	244 662	244 662	152 431
TVS	58 621	58 668	58 668
DETTES FISCALES ET SOCIALES	81 580 111	38 185 242	72 230 414
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	266 821	0	6 914 334
AUTRES DETTES	5 641 771	0	5 050 580

L'ensemble des dettes d'exploitation est à moins d'un an.

Le montant de la dette d'impôt sur les sociétés correspond :

- au CIR 2010 et 2011 pour un total de 2 722 milliers d'euros ;
- et à la charge d'IS 2011 pour 51 milliers d'euros.

Les autres dettes comprennent 5 337 milliers d'euros d'avoirs à établir et 304 milliers d'euros pour diverses charges à payer ;

Note 14 : Informations concernant les entreprises liées

Les éléments concernant les entreprises liées et les participations sont résumés comme suit :

(en euros)	31.12.11
Participations brutes	173 581 690
Versement d'apport non capitalisé	5 823 449
Créances rattachées à des participations	55 580 720
Dépréciations des immobilisations financières	45 354 293
Dépôt et cautionnement versé	16 838
Créances clients & comptes rattachés	15 387 811
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	8 844 938
Autres créances : impôt, intégration fiscale des filiales	2 436 199
Autres créances : avoirs à recevoir	9 532
Autres dettes : CIR filiales	2 722 176
Autres dettes : avoirs à établir	0
Comptes courants débiteurs	1 430 590
Dépréciations des comptes courants débiteurs	0
Comptes courants créditeurs	27 201 510
Dettes rattachées à des participations	1 500 000
Produits financiers	4 330 312
Charges financières	106 118

7.2.5. Notes sur le compte de résultat

Note 15 : Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires est le suivant :

(en euros)	2011	France	Étranger	2010
Ventes de marchandises	1 428 861	1 348 509	80 352	2 511 116
Ventes de services	396 333 612	390 205 557	6 128 055	365 439 188
Chiffre d'affaires	397 762 473	391 554 066	6 208 407	367 950 304
Chiffre d'affaires en %	100 %	98 %	2 %	100 %

Note 16 : Production immobilisée

Les frais de développement immobilisés s'élèvent à 385 milliers d'euros, dont 318 milliers sont destinés à un usage interne.

Note 17 : Reprises d'amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges

Ce poste comprend notamment les éléments ci-dessous :

- les reprises de dépréciations sur créances douteuses pour un montant de 279 milliers d'euros ;
- le transfert en charges exceptionnelles des coûts de licenciements pour 3 085 milliers d'euros ;
- le transfert en charges exceptionnelles des coûts liés au regroupement des sites d'Île-de-France sur le nouveau site de Saint-Ouen pour 1 133 milliers d'euros ;
- le transfert des frais d'émission de l'Océane, en charges à répartir sur cinq ans, pour 1 128 milliers d'euros.

Note 18 : Résultat financier

Les éléments constitutifs du résultat financier sont les suivants :

(en euros)	2011	2010
Revenus des titres de participation	3 289 932	5 686 464
Revenus des comptes courants	1 040 379	821 158
Produits net sur cessions de VMP	6 244	854
Gains de change	16 410	1 741
Autres produits financiers	55 538	20 112
Reprises des provisions sur instruments financiers	1 387	456 013
Reprises de dépréciations des titres de participation	274 761	0
Reprises de dépréciations des créances rattachées à participation	1 284 300	17 182 427
Reprises de dépréciations des actions propres	0	140 617
Reprises de dépréciations des autres immobilisations financières	0	332 270
PRODUITS FINANCIERS	5 968 951	24 641 656
Intérêts sur emprunts	2 919 264	1 941 925
Intérêts sur comptes-courants	106 118	20 206
Intérêts bancaires	243 930	224 088
Intérêts d'affacturage	507 490	261 650
Pertes de change	1 548	1 808
Intérêts sur Swap	785 526	1 704 065
Provisions d'intérêts de retard	0	32 298
Dépréciations des titres de participation	4 300 000	3 040 000
Dépréciations de créances rattachées à participation	153 056	17 816 236
Dépréciations des actions propres	137 884	0
Dépréciations des autres immobilisations financières	0	23 357
Mali de fusion	457 426	0
Autres charges financières	2 473	41 431
CHARGES FINANCIÈRES	9 614 715	25 107 064
RÉSULTAT FINANCIER	(3 645 764)	(465 408)

• **Revenus des titres de participation**

La société a reçu des dividendes de ses filiales suivantes :
 - Gfi Progiciels pour un montant de 3 140 milliers d'euros ;
 - Ares Luxembourg pour un montant de 150 milliers d'euros.

• **Reprise des dépréciations des titres de participation**

Elle concerne les titres des filiales SCBF pour 40 milliers d'euros et Gfi Benelux pour 234 milliers d'euros.

• **Reprise des dépréciations des créances rattachées à des participations**

Elle concerne les filiales SCBF pour 415 milliers d'euros et Gfi Benelux pour 869 milliers d'euros.

• **Dépréciation des créances rattachées aux participations**

Elle concerne la filiale Gfi Informatik Holding GmbH pour 153 milliers d'euros.

• **Mali de fusion**

La transmission universelle de patrimoine de la filiale SCBF a généré un mali de fusion pour 457 milliers d'euros.

• **Dépréciation des titres de participation**

Les dépréciations de titres de participation concernent ;
 - la filiale Gfi Consulting pour 1 400 milliers d'euros ;
 - et la filiale Gfi International pour 2 900 millions d'euros.

Il est précisé que le 7 mars 2012, le Groupe Gfi a annoncé avoir finalisé la cession de ses activités canadiennes.

Cette cession est exposée dans le rapport annuel au 1.11 ainsi qu'en section « Événements postérieurs à la clôture de l'exercice » des présents comptes.

En appliquant les principes rappelés en section « Règles et principes comptables » de la présente annexe, les titres de Gfi International auraient dû être dépréciés de 16,2 millions d'euros pour tenir compte de la réduction de valeur de titres de Gfi Canada au 31 décembre 2011, titres qui étaient jusque-là appréciés selon un principe de continuité et selon les perspectives futures d'exploitation.

Comme exposé en section « Événements postérieurs à la clôture de l'exercice », il a été décidé de déroger à ces principes comptables afin de donner une image fidèle du patrimoine de la société. C'est pourquoi, il a été décidé de tenir compte de la valeur négociée pour la cession des titres de la filiale canadienne, de la plus-value de 13,3 millions d'euros qu'elle va générer en 2012 et de limiter d'autant la dépréciation des titres Gfi International de 16,2 millions d'euros à 2,9 millions d'euros.

Note 19 : Résultat exceptionnel

Les éléments constitutifs du résultat exceptionnel sont les suivants :

(en euros)	2011
Cessions d'immobilisations corporelles	561 112
Bonis sur rachat actions propres	280 254
Reprises d'amortissement dérogatoire des logiciels créés	724 551
Reprises sur litiges prud'homaux et autres risques sociaux	402 300
Reprises provisions sur pertes sur immobilisations corporelles	40 337
Reprises sur litiges tiers	200 000
Reprises provisions sur frais de remise en état des locaux de bureaux résiliés	750 000
Reprises provisions des loyers et charges restant sur bureaux résiliés	1 141 045
Autres	9 455
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 109 054
Pénalités diverses	982
Cessions d'immobilisations corporelles	554 390
Mali sur cessions d'actions propres	272 083
Indemnités versée au débiteur divers	700 000
Dotations sur risque avance fournisseur	700 000
Dotations sur litiges prud'homaux et autres risques sociaux	676 096
Dotations sur litige TVA	408 056
Amortissements dérogatoires	568 961
Coût des loyers et charges versé sur bureaux vacants	1 783 690
Coûts des licenciements	3 085 534
Honoraires versés sur acquisitions activités	449 572
Honoraires versés sur cessions filiales	13 204
Retenues à la source	116 470
Autres	168 927
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 497 965
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(5 388 911)

Les coûts de licenciement relatifs aux restructurations réalisées ne sont pas considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société. Ces coûts, nets des reprises de provisions correspondantes, s'élèvent à 3 359 milliers d'euros sur l'exercice 2011.

À la suite du déménagement en 2010 sur Saint-Ouen des différents sites d'Île-de-France, le résultat net lié aux frais de remise en état des bureaux, aux frais de déménagement et aux loyers et charges des anciens baux, ressort sur l'exercice, à un produit de 107 milliers d'euros.

Note 20 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Au titre de l'exercice, la société a enregistré un produit net d'impôts de 4 000 milliers d'euros, qui se décompose de la manière suivante :

(en euros)	Courant	Exceptionnel	TOTAL
Résultat comptable avant impôt et participation	2 854 418	(5 388 911)	(2 534 493)
Retenues à la source perdues	0		0
Réintégrations	6 877 865	0	6 877 865
Déductions	(6 278 084)	(790 336)	(7 068 420)
Base imposable de l'exercice avant imputation des déficits propres	3 454 199	(6 179 247)	(2 725 048)
Déficits propres reportables au 1 ^{er} janvier 2011			(685 355)
Résultat fiscal de la période imputé sur les déficits propres			0
Déficits propres après imputation des résultats de la période			(685 355)
Base imposable transmise au Groupe d'intégration fiscale			(2 725 048)
Impôt sur les bénéfices, charge de la mère			0
Impôt sur les bénéfices, produit sur les sociétés intégrées			(2 436 199)
Impôt sur les bénéfices, charge du Groupe d'intégration fiscale			51 047
Total impôt sur les bénéfices			(2 385 152)
Carry-back			10 936
Crédit d'impôt recherche			(1 626 267)
TOTAL IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			(4 000 483)

Par ailleurs, au titre du Groupe d'intégration fiscale dont Gfi Informatique est la mère, la société dispose d'un déficit fiscal reportable de 30 860 milliers d'euros et d'une créance de carry-back de 6 463 milliers d'euros (cf. note 5).

Note 21 : Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

(en euros)	Base	Impôts
Allègements		
Contribution solidarité	636 787	212 241
Participation à l'effort de construction	759 790	253 238
TOTAL ALLÈGEMENTS	1 396 577	465 479

Note 22 : Participation de l'exercice

Dans le cadre de l'accord passé, au sein de l'unité économique et sociale regroupant Gfi Informatique, Gfi Progiciels et Némausic, la participation de l'exercice est calculée selon une formule dérogatoire, sauf dans le cas où la règle de droit commun est plus avantageuse pour les salariés.

Seules les sociétés Gfi Progiciels et Némausic distribueront de la participation au titre de l'année 2011, aux salariés de l'UES.

7.2.6. Autres informations significatives

Note 23 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société sont les suivants :

Objet (en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10
Garanties de paiement des loyers	449	410
Garanties sur contrats clients	2 071	4 573
Garanties sur contrats fournisseurs	33	33
Garanties données au profit de filiales	2 553	5 015
Cautions bancaires	1 512	1 512
Cautions sur contrat client	0	120
Cautions sur contrat fournisseur	0	400
Cautions bancaires	1 512	2 032
Sur contrats de location immobilière	27 677	29 867
Sur contrats de location mobilière	1 163	909
Engagements au titres des contrats de location	28 840	30 776
Indemnités de départ à la retraite	8 029	6 772
Autres	8 029	6 772

• Garanties données au profit de filiales

Les cautions ont été données au profit des filiales suivantes : Gfi Progiciels pour 762 milliers d'euros et Gfi Informatique-Production pour 750 milliers d'euros.

Après la cession des filiales italiennes, Gfi Informatique demeure garante des cautions bancaires fournies dans le cadre des contrats commerciaux de ces filiales pour un montant maximum 1,7 million d'euros. Ces cautions s'éteindront après exécution des contrats sous-jacents au plus tard en 2012, et après remises des mainlevées.

• Engagement sur contrat de location immobilière d'une durée supérieure à 3 années

Le contrat de bail du siège social à Saint-Ouen a été conclu en 2010 pour une durée ferme de 9 années. Au 31 décembre 2011, le cumul des loyers jusqu'au terme du bail s'élève à 24,4 millions d'euros.

• Engagements sur contrats de location mobilière

Les loyers restants dus sur contrats de location de matériel au 31 décembre 2011 sont les suivants :

- à moins d'un an : 569 522 euros ;
- à plus d'un an : 593 564 euros.

• Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Les engagements pris par Gfi Informatique concernant les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 8 028 milliers d'euros au 31 décembre 2011 contre 6 772 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Ces engagements sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à l'IAS 19. Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas, le taux moyen de charges sociales appliqué est de 44 %. Le calcul des engagements tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur le turn-over par classe d'âge et des tables de mortalité INSEE 2004-2006 par sexe. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 4,7 % en 2011.

• Engagements sur contrats de crédit-bail

Il n'existe aucun engagement de crédit-bail au 31 décembre 2011.

• Hypothèques mobilières et nantissement d'actions

Le contrat de refinancement du 15 décembre 2009 passé avec le pool bancaire a mis en place une hypothèque mobilière sur les titres Gfi Canada détenus par Gfi Informatique, ainsi qu'un nantissement sur les actions BTD Consulting.

Une mainlevée du nantissement sur les titres de Gfi Canada a été obtenue le 7 mars 2012 pour permettre la cession des titres de Gfi Canada.

• Couvertures de taux

L'exposition de Gfi Informatique au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée au niveau de l'endettement financier de la société. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition taux fixe/taux variable. Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de swap (classiques ou à paliers) et un contrat de cap sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2011, après prise en compte des instruments de couverture, environ 79 % de la dette du Groupe est à taux d'intérêt fixe (contre 71 % en 2010).

Au 31 décembre 2011, Gfi Informatique SA disposait des instruments financiers suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>							
Nature	Date d'émission	Échéance	Contrepartie	Couverture 2011	Échéances		Juste valeur
					2012	2013	
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	BNP Paribas	1 000	1 000	0	(1)
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	Société Générale	1 000	1 000	0	(1)
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	Calyon	1 000	1 000	0	(1)
Swap taux fixe	10/10/07	15/12/12	HSBC	1 000	1 000	0	(1)
Swap taux fixe	18/07/08	15/12/12	BNP Paribas	1 800	1 800	0	(7)
Swap taux fixe	18/07/08	15/12/12	HSBC	900	900	0	(3)
CAP	15/11/10	15/02/13	BNP Paribas	20 000	7 000	13 000	(3)
				26 700	13 700	13 000	(13)

• Risques de change

En matière de flux commerciaux il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectués dans la zone euro.

Les flux intragroupe en devises étrangères sont extrêmement limités. Lorsque Gfi Informatique investit directement ou indirectement dans une filiale étrangère, l'investissement est généralement réalisé dans la devise du pays qui en bénéficie.

À la connaissance de la société, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes en vigueur.

Note 24 : Rémunérations des dirigeants

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'année 2011 aux dirigeants se décompose de la manière suivante :

<i>(en euros)</i>	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale
versé en 2010	477 333	202 500	-	72 582	752 415
versé en 2011	552 865	158 400	1 842	136 000	849 107

Note 25 : Effectif moyen

L'effectif moyen de la société est le suivant :

Catégorie	2011	2010
Cadres	3 735	3 464
Employés, Techniciens, Agents de maîtrise	451	423
TOTAL	4 186	3 887

Note 26 : Droit individuel à la formation (DIF)

Au 31 décembre 2011, l'engagement total de la société au titre du DIF est de 321 861 heures. Le nombre d'heures qui n'ont pas donné lieu à des demandes est de 321 215 heures.

Note 27 : Proposition d'affectation du résultat

La proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2011 envisagée est la suivante :

« L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires :

- constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à : 1 465 989 euros ;
- constate que le résultat distribuable est de : 10 401 894 euros ;
- décide d'affecter le résultat distribuable comme suit :
 - 73 300 euros à la réserve légale,
 - 4 900 531 euros aux actionnaires à titre de dividendes,
 - 5 428 063 euros au compte report à nouveau. »

Note 28 : Tableau des filiales et participations

		Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Provision sur créances	Cautions et avals donnés	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
<i>(en milliers d'euros)</i>											
A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)											
GFI CONSULTING	France	9 916	961	100,00	22 191	12 291	-	-	-	(932)	-
GFI PROGICIELS	France	7 978	4 925	100,00	22 075	22 075	-	-	762	4 105	3 140
GIFIMO	France	1	444	100,00	1	1	-	-	-	127	-
ADELIOR FRANCE	France	347	2 510	100,00	4 803	4 803	-	-	-	(590)	-
GFI INFORMATIQUE- PRODUCTION	France	10 910	(408)	100,00	21 311	21 311	-	-	750	(775)	-
BTD CONSULTING	France	2 598	9 877	100,00	8 811	8 811	-	-	-	1 052	-
GIFI 5	France	37	-8	100,00	37	37	-	-	-	4	-
ARES LUXEMBOURG	Luxembourg	100	38	100,00	650	650	-	-	-	398	150
GFI NV	Belgique	62	1 796	99,80	2 260	2 260	-	-	-	(58)	-
GFI PORTUGAL	Portugal	60	11 548	100,00	10 923	10 923	-	-	-	(1 217)	-
GFI INTERNATIONAL	Suisse	31 025	(18 558)	100,00	74 599	56 699	6 518	-	-	(861)	-
GFI BENELUX	Belgique	225	(2 233)	100,00	235	235	2 037	-	-	116	-
GFI CANADA	Canada	6 810	15 971	55,55	3 154	3 154	18 093	-	-	2 693	-
HOLDING GFI INFORMATIQUE MAROC	Maroc	1 666	144	100,00	1 895	1 895	-	-	-	4	-
GFI MAROC OFFSHORE	Maroc	36	98	100,00	36	36	250	-	-	(23)	-
B- TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS		7 212	16 628	NA	602	602	16 952	-	-	(89)	-
C- ACTIONS AUTODÉTENUES		-	-	0,58	1 024	877	NA	NA	NA	NA	NA
TOTAL					174 606	146 659	43 850	0	1 512	3 954	3 290

7.3. Autres informations

7.3.1. Résultat financier des 5 derniers exercices

Le capital social est actuellement constitué d'une catégorie d'actions.

	2011	2010	2009	2008	2007
I Situation financière en fin d'exercice (en milliers d'euros)					
Capital social	108 901	108 587	108 587	108 587	108 587
Nombre d'actions émises	54 450 342	54 293 742	54 293 742	54 293 742	54 293 742
II Résultat global des opérations effectuées (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	397 762	367 950	362 953	353 682	311 083
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	2 085	(39 143)	14 209	34 479	1 444
Participation des salariés au titre de l'exercice	0	0	0	0	676
Impôt sur les bénéfices	(4 000)	(10 309)	(3 077)	(122)	(567)
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	1 466	9 406	(64 201)	16 512	(1 818)
Montant des bénéfices distribués *	4 901	0	0	11 862	11 945
III Résultat des opérations réduit à une action (en euros)					
Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	0,11	(0,53)	0,32	0,64	0,02
Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,03	0,17	(1,18)	0,30	(0,03)
Dividende	0,09	0,00	0,00	0,22	0,22
IV Personnel					
Nombre de salariés (effectif moyen)	4 186	3 887	3 893	3 502	3 323
Montant de la masse salariale	173 293	157 221	153 162	137 622	126 790
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	82 120	74 420	70 760	65 203	59 103

* Soumis à décision de l'assemblée générale

7.3.2 Inventaire des valeurs mobilières détenues par Gfi Informatique SA

	Nombre de titres	Valeur nette comptable au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)
Participations françaises		
GFI CONSULTING	991 600	12 291
GFI PROGICIELS	10 466 439	22 075
GIFIMO	651	1
ADELIOR FRANCE	5 925	4 803
GFI INFORMATIQUE-PRODUCTION	351 925	21 311
BTD CONSULTING	162 370	8 811
GIFI 5	3 700	37
Participations étrangères		
ARES LUXEMBOURG	1 000	650
GFI NV	1 260	2 260
GFI PORTUGAL	12 000	10 923
GFI INTERNATIONAL	9 428 334	56 699
GFI BENELUX	88 464	235
GFI CANADA	5 000 000	3 154
HOLDING GFI INFORMATIQUE MAROC	185 000	1 895
GFI MAROC OFFSHORE	4 000	36
GRUPO CORPORATIVO GFI INFORMATICA	100 000	602
		145 781
Actions autodétenues		
GFI INFORMATIQUE	385 712	877
		877
Valeurs mobilières de placement		
SICAV Monétaire Plus	213	4 981
OPCVM Monétaire ODDO	403	407
FCP Amundi Tres, Eonia ISR I	23	4 971
		10 358

7.4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Gfi Informatique, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Chiffre d'affaires

La note « Chiffre d'affaires » de la section « Règles et principes comptables » de l'annexe expose les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et nous avons vérifié leur correcte application.

Immobilisations incorporelles et financières

Les notes « Immobilisations incorporelles » et « Immobilisations financières » de la section « Règles et principes comptables » de l'annexe exposent les modalités d'évaluation des fonds de commerce, des titres de participation, des créances rattachées et des comptes courants, basées sur les perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés des sociétés concernées. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de rentabilité ainsi que les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Provisions pour risques et charges

La note « Provisions » de la section « Règles et principes comptables » de l'annexe expose les règles de comptabilisation des provisions. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Dérogation aux principes comptables

La note « Dérogation aux principes comptables » de la section « Règles et principes comptables » de l'annexe expose les circonstances qui ont conduit votre société à déroger aux principes comptables usuels relatifs à l'évaluation du portefeuille de titres de participation ainsi que les impacts de cette dérogation sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons pris connaissance de ces circonstances et des raisons qui nous ont été données par la direction pour motiver la dérogation retenue, notamment au regard de l'image fidèle des comptes. Nous avons ainsi apprécié le bien-fondé du choix retenu et le caractère approprié de l'information fournie dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 27 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Papazian

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

7.5. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements autorisés depuis la clôture

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Avec la société Auteuil Conseil

Administrateur concerné

M. Vincent Rouaix.

Nature, objet et modalités

Le Conseil d'administration du 14 mars 2012 a autorisé votre société à signer un nouvel avenant au contrat de prestations de services du 15 octobre 2007. Cet avenant fixe un complément exceptionnel d'honoraires d'un montant de 189 110 € hors taxes au titre de l'exercice 2011.

Votre société a comptabilisé au cours de l'exercice 2011 une charge totale de 813 000 € hors taxes au titre des avenants et du contrat initial. La charge comptabilisée par votre société est calculée au prorata temporis sur la base des avenants au contrat initial du 1^{er} avril 2010 et du 7 juillet 2011 pour la part fixe et du 14 mars 2012 pour la part variable.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Avec la société Auteuil Conseil

Administrateur concerné

M. Vincent Rouaix.

Nature, objet et modalités

Votre société a signé le 7 juillet 2011 un nouvel avenant au contrat de prestations de services du 15 octobre 2007. Cet avenant a fixé une réévaluation, à compter du 1^{er} juillet 2011, du montant des honoraires à calculer sur une base annuelle de 600 000 € hors taxes.

Comme évoqué ci-avant, votre société a comptabilisé au cours de l'exercice 2011 une charge totale de 813 000 € hors taxes au titre des avenants et du contrat initial.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 31 août 2011, votre Conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

En raison d'une omission de votre Conseil d'administration, la convention et l'engagement ci-dessus n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable prévue à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec la société Auteuil Conseil (France)

Nature, objet et modalités

Votre société a signé le 15 octobre 2007 un contrat de prestations de services avec la société Auteuil Conseil, en remplacement du contrat initial du 30 janvier 2006. Ce contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société Auteuil Conseil (France) intervient au profit de votre société dans les domaines de la gestion de la stratégie marketing et commerciale, des processus relatifs aux acquisitions de sociétés de service informatiques et de ressources humaines.

Le collaborateur affecté à la réalisation des services en application dudit contrat est M. Vincent Rouaix. Le contrat a été conclu pour une période de deux ans à compter du 1^{er} février 2008 reconductible tacitement tous les ans, sauf résiliation un an avant la date d'échéance.

En contrepartie de sa mission, la société Auteuil Conseil (France) percevait initialement des honoraires calculés sur une base annuelle de 350 000 € hors taxes. Le contrat du 15 octobre 2007 a été modifié par les avenants des 15 avril 2008, 6 avril 2009, 1^{er} avril 2010, 7 juillet 2011 et 14 mars 2012. L'avenant du 1^{er} avril 2010 a fixé une réévaluation, à compter du 1^{er} avril 2010, du montant des honoraires à calculer sur une base annuelle de 486 000 € hors taxes.

2. Avec la société Gfi Progiciels (France)

Nature, objet et modalités

Une caution d'un montant maximal de 4 573 471 € a été consentie par votre société au profit de sa filiale Gfi Progiciels (France). Cette caution, non rémunérée, est destinée à couvrir les engagements pris par la société Gfi Progiciels (France) vis-à-vis de différents établissements financiers ou bancaires. Au 31 décembre 2011, le montant de la caution ressort à 762 245 €.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Avec l'ensemble des sociétés du périmètre d'intégration fiscale en France, filiales et sous-filiales de votre société

Nature, objet et modalités

Votre Conseil d'administration du 17 mars 2009 a autorisé la modification de l'ensemble des conventions fiscales conclues avec les sociétés du périmètre d'intégration fiscale en France afin de permettre une restitution systématique à la filiale en perte, de l'économie d'impôt qu'elle procure au groupe sur le modèle de celle en vigueur avec la société Gfi Consulting (France) au cours des exercices 2006 à 2010.

Aucune modification n'a été apportée à ce stade sur les conventions fiscales initiales. Aucune économie d'impôt n'a été restituée par votre société au titre de l'exercice 2011.

Conventions et engagements approuvés au cours de l'exercice écoulé

Nous avons par ailleurs été informés de l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, de la convention suivante, déjà approuvée par l'Assemblée générale du 19 mai 2011, sur rapport spécial des Commissaires aux comptes du 27 avril 2011.

Avec la société Auteuil Conseil

Nature, objet et modalités

Le Conseil d'administration du 10 mars 2011 a autorisé votre société à signer un avenant au contrat de prestations de services du 15 octobre 2007. Cet avenant a fixé un complément exceptionnel d'honoraires d'un montant de 158 400 € au titre de l'exercice 2010.

Paris et Paris-La Défense, le 27 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Papazian

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

8 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

- | | |
|---|--|
| 8.1. Renseignements concernant
la société 144 | 8.3. Responsable du document..... 146 |
| 8.2. Renseignements concernant
la Direction de la société..... 146 | 8.4. Responsables du contrôle
des comptes 147 |
| | 8.5. Communication financière 148 |

8.1. Renseignements concernant la société

► 8.1.1. Dénomination sociale et siège social

Gfi Informatique – 145, Boulevard Victor-Hugo – 93400 Saint-Ouen – France

► 8.1.2. Forme juridique

Société anonyme de droit français à conseil d'administration régie notamment par les articles L. 225-1 à L. 225-257 du Code de commerce.

► 8.1.3. Date de constitution et durée de la société

La société a été constituée le 8 avril 1992. Sa durée de vie est de 99 ans, et ce, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés le 5 mai 1992, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

► 8.1.4. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- la prestation de services et de conseils, dans ses propres locaux ou dans ceux de ses clients, relatifs à l'étude, la conception, l'équipement, l'installation, la gestion, l'utilisation et l'amélioration de systèmes et de réseaux informatiques ;
- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques ;
- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

► 8.1.5. Registre du commerce et des sociétés

385 365. 13 RCS Paris Code APE et dénomination du secteur d'activité 6.202 A Conseil en systèmes informatiques.

► 8.1.6. Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Les statuts, comptes, rapports et procès-verbaux d'Assemblées générales peuvent être consultés au siège social de la société : 145, Boulevard Victor-Hugo – 93400 Saint-Ouen.

► 8.1.7. Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

► 8.1.8. Assemblées générales (article 17 des statuts)

Les Assemblées générales sont convoquées dans les conditions définies par la loi. Peuvent seuls participer aux Assemblées :

- les propriétaires d'actions nominatives inscrites en compte cinq jours au moins avant le jour fixé pour la réunion ;
- les propriétaires d'actions au porteur ayant, cinq jours au moins avant la réunion, justifié de l'inscription en compte de leurs actions et de l'indisponibilité de celles-ci jusqu'à la date de l'Assemblée.

► 8.1.9. Affectation et répartition du résultat (article 19 des statuts)

Le bénéfice distribuable est déterminé conformément à la loi. Il est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserves en application de la loi, l'Assemblée générale peut décider de prélever toutes sommes qu'elle juge à-propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. L'Assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués.

► 8.1.10. Modalités du paiement des dividendes (article 20 des statuts)

Le paiement des dividendes annuels se fait aux époques et lieux fixés par l'Assemblée générale ou à défaut par le Conseil d'administration. L'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions suivant les modalités prévues par la loi et les statuts.

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie de l'acompte sur dividende mis en distribution une option entre le paiement de l'acompte sur dividende en numéraire ou en actions suivant les modalités prévues par la loi et les statuts.

► 8.1.11. Participations significatives

En matière de franchissement de seuils, les dispositions applicables sont celles prévues par la loi.

► 8.1.12. Identification des détenteurs de titres au porteur (article 7 des statuts)

Conformément à l'article L. 228-2 du Code de commerce, la société peut recourir à tout moment auprès d'Euroclear France à la procédure des titres au porteur identifiables.

► 8.1.13. Nomination et révocation des administrateurs (article 11 des statuts)

En cours de la vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires. La durée de leurs fonctions est de trois années. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée générale ordinaire. Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 70 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si du fait qu'un administrateur en fonction vient à dépasser l'âge de 70 ans, la proportion du tiers susvisé est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

► 8.1.14. Rémunération des administrateurs (article 15 des statuts)

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence, dont le montant reste maintenu jusqu'à décision contraire de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

8.2. Renseignements concernant la Direction de la société

Monsieur Vincent Rouaix est Président-directeur général.

8.3. Responsable du document

Monsieur Vincent Rouaix

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, du résultat de la société, de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion figurant aux chapitres 1 à 3 ainsi que leurs renvois aux chapitres 6 à 8 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ou incluses par référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux qui contiennent les observations suivantes :

Page 114 du document de référence, le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 contient une observation attirant l'attention sur la note 7 « Écarts d'acquisition » de la section « Notes sur l'état de la situation financière consolidée » de l'annexe qui expose notamment les tests de sensibilité sur l'évaluation des écarts d'acquisition.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, incorporé par référence, contient deux observations attirant l'attention sur : 1) la section « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation » de l'annexe qui décrit les modifications apportées dans la présentation de l'état du résultat global ; 2) la note 7 « Écarts d'acquisition » de l'annexe qui expose la sensibilité des tests de dépréciation des écarts d'acquisition à la variation des hypothèses retenues par la direction.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, incorporé par référence, contient deux observations attirant l'attention sur : 1) le chapitre « Variation des capitaux propres consolidés » de l'annexe qui expose les corrections apportées aux comptes de la société Gfi Italia pour les exercices 2006, 2007 et 2008 comptabilisées conformément à la norme IAS 8 ; 2) la note 1 « Écarts d'acquisition » de l'annexe qui expose la sensibilité des tests de dépréciation des écarts d'acquisition à la variation des hypothèses retenues par la direction.

Le Président-directeur général
Vincent Rouaix

8.4. Responsables du contrôle des comptes

► 8.4.1. Commissaires aux comptes titulaires

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First – 1, place des Saisons – Paris La Défense 92400 Courbevoie
Représenté par M. Pierre Abily

Date de première nomination : 21 mai 2008 (en remplacement
du cabinet Ernst & Young Audit nommé le 25 juin 1996).

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire
appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre
2013 (durée du mandat : 6 exercices).

GRANT THORNTON

100, rue de Courcelles – 75017 Paris

Représenté par M. Vincent Papazian

Date de première nomination : 19 mai 2010

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire
appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre
2015 (durée du mandat : 6 exercices).

► 8.4.2. Commissaires aux comptes suppléants

Cabinet AUDITEX

Tour First – 1, place des Saisons – Paris La Défense 92400 Courbevoie

Date de première nomination : 21 mai 2008

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire
appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre
2013 (durée du mandat : 6 exercices).

Institut de Gestion et d'Expertise Comptable - IGEC

3, Rue Léon-Jost – 75017 Paris

Date de première nomination : 19 mai 2010

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire
appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre
2015 (durée du mandat : 6 exercices).

8.5. Communication financière

► 8.5.1. Listes des informations publiées par le Groupe Gfi Informatique au cours des 12 derniers mois

16 avril 2012	Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée générale du 22 mai 2012
13 avril 2012	Avis de réunion valant avis de convocation de l'Assemblée générale du 22 mai 2012
14 mars 2012	Résultats annuels 2011
8 mars 2012	Gfi Informatique finalise la cession des ses activités canadiennes
2 février 2012	Chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2011 et de l'année 2011
10 janvier 2012	Gfi Informatique entre en négociation exclusive en vue de céder ses activités au Canada
7 novembre 2011	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2011
26 octobre 2011	Gfi Informatique entre en négociation exclusive avec Thales sur le projet d'acquisition de l'activité informatique de gestion Business Solutions de Thales Services
31 août 2011	Chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2011 et résultats du 1 ^{er} semestre 2011
5 mai 2011	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2011

► 8.5.2. Calendrier de publication 2012

Date de publication

Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2012	2 mai 2012
Chiffre d'affaires 2 ^e trimestre 2012 et résultats du 1 ^{er} semestre 2012	30 juillet 2012
Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre 2012	6 novembre 2012

Note : la publication a lieu après clôture de la Bourse.

Ce document de référence est disponible sur le site internet de Gfi Informatique : www.gfi.fr ou auprès de la Direction de la communication, au 145, Boulevard Victor-Hugo à Saint-Ouen – 93400.

► 8.5.3. Responsable de l'information financière

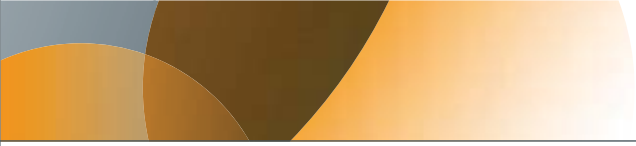
Cyril Malher
 Directeur financier Groupe
 145, Boulevard Victor-Hugo à Saint-Ouen – 93400
 Tél. : + 33 (0) 1 44 04 50 64
 E-mail : cyril.malher@gfi.fr

9 TABLE DE CONCORDANCE ET INDEX

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement n° 809/2004 pris en application de la directive 2003-1971/CE et aux pages du présent document de référence.

1	Personnes responsables	
1.1	Personnes responsables	8.3
1.2	Déclaration des personnes responsables	8.3
2	Contrôleurs légaux des comptes	
2.1	Information sur les contrôleurs légaux des comptes	8.4
2.2	Changements	n/a
3	Informations financières sélectionnées	
3.1	Informations financières historiques	n/a
3.2	Périodes intermédiaires	n/a
4	Facteurs de risques	1.12
5	Informations concernant l'émetteur	
5.1	Histoire et évolution de la société	n/a
5.2	Investissements	1.5.6, 1.7.6, 1.8.1
6	Aperçu des activités	
6.1	Principales activités	1.1, 1.3
6.2	Principaux marchés	1.2, 1.3
6.3	Événements exceptionnels	
6.4	Dépendance	néant
6.5	Position concurrentielle	1.12.3
7	Organigramme	
7.1	Groupe	1.4
7.2	Filiales	1.4
8	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1	Immobilisations corporelles importantes	néant
8.2	Aspects environnementaux	1.10
9	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1	Situation financière	1.5, 1.7
9.2	Résultat opérationnel	1.5, 1.7
10	Trésorerie et capitaux	
10.1	Capitaux	2.4
10.2	Flux de trésorerie	1.5.6
10.3	Structure de financement	1.5.6
10.4	Restriction	n/a
10.5	Sources de financement	1.5.7
11	Recherche et Développement, brevet et licences	1.8.1
12	Informations sur les tendances	
12.1	Tendances	1.6
12.2	Influence	1.6
13	Prévisions ou estimations de bénéfices	
13.1	Hypothèses	n/a
13.2	Rapport	n/a

13.3	Comparaisons	n/a
13.4	Actualisation	n/a
14	Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction Générale	
14.1	Information sur les membres	3.1
14.2	Conflits d'intérêts	3.1.3
15	Rémunération et avantages	
15.1	Rémunération	3.1.2
15.2	Pensions de retraite ou autres avantages	3.1.2
16	Fonctionnement des organes d'administration et de Direction	
16.1	Mandats	3.1.1
16.2	Contrats de service	3.1.2
16.3	Comités	3.3.10 à 3.3.13
16.4	Conformité	3.3.1
17	Salariés	
17.1	Informations sur les salariés	1.9
17.2	Participations et options de souscription d'actions des mandataires sociaux	1.9.6, 3.1.2 et 5.1
17.3	Participation des salariés	1.9.5
18	Principaux actionnaires	
18.1	Actionnaires	2.2
18.2	Droits de vote	2.2
18.3	Détention et contrôle	2.2
18.4	Accords liés au contrôle	2.2.4
19	Opérations avec des apparentés	néant
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière	
20.1	Informations financières historiques	n/a
20.2	Informations financières pro-forma	n/a
20.3	États financiers	6 et 7
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	6.8 et 7.4
20.5	Date des dernières informations financières	n/a
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	n/a
20.7	Politique de distribution des dividendes	1.7.9 et 1.7.10
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	1.12.1
20.9	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	aucun
21	Informations complémentaires	
21.1	Capital social	2.1, 2.4
21.2	Acte constitutif et statuts	8.1
22	Contrats importants	n/a
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1	Déclarations d'intérêts	n/a
23.2	Attestation	n/a
24	Documents accessibles au public	8.5
25	Informations sur les participations	7. note 28







Gfi Informatique - La Porte du Parc - 145, boulevard Victor-Hugo - 93400 Saint-Ouen
Tél. : +33 (0)1 44 04 50 00 - Fax : +33 (0)1 44 04 59 00
www.gfi.fr

Conception et réalisation : **Keima** - www.keima.fr - Crédits photos : H.Thouroude

Document imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement 